« Le Monde des livres »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14908 – 7 F

VENDREDI 1er JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La libre circulation des marchandises, des capitaux et des services

Le « grand marché » de l'Europe des Douze entre en application

L'échéance du 1er janvier 1993 fixée pour l'achèvement du « grand marché » européen a été en grande partie respectée. L'harmonisation des législations des douze pays membres de la Communauté pour permettre la libre circulation des marchandises, des capitaux et des services est quasiment achevée. Les frontières entre les Douze ne disparaîtront toutefois pas physiquement à la date du vendredi 1er janvier : la libre circulation des personnes doit attendre l'entrée en vigueur des accords de Schengen, qui n'engagent jusqu'à présent que neuf des douze Etats membres.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Rien n'est jamais parfait. Le touriste français voyageant ce 1er janvier dans la Communauté continuera de rencontrer sur sa route des postes frontières et quelques policiers pour lui réclamer ses papiers d'identité. Des divergences surgies, surtout avec le Royaume-Uni, ont empêché que ce symbole d'une Europe cloisonnée puisse complètement disparaître. Cependant, les formalités de passage, déjà allégées, devraient être bientôt supprimées entre les neuf pays signataires de l'accord de Schengen. En outre, dans l'esprit des auteurs du Livre blanc de 1985 sur le marché unique, la suppression des contrôles aux frontières était comprise, il ne faut pas l'oublier, comme une démarche essentiellement économique.

PHILIPPE LEMAÎTRE

Lire la suite et nos informations page 5

Du concret malgré tout

L'AVÈNEMENT officiel du « grand marché » européen vient heureusement rappeler, à l'aube de l'année 1993, que la construction communautaire avance bel et bien dans l'ordre du concret. Les frontières ne s'ouvriront que progressivement à une circulation totalement libre des personnes ; elles sont déjà ouvertes, à quelques retards près, pour la circulation des marchandises, des services et des capitaux dans un marché désormais « unique » de 345 millions d'habitants.

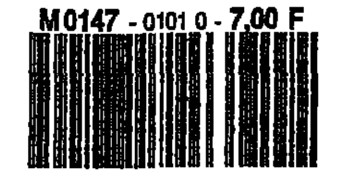
L'échéance qu'avait fixée à la Communauté M. Jacques Delors, peu après son accession à la présidence de la Commission de Bruxelles, est ainsi en grande partie tenue. Tant mieux, car l'enthousiasme qu'elle avait cristallisé en faveur de l'Europe il y a quelques années est largement retombé, et le second semestre de l'année qui s'achève aura été à cet égard particulièrement cruel. Le rejet, par les électeurs danois, du traité de Maastricht le 2 juin dernier a donné le coup d'envoi d'une période de désaveux populaires, de revers et de dissensions aggravés par la morosité économique ambiante.

L'ANNÉE 1991 s'était achevée sur la signature, à Maastricht, de l'accord qui doit donner naissance à une Union européenne dont les objectifs ne sont plus exclusivement économiques. 1992 se termine sur un sauvetage « in extremis » de ce pauvre traité qui aurait dû entrer en vigueur au 1er janvier 1993, mais qui devra attendre quelques mois encore avant d'être ratifié par deux pays récalcitrants : le Danemark et la Grande-Bretagne. Au cours de l'année écoulée, les Douze se sont allègrement déchirés sur les questions monétaires, sur celles des ressources à consacrer à la Communauté, de la politique agricole commune et des négociations sur le commerce mondial (GATT) ; ils se sont livrés, à propos de l'ex-Yougoslavie, à une prestation qui fait douter des ambitions qu'ils proclament dans le traité de Maastricht.

Le hasard veut qu'après six mois d'une présidence britannique jugée « calamiteuse » par certains responsables français ce soit le Danemark – autre royaume combien « eurosceptique » – qui prenne le témoin pour six mois. Après avoir obtenu à Edimbourg à peu près toutes les dérogations qu'ils désiraient, les Danois devraient cette fois « remonter dans le train » et faciliter ainsi une ratification par la Grande-Bretagne. C'est du moins l'ambition affichée du premier ministre, M. Poul Schlüter, qui souhaite mener de pair rapidement les négociations avec les pays candidats à l'adhésion, dont ses voisins nordiques, conclure un accord sur le GATT, et s'occuper de la question yougoslave, en particulier du problème des réfugiés.

MAIS ce plan de bataille louable pourrait être contrarié par une crise politique intérieure. La chute du gouvernement de centre droit entraînerait le retour aux affaires des sociaux-démocrates, dont le leader, M. Poul Nyrup Rasmussen, n'a pas intérêt à clamer trop fort ses convictions européennes : les deux tiers de ses électeurs ne l'avaient pas suivi lors du référendum de juin ! Rien ne garantit donc que la Communauté à Douze puisse être solidement remise sur les rails dans les six prochains mois.

M 0147 - 0101 0 - 7,00 F



Tandis que M. Boutros-Ghali déconseille le recours à la force

La France demande que Sarajevo soit sous protection de l'ONU

M. Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, qui était attendu, jeudi 31 décembre, à Sarajevo, a demandé au Conseil de sécurité de différer « pendant une période raisonnable » les mesures envisagées pour faire respecter, par la force, l'interdiction de survol de la Bosnie par l'aviation serbe. Avant la conférence de Genève, qui doit notamment réunir, samedi, les présidents bosniaque, croate et serbe, M. Boutros-Ghali estime qu'il faut donner « une dernière chance » à la paix. De son côté, la France a demandé, par la voix de M. Dumas, que Sarajevo soit placée sous protection de l'ONU.



Sarajevo *« n'est pas un cirque »*, proclame un groupe d'intellectuels bosniaques dans un manifeste publié, mercredi 30 décembre, pour protester contre la visite que devait faire, jeudi, dans cette ville, M. Boutros-Ghali. Reprochant au secrétaire général de l'ONU d'avoir endossé des *« résolutions futiles impudemment utilisées pour tromper Sarajevo et la Bosnie-Herzégovine pendant neuf longs mois »*, ils estiment qu'il faudrait interdire à M. Boutros-Ghali l'entrée dans la capitale, *« ne pas lui permettre*, écrivent-ils, *de s'attaquer à la seule chose que nous ayons encore après neuf mois de souffrance : notre dignité »*.

La colère de ces intellectuels aura redoublé après les propos tenus, mercredi à Genève, par le secrétaire général de l'ONU.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite et nos informations page 3

L'énigme du fichier des juifs

Selon l'historien René Rémond, le fichier du recensement ordonné par les Allemands sous l'Occupation aurait été détruit en 1948 et 1949

par Laurent Greilsamer

Est-ce l'ultime rebondissement d'un feuilleton tout à la fois historique et politique ? C'est en tout cas une nouvelle à forte charge émotionnelle et propre à la controverse : le fichier des juifs de 1940 découvert en novembre 1991 dans les archives du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, et dont *le Monde* avait révélé l'existence, ne serait pas le fichier du recensement ordonné par les Allemands sous l'Occupation. Dans un prérapport dont nous publions les principaux passages *(lire page 7)*, l'historien René Rémond est formel : *« Dès que nous avons commencé à manipuler les fiches individuelles, il est apparu qu'elles ne concernaient que des juifs ayant été arrêtés*, écrit-il. *Bref, c'était le fichier des victimes et non celui de la population juive du département de la Seine. »*

Confronté à ce sujet douloureux en tant que ministre de tutelle des Archives de France, M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a décidé de rendre publique la note de M. Rémond vingt-quatre heures après l'avoir reçue, soit mercredi soir 30 décembre, dans un *« esprit de transparence, de vérité et de sérénité »*. La polémique n'en sera pas pour autant évitée.

Lire la suite, ainsi que les principaux extraits du rapport Rémond, et nos informations page 7

Après la hausse de 1,2 % en novembre

Le seuil des 3 millions de chômeurs est désormais inévitable

En hausse de 1,2 %, le chômage frappait 2 971 000 personnes au mois de novembre, en données corrigées. Désormais, le seuil des trois millions de chômeurs, qui a été franchi en octobre en données brutes, ne pourra plus être évité.

Depuis longtemps en augmentation, les licenciements économiques sont en hausse de 17,8 % sur un an. La conjugaison des plans sociaux, qui se multiplient, et du tarissement du volume des embauches nouvelles explique cette grave détérioration du marché du travail. Pour le gouvernement, réduit à l'impuissance, aucun dispositif n'est en mesure d'endiguer le flot. D'où son appel pour que les entreprises imaginent de meilleures solutions lors des suppressions d'emploi.

Lire les articles d'ALAIN LEBAUBE et nos informations page 14

Le Monde *présente à ses lecteurs ses meilleurs vœux pour 1993*

POINT

La partition de la Tchécoslovaquie

Le 31 décembre, à minuit, deux Etats distincts voient le jour, après soixante-quatorze années de coexistence entre Tchèques et Slovaques.

page 4

LIVRES

- Ingmar Bergman romancier.
- Riches heures marocaines. Histoires littéraires, par François Bott : « La moindre des politesses ».
- La symphonie Rybakov.
- Tristan Bernard, l'ironiste.
- Science-fiction : Epopées mythologiques.

pages 9 à 12

Le sommaire complet se trouve page 28

Les violences d'Egon Schiele

Cent dessins et gouaches du peintre viennois sont exposés à Paris

par Philippe Dagen

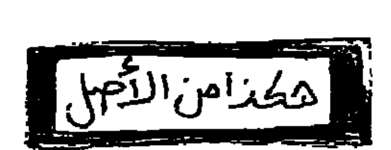
Egon Schiele est mort à Vienne, le 31 octobre 1918, quelques jours avant Guillaume Apollinaire et du même mal que le poète, la grippe espagnole. Egon Schiele avait vingt-huit ans et la réputation d'un fort mauvais sujet. Il avait été condamné à quelques jours de prison par un juge ému par ces dessins *« de nature pornographique et susceptibles de corrompre la jeunesse »*. Il avait alors vingt-deux ans et venait de se détacher de l'influence de Gustav Klimt – dont il fit un portrait funéraire sans compassion en février 1918 – et du symbolisme panthéiste très en faveur dans la Vienne de la sécession.

Pornographie, mort, Klimt, la sécession, Vienne : l'essentiel de Schiele est dans ces mots et ces noms antagonistes. La vue d'une centaine d'œuvres de papier réunies à Paris le rappelle ou le démontre : une violence électrique naît de ces contradictions, violence qui foudroie et tétanise les corps.

A vrai dire, Schiele ne dessine pas ; il découpe une forme d'un seul trait de crayon sur le blanc du papier, ligne brisée, anguleuse, qui se divise en fourches et se prolonge jusqu'au bord de la feuille. Volumes, galbes, poids, textures ne l'intéressent pas. Il ne modèle ni n'estompe. Il n'y a pas d'ombres, à peine quelques graffitis pour suggérer une chevelure ou une toison. Il n'y a ni lumière ni ombre, mais une clarté blanche et des rehauts de couleurs aigres, vert, rouge, orange cadmium, qui indiquent saillies et creux. De rares détails de vêtements, des bas-noirs, une chemise relevée, un corsage déboutonné, une jupe retroussée de temps en temps, c'est assez pour le pittoresque, puisque le regard ne se porte que sur le corps déshabillé, sur quelques endroits de ce corps, le sexe, le visage, les mains.

Lire la suite page 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

Culture

Il faut repenser l'organisation de la musique à Paris

par Marcel Landowski

IL faut en profondeur repenser l'organisation de la musique à Paris et par là même la coordonner avec les actions de la région parisienne afin également de mieux soutenir et rééquilibrer l'ensemble de la vie musicale en France. Car tout se tient.

Rappelons deux chiffres insolents. S'ils datent des années 1988-1989, ils n'ont dû guère changer depuis. L'Etat dépense 350 F par Parisien pour la musique, 3,50 F par Français hors Paris (lyrique, symphonique, contemporaine, vocale, etc.)

Certes, la capitale doit être le phare et l'exemple, mais ne peut se développer harmonieusement que si les grandes régions françaises respirent et vivent également brillamment. Si un corps sans tête ne peut exister, il en est de même d'une tête sans corps. Cette réflexion de simple bon sens ne doit jamais être occultée. Or cette disparité qui, me semble-t-il, frise le scandale paraît normale à une large partie de la «nomenklatura» parisienne. Il va de soi que les directeurs de la musique qui se sont succédé au ministère depuis une dizaine d'années ne sont en rien responsables de cette grave anomalie, qui incombe à un pouvoir politique anesthésié par un nombrilisme parisien sans vraie culture.

En effet, la vie lyrique, la vie symphonique, la création vivante, les multiples actions plus modestes mais qui sont le sel de la Terre et qui sont du domaine de l'Etat devraient être repensées en profondeur à Paris, et cela évidemment en accord et complémentarité permanente avec le travail accompli, notamment au Châtelet et dans les enseignements artistiques, par la Ville de Paris. Je sais que les responsables techniques des deux administrations travaillent avec courage et lucidité, mais le pouvoir politique et le ministère des finances sont les vrais maîtres du jeu. Quels sont les problèmes majeurs et comment pallier ce malaise national?

Parlons du lyrique d'abord

Il y avait avant 1981 quatre théâtres lyriques à Paris : le palais Garnier, le Châtelet-TMP, le Théâtre des Champs-Elysées et l'Opéra-Comique. Il faut ajouter à ce parc déjà considérable le Palais des congrès (excellent pour la danse), le Palais omnisports de Bercy pour quelques grandes et fort utiles manifestations lyriques populaires. Ces quatre grands théâtres, vétustes alors quant à leurs moyens techniques et sans moyens financiers sauf le palais Garnier et sur un autre plan le Châtelet (celui-ci devant être mis à part car, théâtre d'accueil principalement, il n'entretient ni orchestre ni chorale permanents), représentaient, bien entretenus et coordonnés quant à leurs vocations respectives s'ils avaient été aidés chacun suivant les besoins de leurs missions, des moyens d'action considérables et absolument suffisants pour le public parisien. Peu de villes au monde possèdent de tels outils de base.

Soudain, pour des motifs qui me paraissent relever plus du fantasme que de la réflexion, fut inventé l'Opéra Bastille. Tout a été dit sur cette aventure (que Maurice Fleuret, dès ses débuts, avait, comme moi, considéré comme une faute), mal engagée et aujourd'hui dans une situation d'apesanteur inquiétante bien que, quand il donne des représentations, le public y vienne fort nombreux (ce résultat est à porter au crédit de Georges Hirsch, vrai homme de théâtre). Je dis «apesanteur» car on perçoit mal la volonté d'une politique cohérente si par contre la «pesanteur» financière est, elle, manifestement et douloureusement perçue par toute la vie musicale française. Environ 600 millions par an pour jouer trop peu et avoir relégué notre admirable ballet au palais Garnier, où tant de places sont ou mauvaises ou aveugles.

1. – LA BASTILLE. Avant l'ouverture, il était de simple bon sens de dénoncer et d'aménager les conventions collectives. Ce ne fut pas fait. Ce fut une erreur que payent les responsables actuels, car on ne discute pas de conventions collectives avec un théâtre en état de marche. D'autre part, nous manquons cruellement de salles de concerts à Paris. Pleyel seul y est consacré. Les concerts donnés au Théâtre des Champs-Elysées empêchent une exploitation lyrique normale de cette si belle salle pour l'opéra et la danse. On aurait pu rêver d'avoir à Paris deux belles salles de concerts ; là encore, c'est trop tard. Cependant il paraît très possible de modifier la politique générale en alternant systématiquement concerts et spectacles (lyrique et danse) en étroite complémentarité avec le palais Garnier. Il semble que ce soit le but de Jean-Marie Blanchard et de Brigitte Lefèvre. Je m'en réjouis.

Cela implique enfin, dans un souci de bonne gestion financière et de sérieux, d'abandonner le «gadget» de la salle dite modulable, ridicule «dada» particulièrement onéreux de M. Boulez, dont le fonctionnement alourdira encore gravement une ardoise déjà considérable, et d'en faire, si c'est encore possible, une salle de concerts et de lyrique de petite dimension. Cependant, la sagesse ne serait-elle pas de mettre entre parenthèses pour un temps indéterminé cette salle supplémentaire et d'affecter les crédits de sa construction à la rénovation du palais Garnier, et d'économiser ainsi des frais de fonctionnement qui pour le moment ne paraissent guère utiles.

2. – LE PALAIS GARNIER. Il faut engager enfin les travaux de rénovation de ce merveilleux théâtre, une des plus belles salles du monde, y compris pour l'acoustique. Construire sur le parking arrière les surfaces de bureaux nécessaires afin de créer dans le bâtiment la ou les salles de répétition indispensables. Le coût, à étudier, serait certainement quatre à cinq fois inférieur à ce qui fut dépensé pour la Bastille. En outre, sous réserve d'une étude acoustique attentive, réaliser ce que je fis faire au Châtelet, c'est-à-dire supprimer toutes les cloisons de loges et de nombreux piliers afin d'obtenir de larges balcons, d'où chacun peut voir et entendre sans se tordre le cou dès qu'on est dans le fond d'une loge. On gagnerait ainsi un certain nombre de places excellentes.

3. – LE CHATELET. Si le Châtelet est depuis sa recréation le théâtre le plus heureux de Paris, c'est parce que, après la décision de Jacques Chirac de faire reprendre sa gestion par la Ville, je lui avais donné une vocation ouverte sur toutes les formes de vie lyrique, musicale et chorégraphique, notamment une belle saison d'opérette ou de comédie musicale de deux ou trois mois chaque année (au moment des fêtes), équilibrée avec des opéras, des ballets et de nombreux concerts. Jean-Albert Cartier dès l'ouverture, aujourd'hui M. Lissner, avec une aide sérieuse de la Ville de Paris, ont réalisé avec talent cette politique. Il est évident qu'il ne faut pas comparer cette gestion avec les Opéras de Paris car, comme il est dit plus haut, le Châtelet n'est que théâtre d'accueil ou de coproduction n'entretenant aucune masse orchestrale ou chorale. Il faut comparer ce qui est comparable, mais sa réussite conduit à proposer à l'Etat une politique comparable pour le Théâtre des Champs-Elysées, à condition d'étudier sérieusement le problème des orchestres.

4. – LE THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. Il faut que l'Etat, peut-être la Ville, passe des conventions avec le Théâtre des Champs-Elysées pour permettre à ce théâtre de vivre normalement, comme le Châtelet, en étant largement théâtre d'accueil et partiellement de création. Ces conventions pourraient être, dans le cadre d'une politique décidée d'un commun accord, une simple garantie d'un déficit plafonné. Ce principe, dans ce cas, me paraît sain et correspond à la réalité de la vie en responsabilisant la direction. L'actuelle équipe qui presque sans moyens fait déjà un travail remarquable créerait un excellent pôle d'émulation autour d'Alain Durrel.

5. – L'OPÉRA-COMIQUE. – L'Opéra-Comique devra être, après les travaux indispensables de rénovation, le théâtre de l'Opéra français des jeunes chanteurs français et de la création. Sur ce dernier point, essentiel, les œuvres nouvelles devraient être données au moins pendant un an, régulièrement chaque mois, après les premières représentations. Le principe d'une œuvre nouvelle créée pour quatre ou cinq représentations pour être abandonnée aussitôt est un pur non-sens. Ce principe ne peut permettre à aucune œuvre de jouer sa chance auprès des professionnels et du public. Que seraient devenus *Carmen* ou *Pelléas* après des débuts pour le moins difficiles si telles avaient été, en leur temps, les habitudes d'aujourd'hui ? Il faut donner à l'excellente équipe dirigeante actuelle et à son patron, Thierry Fouquet, les moyens de cette action.

En outre, la salle Favart devrait à mon sens devenir, en étroite collaboration avec la région Ile-de-France, qui accomplit déjà des efforts importants, le point de départ d'une toujours plus large irradiation lyrique dans l'immense région parisienne, peuplée d'environ 10 millions d'habitants.

Mais, m'objectera-t-on : avec quels orchestres, avec quel argent ferez-vous vivre ces théâtres, y compris le Châtelet ?

Là aussi, en effet, il faut tout revoir. Nous manquons cruellement à Paris d'au moins un orchestre de grande valeur pour faire vivre la musique dans ces diverses fosses d'orchestre. *Utiliser, comme le font* certains théâtres et surtout le Châtelet, soit l'Orchestre de Paris soit les orchestres de la Radio est un détournement de mission et de subventions pour l'un et pour les autres, dangereux pour l'existence même des orchestres de la Radio, formations destinées à l'antenne, non aux fosses d'orchestre.

Un directeur et un seul

Ce que je vais indiquer maintenant marque un vrai bouleversement psychologique et économique de l'exploitation lyrique de nos grands théâtres parisiens, sauf Bastille et Garnier. Je crois en effet que, pour enrayer une dérive financière toujours grandissante et pour répondre aux lois du marché, c'est-à-dire aux besoins du public, il faut, en apportant des aides publiques représentant une garantie de déficit, garantie suffisante pour une politique définie entre les directions et les organismes qui subventionnent, donner plus de pouvoir en les responsabilisant aux directions concernées. En outre, dans chaque maison, et cela est surtout vrai pour la Bastille et le palais Garnier, il faut un directeur et un seul. Ce ne sont ni le président ni le conseil d'administration qui lèvent le rideau : ce sont le directeur et tout le personnel technique et musical dont il a la charge. Il faut cesser, et notamment dans nos théâtres nationaux, de diluer les responsabilités entre diverses entités administratives : le directeur dirige, il doit être le seul responsable. L'administration est au service de l'artistique, il doit contrôler les budgets, mais jamais sous ce prétexte s'arroger le pouvoir.

En ce qui concerne les musiciens d'orchestre, il faudrait envisager, outre l'orchestre du ou des Opéras de Paris, une grande formation nouvelle à créer, afin de la mettre au service des autres théâtres conventionnés dans les conditions évoquées plus haut.

Il y a à Paris un considérable et remarquable vivier de musiciens. A partir de ce vivier et en s'appuyant également sur nos grandes et hélas abandonnées associations symphoniques parisiennes, un très bel orchestre, à géométrie variable, devrait être mis à la disposition aussi bien du Théâtre des Champs-Elysées que du Châtelet ou de l'Opéra-Comique et, *s'il le désire*, du *Palais* des congrès. Des conventions, là encore, devront être passées entre la direction de cet orchestre (après concours de recrutement et obligations précises) et les divers théâtres concernés. Cet orchestre pourrait être aidé par les pouvoirs publics également sous la forme d'une convention garantissant un déficit plafonné.

Un tel bouleversement des habitudes de pensée, une telle responsabilisation des cadres devrait, j'en suis convaincu, faire disparaître des dérives financières (des cachets indécents par exemple) et permettre de réaliser des économies largement suffisantes permettant de créer ce nouvel orchestre et de dynamiser toute la vie lyrique parisienne, donc dans tout le pays. Ainsi pourrait revivre la musique nouvelle, et cela en toute liberté.

Certes, tout cela devra être étudié en profondeur, mais en lançant ces idées, que certains considéreront comme irréalistes ou même scandaleuses, je me remémore cette phrase que m'avait dite André Malraux quelques semaines après m'avoir nommé responsable de la musique devant quelques remous journalistiques très parisianistes : *«Soyez certain que si le pouvoir politique, en l'occurrence moi, est d'accord avec vous sur un grand projet que j'approuve, vous pouvez vous faire insulter par de nombreux journaux, n'en tenez aucun compte.»*

«Lance ton cœur par-dessus la haie, ton cheval suivra», a dit Bernanos. Il y a de belles haies à franchir.

▶ Marcel Landowski est membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.

Réinventer le réel

par Michel Anthonioz

LA polémique engagée autour du «reality show» et de l'information-spectacle pose une nouvelle fois la question du traitement de la réalité par la télévision. Tout se passe comme si deux mondes devaient cohabiter dans nos étranges lucarnes, celui de la réalité – dont rendrait compte exclusivement l'information – et celui de l'imaginaire, les programmes de fiction.

Cette vision des choses est un peu simpliste. Elle ne recoupe pas les divers genres de la télévision qui tentent d'appréhender le réel : l'information, la fiction et le documentaire. A leur manière, chacun de ces genres rend compte du réel, en utilisant les ressources du langage audiovisuel.

Marshal McLuhan, qui fut considéré dans les années 70 comme le prophète de la Galaxie Télévision, faisait la distinction entre les médias «froids», appelant une forte participation du public (la télévision) et les médias «chauds» qui livrent un message saturé (la *radio*, le *téléphone*). La télévision suscite par essence une forte participation émotionnelle du téléspectateur. Il est donc logique que producteurs et programmateurs aient cherché à associer le téléspectateur au message, dans ce qu'il est convenu d'appeler le «reality show».

Les interrogations sur ce type de programmes sont d'une autre nature.

Le degré zéro

Le degré zéro de la captation de la réalité, ce sont les informations, l'actualité telle qu'elle est traitée dans le journal télévisé. Le journaliste prétend montrer le monde «tel qu'il est». En fait, le journaliste ne donne qu'une vision parcellaire, superficielle, sensationnaliste, impérialiste, du monde. La logique de la télévision conduit à mettre en scène l'information comme un spectacle pour tenir les téléspectateurs en haleine.

Ce «show» qu'est devenu le journal pratique de façon délibérée un fractionnement du temps, de l'espace, des problèmes humains. La réalité est asservie à la machine journalistique. L'actualité n'existe que si on peut la filmer. Mais quelle est cette réalité filmée ? Est-ce vraiment la réalité ?

Ce phénomène de l'imperium de l'information-spectacle sur la télévision a été concomitant avec la dévalorisation du politique. En se faisant par désir d'efficacité les complices des journalistes, les politiciens ne sont-ils pas devenus les premières victimes du système ?

Mais les vrais otages sont les téléspectateurs. Le rêve de l'agora a débouché sur un univers virtuel face auquel les individus sont de plus en plus isolés dans leurs foyers, impuissants, infantilisés et conduits à l'irresponsabilité. Il est rare que le réel prenne un sens pour le téléspectateur. Le traitement de l'information s'apparente de plus en plus au spectacle : cinéma, théâtre, cirque.

La problématique du «reality show» se situe là. Tant que ce sont des comédiens, des animateurs de variétés, ou des présentateurs de la météo qui se prêtent à ce jeu, la traditionnelle séparation entre le réel et la fiction est maintenue. Mais lorsque cette règle est franchie, lorsqu'un journaliste connu se transforme en bateleur de foire, lorsque les plus hautes autorités de l'Etat se prêtent au jeu, on ne voit plus très bien ce qui fait la différence entre les cascadeurs de «La nuit des héros» ou des «Marches de la gloire» et les élus du peuple. Cette *confusion est grave. Elle* pose un problème déontologique qui devient une question de société, du fait de l'impact du médium.

A l'autre bout de l'échelle des genres, la fiction. C'est en principe le domaine de l'imaginaire. Mais les films, les téléfilms et les séries touchent le téléspectateur parce qu'ils reflètent une réalité dans laquelle le téléspectateur s'implique.

Au-delà de l'*identification* au héros, la fiction qui pourrait n'être que du «chewing-gum pour les yeux», une façon d'échapper au quotidien, engage le téléspectateur dans un autre réel, auquel il n'a pas accès.

Le documentaire

Entre le traitement brut de la réalité et la fiction, le documentaire est la forme de télévision qui s'approche le plus de la réalité. Le renouvellement de ce genre, sa capacité à s'exporter, est l'un des faits marquants de ces dernières années.

Nombreux sont les cinéastes qui ont su trouver dans le documentaire un champ d'action où leur liberté créatrice a pu s'exercer à l'abri du couperet de l'audience. Le vrai documentaire s'impose autant par ses qualités cinématographiques que comme moyen d'intervention social et politique. De nombreux exemples récents montrent qu'il n'est pas condamné par essence au ghetto et que des audiences très larges peuvent être réunies pourvu qu'il soit convenablement programmé.

Le documentaire devrait être l'un des genres privilégiés d'une télévision de service public. Il permet de rendre aux gens leur dignité, leur passé et leur présent, c'est-à-dire leur vie. C'est l'anti-«reality-show».

Le documentaire introduit le temps dans la captation de la réalité. Il permet de raconter une situation en développement. Le documentaire ne filme pas des instantanés décousus mais des processus. Il suscite l'analyse du téléspectateur en suggérant la distance critique nécessaire. Il ne répugne pas de jouer sur l'émotion – essentielle à toute communication – *mais sans voyeurisme* ni sensationnalisme.

Le documentaire permet une approche globale. Par son mode de préparation, il permet une découverte différente du réel là où la rapidité de l'information contraint à la reproduction de stéréotypes.

Le vrai documentaire donne le temps à la parole. Il fuit le commentaire, le didactisme et l'impérialisme journalistique. Dans le documentaire, il y a une implication de l'auteur – comme dans la fiction, – un regard qui constitue en soi une exploration de la réalité humaine. Le documentariste passe beaucoup plus de temps à comprendre, à analyser, à préparer, à interroger puis à monter, qu'à filmer. La forme et le fond sont indissociables dans un documentaire. Il y a une vertu de la forme tendue et rigoureuse, qui n'est en rien synonyme de l'ennui.

La compréhension du réel est un élément fondamental de la culture d'hier comme d'aujourd'hui. Cette liberté est essentielle. Elle touche au devenir de la société. Il s'agit de dépasser le stade de la propagande au moment où s'effondrent les idéologies, d'en finir avec les jeux stériles entre le politique et le médiatique, de réinventer le réel.

▶ Michel Anthonioz est directeur général adjoint de la SEPT-ARTE.

Cambodge

Plus de fermeté à l'égard de la Thaïlande

par Jean-Luc Domenach et François Godement

AU Cambodge, comme en Yougoslavie, au Kurdistan irakien et en Somalie, la communauté internationale est engagée dans d'importants déploiements qui oscillent entre l'action humanitaire et l'intervention politico-militaire. Irrésistiblement, les blocages que rencontre l'action humanitaire incitent à passer à une intervention armée, à la fois souhaitée et redoutée : souhaitée par une fraction généreuse de l'opinion publique, redoutée par des gouvernants qui connaissent la sensibilité des grandes démocraties occidentales à leurs pertes en vies humaines.

C'est peut-être encore plus vrai au Cambodge qu'ailleurs. Le général Loridon, premier commandant des forces de l'ONU sur place, *avait clairement dit, avant d'être* relevé de ses fonctions, la nécessité d'une confrontation militaire directe avec les Khmers rouges. Mais il ne pouvait guère être suivi par une quarantaine de pouvoirs politiques peu soucieux d'aventurer leurs troupes contre les soldats de Pol Pot. A cela s'ajoute un autre facteur : aussi bons tacticiens que stratèges du génocide, les Khmers rouges savent aujourd'hui doser leurs provocations. Ils révèlent l'importance de leur matériel militaire mais ne l'utilisent pas, ni ne le rendent. Ils enlèvent quelques soldats en réplique aux premières sanctions de l'ONU, mais s'abstiennent pour l'instant d'actions directes contre les soldats japonais, le plus politiquement vulnérable des contingents onusiens. C'est aujourd'hui évident : les Khmers rouges attendent que l'ONU rembarque.

Aussi est-il temps de mettre les nations responsables d'Asie du Sud-Est, et singulièrement la Thaïlande, devant leurs responsabilités. Elles ont construit la réputation de l'ASEAN sur les très longues tractations diplomatiques autour du Cambodge. Elles ont, et à nouveau en particulier la Thaïlande, soutenu *la résistance cambodgienne*, y compris les Khmers rouges, au nom de la lutte contre les ambitions vietnamiennes. *Cette compromission fut partagée par l'Occident, au nom de la survie d'un Etat cambodgien éloquemment défendu par le prince Norodom Sihanouk.*

Aujourd'hui, il n'existe plus aucune justification ni excuse à une quelconque passivité ou non-intervention des voisins du Cambodge. Le Vietnam est exsangue. Et si l'on peut observer que, du côté de *Phnom-Penh*, les droits de l'homme ne sont pas suffisamment respectés, il faut alors souligner que la menace khmère rouge est un prétexte idéal, mais hélas indéniable, pour le maintien d'une dictature sécuritaire. Peut-on, quand on est comme la Thaïlande une grande nation exportatrice, inspiratrice d'une nouvelle organisation économique de l'Asie, jouer sur les deux tableaux et protéger à ses frontières des bandes criminelles, comme un vulgaire Hafez El Assad au Liban ? Peut-on prétendre être une nouvelle démocratie mais maintenir des ambitions territoriales d'un autre âge sur des provinces perdues depuis un siècle ?

Cela, les pays occidentaux et le Japon, qui sont les grands contributeurs de l'ONU au Cambodge, *mais qui ont aussi des visées* commerciales importantes en Thaïlande, doivent le dire sans équivoque. Une action diplomatique ferme et sans détour vaut mieux que d'inutiles pertes de l'ONU en vies humaines au Cambodge, ou qu'un départ ignominieux après des élections qui ne régleraient rien. *Est-il vraiment plus facile de dépenser, même en pure perte*, 2 milliards de dollars, et d'exposer au danger des centaines de milliers de réfugiés rapatriés récemment, que d'adopter une diplomatie ferme à l'égard du nouveau «dragon» économique de Bangkok ? Il est plus que temps d'adopter cette fermeté, avant que le Cambodge ne sombre à nouveau dans un chaos sanglant.

▶ Jean-Luc Domenach est directeur du Centre d'études et de recherches internationales (CERI) et François Godement, professeur aux Langues O et chercheur à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

ÉTRANGER

La situation dans l'ex-Yougoslavie

M. Milan Panic conteste sa destitution

BELGRADE

de notre correspondante

« Je ne démissionnerai pas. » Au lendemain du vote, par le Parlement fédéral, d'une motion de censure contre son gouvernement, le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, a refusé, mercredi 30 décembre, de se retirer. Il a qualifié d'*« anticonstitutionnelle »* la décision de l'Assemblée de désigner un premier ministre intérimaire pour le remplacer immédiatement.

M. Panic a décidé d'appliquer à la lettre la Constitution yougoslave qui avait été écrite sur mesure par les hommes de M. Milosevic lorsque celui-ci avait créé le 27 avril 1992 la «nouvelle Yougoslavie» (réduite à la Serbie et au Monténégro). La loi fondamentale stipulant que *« le chef du gouvernement et son cabinet restent en place jusqu'à ce que le président yougoslave nomme un nouveau mandataire »*, M. Panic est déterminé à conserver son poste jusqu'à la réunion de la nouvelle assemblée issue des élections du 20 décembre et l'investiture de son successeur.

La décision du Parlement, mardi, de désigner le vice-premier ministre, M. Radoje Kontic, comme chef, par intérim, du gouvernement fédéral, est, selon le ministre de la justice, *« anticonstitutionnelle »* et donc nulle. Mais M. Milan Panic a, semble-t-il, peu de chances de se voir reconduire dans ses fonctions. Les socialistes (ex-communistes) de M. Milosevic et les ultranationalistes de Vojslav Seselj, qui ont renversé mardi le gouvernement, disposeront dans la nouvelle Assemblée fédérale de la majorité des deux tiers et s'opposeront à sa réélection. Même si M. Panic s'accorde quelques semaines de répit en refusant de céder à la pression de M. Milosevic et de ses alliés ultranationalistes, il sera sans doute contraint de quitter prochainement les devants de la scène politique. En attendant, il compte utiliser ses dernières semaines comme premier ministre pour tenter de dissuader l'Occident d'intervenir militairement en Bosnie. Ces menaces sont *« sérieuses »*, reconnaît M. Panic, qui a annoncé, mercredi, qu'il s'apprêtait à *« se rendre de capitale en capitale »* pour convaincre ses homologues étrangers que l'intervention militaire ne permettrait pas de mettre un terme à la guerre. Toutefois, *« cette politique insensée du monde qui menace d'intervenir contre nous est* [à ses yeux] *le résultat de la politique insensée menée à Belgrade »*.

F. H.

La France demande que Sarajevo soit sous protection de l'ONU

Suite de la première page

Faisant état d'un *« nouvel élan en faveur d'une solution pacifique »*, M. Boutros-Ghali a mis en garde contre les pressions qui s'exercent actuellement sur le plan international en faveur d'un recours limité à la force contre les Serbes. Dans un message adressé le même jour au président du Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU exprime sa conviction qu'*« une intervention militaire à ce stade pourrait menacer le processus de paix et engendrer le risque d'une escalade des hostilités dans la région et au-delà »*. Il demande aux membres de ce Conseil de différer *« pendant une période raisonnable »* les mesures qui seront décidées pour faire respecter par la force l'interdiction de survol au-dessus de la Bosnie. Le projet de résolution sur ces mesures, qui fait l'objet de laborieuses tractations depuis quinze jours à New-York, ne devrait pas venir au vote avant la semaine prochaine, contrairement à ce qu'avaient souhaité les Américains. D'ici là, les présidents serbe, croate et bosniaque doivent se retrouver, samedi 2 janvier à Genève, en présence des deux coprésidents de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, MM. Cyrus Vance et David Owen, pour un sommet souvent présenté comme celui «de la dernière chance» et qui portera essentiellement sur le problème institutionnel de la Bosnie.

Interrogé, mercredi, sur France 2, sur l'attitude du secrétaire général de l'ONU, M. Roland Dumas, qui l'avait rencontré dans la journée, a affirmé que M. Boutros-Ghali n'était pas opposé à ce que soit conférée une force contraignante à la résolution de l'ONU interdisant le survol de la Bosnie par l'aviation serbe. *« S'il s'agissait de tout autre chose, bien entendu M. Boutros-Ghali ferait d'amples réserves »*, a poursuivi M. Dumas en faisant allusion aux menaces d'action militaire brandies par les Etats-Unis et qui vont au-delà de la nécessité de faire respecter l'interdiction de survol. M. Dumas a laissé entendre qu'il partageait à cet égard les réserves de M. Boutros-Ghali.

A une exception près, semble-t-il, cependant : *« On ne peut pas (...) laisser se poursuivre les bombardements sur Sarajevo,* a déclaré M. Dumas, *c'est ce que j'ai dit aujourd'hui à M. Boutros-Ghali en lui suggérant qu'un sort particulier soit fait à la capitale de la Bosnie. »* Le ministre, nous indique notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, a insisté sur la nécessité d'une neutralisation rapide de Sarajevo, afin de sauver de l'ultime catastrophe ce qui reste de ses maisons et de leurs habitants. Sans que cela nuise à la bonne marche des négociations, il faudrait donc, selon M. Dumas, doter dans les plus brefs délais la cité assiégée d'un *« statut particulier »* sous la protection des Nations unies.

Le ministre n'a pas donné plus ample précision, mais l'on peut s'attendre à une nouvelle proposition française. Pourquoi en effet Sarajevo et pas Gradacac ou Brcko, où les positions tenues par les Bosniaques sont apparemment tombées, mercredi, permettant aux forces serbes de mieux assurer leur «couloir» au nord de la Bosnie? Pourquoi, sinon pour le symbole, qui permettrait par exemple au président de la République de rappeler opportunément dans son message de fin d'année, jeudi soir, le geste spectaculaire qu'il avait fait au mois de juin en se rendant dans la capitale bosniaque assiégée.

Coup de malchance peut-être, c'est au moment où Sarajevo bruisse des rumeurs d'une contre-offensive des forces musulmanes que vont être présentés les idées françaises de fin d'année. Après la «veille internationale» sur la capitale bosniaque, c'est-à-dire le tour de garde symbolique de personnalités qu'est en train d'organiser M. Bernard Kouchner, quelle forme prendra l'initiative «Sarajevo ville ouverte, ville protégée, ville neutre ou ville pacifiée» concoctée à Paris? S'il s'agit de faire cesser les bombardements, et notamment de faire reculer le matériel militaire lourd massé sur les collines avoisinantes, c'est ce qui avait déjà été proposé et accepté par les belligérants à la conférence de Londres au mois d'août et que le commandant de la FORPRONU, le général Philippe Morillon, s'efforce en vain, depuis, de faire appliquer.

Ira-t-on, là aussi, jusqu'à envisager le recours à la force pour faire respecter les engagements pris?

CLAIRE TRÉAN

□ **Un sondage indique que les Français sont favorables à une intervention militaire.** – *Le Parisien* publie, jeudi 31 décembre, les résultats d'un sondage effectué par l'IFOP, du 28 au 30 décembre, auprès de neuf cent soixante et une personnes âgées de dix-huit ans et plus, selon lesquels 76 % des Français sont favorables à *« l'usage de la force armée pour protéger l'acheminement de l'aide humanitaire dans l'ex-Yougoslavie »*, 16 % d'entre eux y étant opposés. 71 % des personnes interrogées (contre 22 %) se déclarent favorables ce que *« la France utilise sa force armée »* à cette fin, cette proportion tombant à 64 % (contre 27 %) s'il s'agit de *« faire respecter un cessez-le-feu »*.

RUSSIE

M. Eltsine promet pour 1993 la « stabilisation économique » et la « lutte contre la corruption »

L'année 1993 sera en Russie celle de *« la stabilisation économique, financière et matérielle »* et de la *« lutte contre la corruption »*, mais ce sera aussi une année *« politiquement difficile »*, a estimé le président Boris Eltsine dans un message de vœux diffusé, mercredi soir 30 décembre, à la télévision russe. *« Le 2 janvier 1992* (lancement des réformes en Russie) *a marqué la fin d'une époque (...) et le début d'une nouvelle ère. L'année qui se termine a été très difficile, la plus difficile de tout l'après-guerre. Pour moi, cela a été l'année la plus dure de mon existence »*, a déclaré le président russe, d'une voix enrouée par la grippe.

« Mais je suis persuadé que [les réformes] *fonctionnent. (...) Le plus dur est passé, la catastrophe ne s'est pas produite et ne se produira pas. (...) Des millions de Russes l'ont compris. (...) La Russie compte déjà aujourd'hui 17 millions de propriétaires »*, a-t-il souligné. M. Boris Eltsine a annoncé une *« offensive puissante contre la corruption et la criminalité »* en 1993, et assuré qu'une partie du budget militaire russe sera consacrée à cette tâche. *« Le gouvernement doit se concentrer sur les problèmes économiques, et le président sur la protection sociale et la lutte contre la criminalité »*, a-t-il indiqué.

Soucieux de *« reconnaître ses erreurs »*, M. Boris Eltsine a admis que 1992 *« n'avait pas apporté la stabilisation des prix »*. *« Comme nous tous, j'ai compris que je n'étais pas un spécialiste de l'économie de marché. Il s'agit de réformes uniques dans un pays unique »*, a-t-il dit, en profitant pour rendre hommage à l'ancien premier ministre Egor Gaïdar. Il *« a appris à beaucoup de Russes et au président l'économie de marché. (...) Il a choisi des mesures impopulaires. Je lui en suis reconnaissant (...) et je suis persuadé qu'il reviendra, plus tard, à un poste important »*, a affirmé Boris Eltsine. – *(AFP.)*

BULGARIE

M. Luben Berov dirigera un gouvernement d'experts

Le Parlement bulgare a approuvé, mercredi 30 décembre, avec l'appui des anciens communistes, la formation d'un gouvernement d'experts qui écarte la perspective d'élections anticipées cet hiver et met fin à deux mois de crise gouvernementale en Bulgarie.

Le gouvernement, dont la plupart des membres sont sans étiquette, a été élu notamment grâce à la troisième force parlementaire, le parti de la minorité turque (Mouvement pour les droits et libertés, MDL) et au soutien massif du Parti socialiste (PSB, ex-communiste). Au moins 80 députés socialistes, sur les 106 que le PSB compte au Parlement, se sont prononcés pour le nouveau gouvernement lors d'un vote secret.

Le nouveau cabinet, dirigé par l'ancien conseiller économique du président Jeliou Jelev, M. Luben Berov (soixante-sept ans), a été formé après l'échec de deux précédentes tentatives de former un gouvernement, celle du rassemblement anticommuniste Union des forces démocratiques (UFD), puis celle du Parti socialiste, après le renversement, le 28 octobre dernier, du cabinet de M. Filip Dimitrov (UFD). Le gouvernement de M. Berov comprend un ancien ministre de l'UFD, le ministre de l'industrie Roumen Bikov, et trois députés de l'UFD qui en ont été exclus, mardi, en raison de leur participation à ce cabinet. La majorité du groupe parlementaire de l'UFD, où la tendance radicale domine, a boycotté le vote.

Selon M. Berov, il s'agira d'*« un gouvernement de responsabilité nationale »* qui permettra d'éviter des élections en plein hiver, de poursuivre la réforme économique et les privatisations et de stabiliser le pouvoir en Bulgarie au moment où la guerre sévit dans l'ex-Yougoslavie voisine. Des diplomates étrangers ont cependant émis des doutes sur la capacité de M. Berov à poursuivre les réformes s'il est combattu par l'UFD au Parlement.

M. Berov a pris pour une période intérimaire le poste de ministre des Affaires étrangères. Il a prévu pour ce poste le représentant permanent de la Bulgarie à l'ONU, M. Slavi Pachovski, qui doit revenir prochainement en Bulgarie.

Le chef du département des impôts au ministère des finances, M. Stofan Alexandrov, a pris la tête de ce ministère. L'ex-chef de la police, M. Viktor Mikhaïlov, est devenu ministre de l'intérieur, et l'ex-vice-ministre de la défense, M. Valentin Alexandrov, est devenu ministre de la Défense. – *(AFP, Reuter.)*

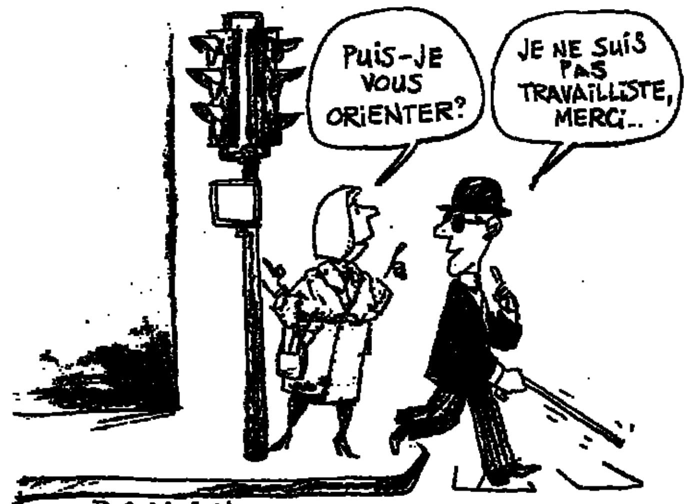
GRANDE-BRETAGNE : incapable de tirer profit des difficultés des conservateurs

Le Labour est en proie à une crise d'identité

Depuis leur échec électoral d'avril dernier, les travaillistes sont en proie à une crise d'identité. Face aux profondes difficultés économiques que connaît la Grande-Bretagne, ils se montrent incapables de proposer une solution alternative crédible, et leur chef, M. John Smith, est de plus en plus critiqué.

LONDRES

de notre correspondant



Certains caciques n'hésitent pas à voir en M. John Smith le principal responsable de la crise que traverse le Labour. Le successeur de M. Neil Kinnock manquerait à la fois de charisme et d'autorité, il serait trop hésitant par souci d'être consensuel, trop urbain pour profiter des faiblesses de ses adversaires politiques. S'agissant, d'autre part, de la réduction de l'influence des syndicats à l'intérieur du parti, il temporise. Or c'est notamment cette promesse, associée à une image de «modernité», qui lui avait valu son élection à la tête de la formation travailliste. Ces critiques, parmi d'autres, semblent fondées : M. Smith est connu pour être un redoutable *« debater »* dans l'enceinte de la chambre des Communes, mais cette réputation semble servir de prétexte à l'inaction.

Depuis sa brillante prestation parlementaire du 24 septembre dernier, lors du débat sur la politique économique du gouvernement (*le Monde* du 26 septembre), le dirigeant du Labour paraît aphone, incapable de profiter d'une conjoncture pourtant défavorable au parti au pouvoir. Ce silence est particulièrement pesant à propos du conflit de l'ex-Yougoslavie, les travaillistes ayant apparemment renoncé à émettre toute idée sur le sujet, laissant l'initiative à M. Paddy Ashdown, le chef du Parti démocrate-libéral. L'Europe et la situation économique ont cependant fourni bien des occasions pour souligner les carences et les faux pas du gouvernement, mais, dans la plupart des cas, les travaillistes ont été confrontés à leurs propres contradictions.

Européen convaincu, M. Smith s'est vu reprocher de sacrifier ses principes à un gain politique éphémère en choisissant de voter contre la motion débattue au Parlement, début novembre, en préalable à la ratification du traité de Maastricht. Le gouvernement, certes, a été bien près d'une défaite politique majeure, mais le Labour n'a pas gagné en cohérence. Or c'est précisément d'une absence de continuité dans les choix politiques dont avait pâti M. Kinnock lors des élections parlementaires d'avril dernier.

Alors que les événements semblent tourner en faveur de M. John Major – au moins depuis le sommet européen d'Edimbourg, – M. Smith est aujourd'hui soumis à de fortes pressions pour que le Labour retrouve ses références européennes : quatre-vingt-cinq parlementaires travaillistes ont récemment signé une motion demandant que le parti s'engage en faveur d'une conclusion rapide du processus de ratification du traité de Maastricht.

« Un manque de vision »

Il y a cependant plus grave. Les Tories sont confrontés à une crise économique sans précédent depuis les années 30 : la dévaluation de la monnaie, la spirale du chômage, la crise des mineurs, autant d'occasions de présenter des propositions, une «autre» politique, qui n'ont pas été saisies. S'il est vrai que certaines mesures du programme travailliste ont été récupérées par le gouvernement de M. Major, cette explication ne comble pas ce que M. Bryan Gould, adversaire malheureux de M. Smith au moment de la succession de M. Kinnock, appelle *« un manque de direction, peut-être même un manque de vision »*, et ce que d'autres, au sein du parti, qualifient d'*« état de torpeur anesthésique »*.

La crise est donc plus profonde : elle tient à l'identité même du Parti travailliste et à sa difficulté à se situer dans un «nouvel ordre» économique international : si les recettes du libéralisme n'ont pas produit que des succès, celles du socialisme ont, globalement, échoué. Face à la crise qui mine l'économie britannique, les réponses ne sont pas nombreuses.

Les travaillistes ne peuvent guère aujourd'hui contester la politique «keynésienne» de croissance finalement choisie par le gouvernement de M. Major, puisqu'ils ont eux-mêmes longtemps demandé une relance de l'économie. Les différences entre les deux principaux partis politiques britanniques ne cessent donc de s'estomper. Au sein du Labour, ce «malaise» s'est récemment révélé lorsque M. Smith a procédé au lancement de la «commission sur la justice sociale».

Le rapport de cette instance constituera probablement la pierre angulaire du programme du Labour en vue des prochaines élections parlementaires, dans quatre ans. Cinquante ans après les conclusions de lord Beveridge (le «père» du «Welfare state», l'Etat-providence), il s'agit d'une *« approche globale et radicale »* de problèmes comme la redistribution des richesses, la couverture sociale, l'emploi et l'impôt, bref tout ce qui constitue la «sensibilité» sociale des travaillistes.

Or le niveau de vie des Britanniques a profondément évolué depuis l'époque de lord Beveridge. Depuis 1989, par exemple, la moyenne des revenus a progressé de 30 %, mais les 10 % de Britanniques se situant au bas de l'échelle sociale ont vu leur revenu régresser de quelque 6 %. Dès lors, faut-il continuer à défendre le principe du versement d'avantages sociaux «universels» (comme les allocations familiales et les retraites), ou réserver l'aide de l'Etat aux plus pauvres?

Le Labour, d'autre part, est-il encore le parti des classes populaires, et notamment d'une «classe ouvrière» en voie d'extinction avec la désindustrialisation massive de l'Angleterre, ou celui de ces classes moyennes dont le soutien lui est indispensable pour espérer l'emporter sur le plan électoral? Y a-t-il encore une «croisade» sociale possible avec le nivellement croissant des politiques, et la notion d'«altruisme» signifie-t-elle encore quelque chose? Les travaillistes ont étudié la victoire de M. Bill Clinton, aux Etats-Unis : celle-ci illustre moins un retour de balancier en faveur des idéaux sociaux des *« années Kennedy »*, comme le croient certains, que le pragmatisme du Parti démocrate.

Il y a peut-être des leçons à tirer de cette expérience : M. Clinton proposait d'augmenter les impôts pour ceux qui gagnent l'équivalent de plus de 134 000 livres sterling (1) par an, alors que M. Smith, lors de la campagne électorale, prônait un alourdissement de la pression fiscale au-delà de 21 000 livres, s'aliénant ainsi le soutien d'un grand nombre de Britanniques. Au sein du Parti travailliste, les partisans d'un «retour aux sources» restent nombreux : pour eux, c'est précisément parce qu'il a gommé ce qui faisait son originalité doctrinale par rapport aux conservateurs que le Labour a échoué. Ils s'opposent aux partisans d'une évolution pragmatique et «clintonienne». Le débat n'est pas très éloigné d'une querelle des anciens et des modernes.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 8,30 francs.

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : le chancelier Kohl lance un nouvel appel contre le racisme.** – Dans son message télévisé de Nouvel An, diffusé jeudi 31 décembre, le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, a lancé un nouvel appel contre le racisme : *« A vous tous, citoyens et citoyennes de notre pays, j'adresse cette demande : soutenez la police et la justice dans la lutte contre la terreur politique extrémiste »*, a déclaré le chancelier, qui a affirmé : *« Nous ne laisserons pas les extrémistes parvenir à leurs objectifs, qu'ils soient de droite ou de gauche. »* Reprenant l'une de ses maximes favorites, M. Kohl a souligné que *« celui qui détourne le regard contribue à encourager les violences »*, avant de s'adresser à ses *« concitoyens et concitoyennes étrangers »*, pour leur dire : *« Vous pouvez être assurés de notre solidarité. Nous vous avons fait venir pour que vous participiez à l'élaboration de notre prospérité. Vous êtes et restez les bienvenus en Allemagne. »* – *(AFP, AP.)*

□ **M. Kohl demande des explications à M. Möllemann.** – M. Helmut Schafer, porte-parole du chancelier allemand Helmut Kohl, a indiqué mercredi 30 décembre, que *« le chancelier attend des explications immédiates et détaillées »* de M. Jürgen Möllemann, ministre de l'économie, accusé récemment à deux reprises par le magazine *Stern* d'avoir utilisé sa position pour promouvoir des intérêts privés (*le Monde* des 25 et 30 décembre). En vacances aux Caraïbes, M. Möllemann a décidé d'interrompre son séjour et de rentrer dimanche en Allemagne, ont indiqué ses services. – *(AP.)*

□ **La cour d'appel repousse la demande de mise en liberté de M. Erich Honecker.** – La cour d'appel de Berlin a repoussé, mercredi 30 décembre, une demande de mise en liberté de M. Erich Honecker, confirmant ainsi la décision prise avant Noël par le tribunal qui juge l'ancien numéro un de la RDA, accusé d'avoir donné l'ordre de tirer sur les Allemands de l'Est tentant de passer illégalement à l'Ouest. La cour d'appel déclare qu'elle ne peut pas prendre la décision d'interrompre le procès. A l'examen des rapports médicaux, elle a cependant estimé que M. Honecker, qui souffre d'un cancer du foie, risquait de ne plus être en état de suivre son procès d'ici peu. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un soldat tué par l'IRA à Belfast.** – Un soldat en permission du régiment royal irlandais (Royal Irish Regiment) a été tué, mercredi 30 décembre, dans le nord de Belfast, en Irlande du Nord, par l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a-t-on appris de source policière. Le jeune soldat, basé à Chypre, était rentré depuis plus d'une semaine, pour ses congés de fin d'année. Il était en compagnie de sa femme et de sa mère lorsque deux hommes l'ont abattu à son domicile. – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : une jeune Allemande tuée à la frontière.** – Une Allemande de dix-neuf ans a été tuée par des douaniers tchèques, mercredi 30 décembre, lorsque ceux-ci ont ouvert le feu sur la voiture dans laquelle elle se trouvait, selon l'agence CTK. Le conducteur, un jeune Allemand, avait forcé un barrage, tous feux éteints, à Svor, à la frontière germano-tchécoslovaque, et heurté un douanier. – *(AFP, Reuter.)*

POINT / LA PARTITION DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Divorce à l'amiable

Le 31 décembre 1992 à minuit, la Tchécoslovaquie cèdera la place à deux Etats distincts, après soixante-quatorze années de coexistence entre Tchèques et Slovaques. Leurs dirigeants, démocratiquement élus, en ont décidé ainsi, sans consultation des populations. Le résultat de référendums aurait d'ailleurs été incertain et probablement variable dans le temps : si les Slovaques ont commencé, dès la chute du communisme, à réclamer leur « souveraineté », leur enthousiasme tombait à mesure que les Tchèques se persuadaient, eux, que la séparation pourrait leur être finalement profitable.

Contrairement à la Yougoslavie, les deux peuples n'ont ni contentieux territorial ni passé de violences, et les Parlements des deux Etats ont ratifié une trentaine d'accords sur leur coopération future. Mais les principaux accords – sur l'union douanière et, pour les premiers six mois, la monnaie commune – risquent d'être bousculés : l'économie des deux Etats diverge, la Slovaquie étant handicapée notamment par son industrie lourde. Son premier ministre Vladimir Meciar a décidé récemment de rapprocher sa politique économique de celle de son homologue tchèque Vaclav Klaus, mais doit faire face aux critiques de son style « autoritaire » et gérer le problème de la minorité hongroise. Les Tchèques, bien que partant à tous points de vue favorisés, ne sont pas à l'abri, eux non plus, d'une montée des extrémismes politiques.

Naissance d'une frontière

SUDOMERICE

de notre envoyé spécial

Sur le bureau du maire de Sudomerice, village morave de 1 200 âmes à la frontière tchécoslovaque, s'étalent des cartes d'état-major et le cadastre du village. *« La douane tchèque sera là, en face de la dernière maison du village qui jouxte la frontière, à quelques mètres de l'endroit où les Allemands avaient construit un poste-frontière en 1939 »*, indique le maître des lieux, Stanislav Tomsej.

La visite des douaniers a précédé d'une semaine le vote de la loi sur la partition par le Parlement fédéral, le 25 novembre dernier. Elle fut, pour les habitants de Sudomerice, le coup de grâce : *« Personne au village ne voulait croire que l'on irait jusqu'au bout, lorsque les douaniers m'ont dit qu'ils allaient installer trois bungalows et détacher vingt-cinq agents pour s'occuper du poste, j'ai compris que c'était fini. C'est terrible ! »*, confie M. Tomsej. Le mauvais souvenir de la frontière instaurée pendant la guerre reste vivant dans ce village, où existe encore un carré de maisons construites pour les douaniers et les gardes-frontières allemands.

La douane de Sudomerice est l'un des dix-huit postes (onze routiers et sept ferroviaires) qui devaient être créés d'ici au 1er janvier 1993 sur la frontière tchécoslovaque, longue de 220 kilomètres. Ces bureaux de douane, en cours d'installation du côté tchèque, contrôleront le mouvement des marchandises entre les deux Républiques afin de prélever la TVA et les droits sur les produits importés de pays tiers.

Des situations absurdes

L'installation de douanes à chaque passage-frontière ne devrait toutefois pas entraîner, au moins dans un premier temps, celle de postes de police : Tchèques et Slovaques n'auront pas besoin de passeport pour se rendre les uns chez les autres. Pourtant, c'est bien cela que redoutent les futurs frontaliers, amers et déçus que *« les politiciens aient détruit la Tchécoslovaquie »*, sans même fournir les explications aptes à calmer les inquiétudes.

« Dans ces communes frontalières, presque chaque famille, souvent mixte, a un parent de l'autre côté. Les gens se demandent comment ils feront pour se rendre visite, pour aller travailler ou faire leurs courses », explique M. Miroslav Svoboda, adjoint au maire de Holic, un bourg slovaque de 12 000 habitants. *« Il était plus pratique d'aller à Hodonin, juste de l'autre côté de la Morava, qu'à Senica, le chef-lieu du district. Et la Moravie est le principal débouché pour nos produits, elle offre aussi de nombreux emplois. Qu'en sera-t-il après le 1er janvier ? »*, s'interroge M. Svoboda, un fédéraliste convaincu qui reproche aux dirigeants, de Prague comme de Bratislava, de n'avoir pas organisé de référendum : *« Il n'y a pas de crise entre Tchèques et Slovaques, ce sont les politiciens qui sont incapables de s'entendre »*.

Pourtant, les relations entre les deux nations risquent de se tendre avec la récession économique attendue pour 1993, quand les licenciements dans les entreprises privatisées commenceront par frapper les Slovaques, comme le laisse entendre le maire de Brodské, Mme Jozefa Simkovicova.

Pour tenter de rassurer les frontaliers, le préfet du district de Senica, M. Vladimir Vydareny, a organisé, avec les maires concernés, une réunion d'information. Proche du premier ministre slovaque Vladimir Meciar, il reconnaît cependant que *« la Slovaquie n'est pas prête »*. *« Nous n'avions pas prévu de douanes*, dit-il, *puisqu'il y aura une union douanière, mais les Tchèques en veulent depuis le début. Dans six mois, nous aurons aussi nos douanes, et en attendant, la frontière sera surveillée par quelques dizaines de gardes-frontières. »*

Le tracé de cette frontière va susciter des situations absurdes : Sidonie, village de 400 habitants rattaché administrativement à la République tchèque, se trouve à cheval sur la frontière naturelle, le ruisseau Vlarka. Toutes les trois maisons, on passe d'un pays à l'autre, au gré des méandres de la Vlarka. La frontière coupe également en deux le chalet de montagne Na Barani, dans les Beskydes, au niveau de la chambre numéro quatre, comme elle sépare des villages de leur gare.

Une commission mixte des ministères de l'intérieur tchèque et slovaque va travailler pendant deux à trois ans sur le problème de la frontière, en commençant par la redéfinition du tracé de 1944. Depuis, le cours de la Morava a été régulé, des méandres ont disparu et des terres agricoles, des bois ou des jardins appartenant à des Tchèques se trouvent désormais en Slovaquie et vice versa. En 1994, la commission devrait installer des bornes matérialisant la frontière. Enfin, un traité sur les frontières pourrait être signé en 1995. D'ici là, un groupe de travail, réunissant maires et préfets des communes et districts frontaliers, tentera de trouver des solutions. *« En bons voisins »*, souligne le maire de Hodonin.

MARTIN PLICHTA

Les étapes de l'accord

En gestation dans les esprits depuis 1990, la partition a été opérée dans les six mois qui ont suivi les élections législatives de juin 1992. Celles-ci ont amené au pouvoir, à Prague, le Parti libéral de M. Vaclav Klaus et, à Bratislava, celui du leader nationaliste Vladimir Meciar.

– 20 juin : MM. Klaus et Meciar signent un accord prévoyant la mise en route avant le 30 septembre du processus de division de la Tchécoslovaquie en deux Etats indépendants.

– 17 juillet : le Parlement de Bratislava proclame la souveraineté de la Slovaquie.

– 20 juillet : M. Vaclav Havel quitte son poste de président de la République tchécoslovaque.

– 27 août : MM. Klaus et Meciar arrivent à un accord sur la création, le 1er janvier 1993, de deux Etats indépendants.

– 1er septembre : adoption à Bratislava de la Constitution slovaque.

– 24 septembre : la cinquième et dernière tentative d'élection d'un nouveau président de la Tchécoslovaquie tourne court.

– 24 novembre : les Parlements tchèque et slovaque approuvent des traités fixant les futures relations entre les deux Républiques. Le lendemain, après deux essais infructueux en l'espace de six semaines, le Parlement fédéral adopte, à une majorité infime, le projet de loi sur la séparation.

– 16 décembre : le Parlement tchèque adopte la Constitution de la République tchèque (Bohême-Moravie). Le lendemain, se tient la dernière réunion du Parlement fédéral.

– 31 décembre : dissolution de la Fédération tchécoslovaque.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE (Bohême et Moravie) : 78 800 kilomètres carrés. Capitale Prague. 10,6 millions d'habitants. PNB par habitant : 7 200 dollars. Taux de chômage : 2,5 %.

SLOVAQUIE : 49 000 kilomètres carrés. Capitale : Bratislava. 5,3 millions d'habitants, dont 10 % de minoritaires hongrois. PNB par habitant : 5 960 dollars. Taux de chômage : 12 %.

Couples mixtes

PRAGUE

de notre envoyée spéciale

Mariés depuis cinq ans, Zuzana et Ivan vivent à Prague. Tous deux ont trouvé du travail dans le privé. Zuzana est tchèque, Ivan est slovaque. La famille d'Ivan vit à Bratislava, mais il n'est pas question pour lui de retourner vivre là-bas : il a fait sa vie à Prague. Alors, avant même la partition, il a entamé des démarches pour obtenir la naturalisation tchèque. Ne pouvait-il donc continuer à vivre à Prague tout en restant slovaque ? *« Je veux pouvoir travailler »*, avance-t-il. En principe, rien ne s'y oppose, lui rétorque-t-on. *« Oui, mais c'est pour la sécurité sociale... »* A l'approche de la partition, la confusion régnait dans les esprits tchèques et slovaques quant au régime qui serait appliqué aux uns dans le pays des autres et inversement.

Mais sans doute *« par crainte spontanée de la discrimination »*, selon un membre du gouvernement tchèque, et parce que jusqu'ici le régime des étrangers est assez restrictif (notamment en ce qui concerne l'accession à la propriété), quelque 30 000 Slovaques avaient déjà présenté, au 26 décembre, des demandes de naturalisation tchèque. La nouvelle législation les y encourage : tout Slovaque pouvait prétendre à la citoyenneté tchèque avant le 1er janvier 1993. Après, ils devront justifier de deux ans de résidence. Et le Parlement de Prague a refusé de reconnaître la double nationalité, comme le souhaitait le gouvernement slovaque.

Fuite des cerveaux

Difficile cependant de parler de « raz-de-marée » slovaque, compte tenu du fait qu'entre 300 000 et 400 000 Slovaques résident en République tchèque. Une bonne partie des demandes déposées semble donc motivée par des raisons familiales : les couples mixtes sont très nombreux, les meilleurs exemples étant d'ailleurs fournis par le premier ministre tchèque Vaclav Klaus, dont la femme, Livia, est slovaque, et par le frère de l'ex-président Vaclav Havel, Ivan, qui a épousé une Slovaque. Certains Slovaques craignent aussi qu'un afflux de la population tzigane de Slovaquie vers la République tchèque ne provoque une nouvelle restriction des attributions de nationalité tchèque.

L'émigration politique ne s'est pour l'instant pas produite. Quelques figures slovaques célèbres – le metteur en scène Jakubisko, la comédienne Vasaryova, jusqu'ici ambassadeur de Tchécoslovaquie à Vienne – ont laissé entendre qu'elles vivraient à Prague. Mais elles se comptent encore sur les doigts d'une main. *« Ce n'est pas le nombre de gens qui partent qui m'inquiète, mais leur catégorie »*, estime l'écrivain Martin Simecka, de parents tchèques mais élevé à Bratislava où il a l'intention de rester, malgré ses désaccords avec l'équipe au pouvoir. L'historien slovaque Lubomir Liptak, lui, pense que, si fuite des cerveaux il devait y avoir, ce serait vers l'Occident plutôt que vers la Bohême ; son fils a épousé une Tchèque, et tous deux vivent à Vienne...

SYLVIE KAUFFMANN

Les craintes de la minorité hongroise

NOVÉ-ZAMKY (Slovaquie)

de notre envoyé spécial

A l'entrée du village de Nesvady, des agents de la voirie démontent le panneau portant le nom de la commune en hongrois *(Nesvad)*, maculé de peinture noire pendant la nuit. *« La semaine dernière, c'est le panneau slovaque que j'ai remplacé »*, constate, désabusé, l'employé communal, qui consacre une bonne partie de son temps à démonter, nettoyer, restaurer et remonter les panneaux portant les noms du village et des rues en hongrois ou en slovaque.

« Il ne faut pas dramatiser ce problème qui ne date pas de ces derniers mois » dans cette région bilingue de la Slovaquie du Sud, estime M. Ondrej Csanda, le maire hongrois de la ville voisine de Nové-Zamky (43 000 habitants dont 31 % de Hongrois, selon le recensement de 1990). *« C'est le fait de quelques individus intolérants des deux communautés, les relations entre Hongrois et Slovaques sont bonnes et aucune tension* n'est perceptible *ici »*, poursuit le maire avant de reconnaître que, néanmoins, *« un des soucis premiers du conseil municipal est de ne pas laisser d'espace à l'intolérance »*.

La *« guerre des panneaux »*, sport régional dans le Sud slovaque où vit l'essentiel de la minorité hongroise (560 000 personnes, soit 10 % de la population de Slovaquie), a rebondi à la suite d'une circulaire récente du ministère slovaque des transports qui, s'appuyant sur la Constitution qui fait du slovaque la langue d'Etat, demandait aux communes de retirer les plaques en hongrois à l'entrée des villages. Après les protestations des partis hongrois et des élus locaux, le premier ministre Vladimir Meciar a dû personnellement intervenir pour calmer les esprits : la directive autorise en fait la présence des panneaux avec le nom en hongrois, mais ils doivent se trouver à quelques mètres de la pancarte officielle en slovaque... Ce dernier malentendu entre le pouvoir slovaque et la minorité hongroise est typique de la situation qui règne en Slovaquie du Sud et illustre les craintes des responsables locaux. Sur cette bande de territoire large d'une quarantaine de kilomètres le long de la frontière avec la Hongrie, où cohabitent depuis des siècles Slovaques et Hongrois, les relations sont *« fragiles »* et *« sensibles aux interventions de l'extérieur »*.

Inquiétudes économiques

« Les habitants de la région sont tolérants, ils ont toujours été habitués à entendre et parler les deux langues. L'intolérance est importée par des Slovaques issus de villages mono-ethniques », explique le dirigeant du Mouvement chrétien démocrate hongrois (MKDH) à Nové-Zamky, M. Imre Nagy. *« La quasi-totalité des Hongrois est heureuse de vivre en paix après les évènements de l'après-guerre* (1) *»*, constate M. Nagy, reconnaissant que les droits des Hongrois en Slovaquie correspondent aux exigences des conventions internationales. Ils y disposent de centaines d'écoles, de la maternelle au lycée – à l'exception d'écoles supérieures, – ils ont le droit d'utiliser leur langue dans les contacts avec l'administration là où ils représentent au moins 20 % de la population. *« Ce n'est pas peu »*, souligne M. Stefan Pétery, leader slovaque de la social-démocratie à Nové-Zamky, qui estime *« exagérées »* certaines nouvelles revendications des partis hongrois.

Le MKDH s'apprête à présenter dans les semaines à venir un projet d'autonomie spéciale pour les régions pluri-ethniques, conférant aux minorités de larges pouvoirs d'autogestion. *« Etre slovaque et ne pas connaître le hongrois, ce qui est le cas le plus souvent, est un réel handicap pour trouver du travail. Les employeurs veulent des gens bilingues, et ils sont surtout hongrois »*, constate M. Pétery qui tient à prévenir une dérive nationaliste des problèmes sociaux dans une région où le chômage touche 12 % de la population et risque de s'aggraver dans les mois à venir. Et c'est bien la situation économique qui inquiète l'homme de la rue comme les responsables politiques locaux. La partition de la Tchécoslovaquie, à laquelle se sont opposés les partis hongrois, aggravera encore la récession à Nové-Zamky, où les entreprises ont vu leurs marchés à l'Est s'écrouler et ceux de Bohême-Moravie s'éloigner.

Si ces prédictions se confirmaient, *« nous craindrions que M. Meciarne joue la carte nationaliste et lance une campagne anti-hongroise »*, dit M. Laszlo Forro, chef du Mouvement Egyuttéles (Coexistence) à Nové-Zamky. *« Il a déjà essayé*, ajoute-t-il, *en déclarant lors de ses meetings que nous jouissons de droits supérieurs aux critères européens. »* Aussi, les dirigeants hongrois restent-ils sur leurs gardes, conservant, comme au lendemain des élections, une attitude soupçonneuse à l'égard du premier ministre slovaque.

M. P.

(1) Les Hongrois du sud de la Slovaquie, occupé entre 1939 et 1945 par la Hongrie, ont perdu tous leurs droits civiques entre 1945 et 1948. 150 000 d'entre eux ont été expulsés, dans des conditions souvent pénibles, vers la Hongrie, 350 000 autres ont été « reslovaquisés ».

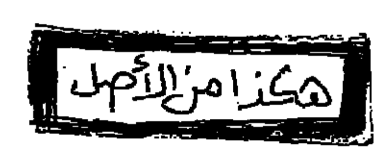
Deux maillots pour les sportifs

La division de la Tchécoslovaquie ne sera pas toujours effective dès le 1er janvier dans le domaine sportif. Ainsi, en football, les matches éliminatoires de la prochaine Coupe du monde se poursuivent jusqu'à la fin de 1993. En cas de qualification, c'est encore une équipe commune aux deux nouveaux Etats qui se rendrait aux Etats-Unis durant l'été 1994.

La plupart des fédérations sportives ont été dissoutes ou sont sur le point de l'être, afin de permettre aux nouvelles fédérations tchèques et slovaques de demander leur affiliation aux fédérations sportives internationales. L'une des premières à s'être engagée dans ce processus a été la fédération d'athlétisme, dissoute le 20 décembre. Les deux nouvelles fédérations devront attendre la prochaine réunion du Conseil de la fédération internationale d'athlétisme, en janvier, pour demander l'envoi de deux équipes nationales aux championnats du monde en salle, du 12 au 14 mars à Toronto.

En hockey sur glace, le championnat national de Tchécoslovaquie, qui comprend dix équipes de Bohême-Moravie et quatre clubs slovaques, se terminera en avril 1993. Une sélection commune jouera, sans drapeau ni hymne national, le championnat du monde, du 18 avril au 2 mai, à Munich et Dortmund. La division n'interviendra qu'à l'ouverture de la prochaine saison, à l'automne 1993. A partir de 1994, les Tchèques conserveront leur place dans le groupe A du championnat du monde, alors que les Slovaques rejoindront les équipes européennes les plus faibles, dans le groupe C.

Dès le 21 décembre, un nouveau Comité olympique tchèque a été créé à Prague. Sa présidente est Mme Vera Caslavska, ancienne championne olympique de gymnastique aux Jeux de Tokyo (1964) et de Mexico (1968). La veille, la Slovaquie s'était dotée d'un comité olympique présidé par M. Vladimir Cernusak, membre du Comité international olympique.





PROCHE-ORIENT

Après un entretien avec M. Yasser Arafat

M. Roland Dumas propose un compromis pour les Palestiniens expulsés

Pour tenter de trouver une solution au problème des Palestiniens expulsés par Israël, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, s'est entretenu, mercredi 30 décembre, à Genève, avec le secrétaire général des Nations unies et le chef de la diplomatie française. MM. Boutros Boutros-Ghali et Roland Dumas ont proposé des solutions à ce problème, qui risque d'envenimer le processus de paix au Proche-Orient.

GENÈVE

de notre correspondante

Au cours d'une journée d'intense activité diplomatique, le ministre français des affaires étrangères a proposé que les 415 Palestiniens, militants présumés du mouvement intégriste Hamas, expulsés par Israël, soient installés – à titre tout à fait provisoire et sans que cela crée un précédent – sous la protection de la Force intérimaire de l'ONU au Liban (FINUL) dans la «zone de sécurité» créée par Israël dans le sud de ce pays. Ces gens pourraient être ainsi placés auprès d'agglomérations et à proximité d'hôpitaux. La FINUL, qui campe déjà depuis quatorze ans au Liban Sud, serait particulièrement apte à leur apporter son assistance.

M. Boutros-Ghali a promis d'examiner la proposition afin de la soumettre au Conseil de sécurité. Pour lui, comme pour MM. Dumas et Arafat, avec qui le ministre des affaires étrangères s'était entretenu près d'une heure au siège de la mission de la France auprès de l'ONU, la seule solution acceptable résiderait dans un retour des expulsés. Quitte, comme l'a précisé M. Boutros-Ghali, à *«ce qu'ils soient mis dans un camp d'internement ou jugés et, s'ils sont reconnus coupables de crime, condamnés»*.

Le président de l'OLP, après avoir, au cours d'une conférence de presse, qualifié l'expulsion de ses frères ennemis du Hamas de *«crime de guerre»* et d'*«opération de purification ethnique»*, a affirmé que son organisation réprouvait l'assassinat d'un garde-frontière israélien, à l'origine des expulsions. Interrogé sur les négociations de paix entre Israël et les Palestiniens, M. Arafat n'a brandi aucune menace de rupture, mais a estimé qu'il serait *«difficile»* de reprendre les pourparlers tant que l'État juif ne serait pas revenu sur sa décision. Il a demandé au secrétaire général de mettre tout en œuvre pour obliger Israël à respecter cette résolution, regrettant que M. Rabin ne soit *«ni un de Gaulle ni un De Klerk, capables d'avoir conclu une paix»*.

Rencontrant à son tour la presse, M. Boutros-Ghali a estimé également que les expulsions étaient un *«obstacle»* au processus de paix au Proche-Orient et a révélé que 16 des 415 expulsés étaient au service de l'Office de secours de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens (UNWRA). Leur bannissement constitue donc une violation particulière du droit international.

En réponse à un journaliste, il a refusé de se prononcer sur l'éventualité de sanctions contre Israël, dans le cas où le gouvernement de M. Rabin persisterait dans son attitude. *«Toute décision en ce sens incomberait au Conseil de sécurité. Tout ce que je puis faire est d'user de diplomatie et de persuasion et de dire à tous qu'il est dans l'intérêt de tout le monde d'éviter l'affrontement et de poursuivre le processus de paix.»* C'est dans cet esprit que le secrétaire général attend le rapport de son envoyé spécial, M. James Jonah, sur sa mission en Israël et au Liban.

ISABELLE VICHNIAC

Les bannis refusent d'être envoyés dans un pays tiers

Israël a proposé, mercredi 30 décembre, qu'un pays tiers accueille les Palestiniens expulsés au Liban, mais ces derniers, ainsi que le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, ont aussitôt rejeté la proposition.

«Si un pays leur donnait la possibilité de rester pendant un certain temps, jusqu'au terme de leur bannissement, je pense que cela contribuerait à résoudre le problème», a déclaré le premier ministre, M. Itzhak Rabin, après avoir reçu l'envoyé spécial de l'ONU, M. James Jonah. *«J'espère qu'un pays tiers se présentera parmi ceux qui parlent de problème humanitaire à leur sujet»*, a ajouté le premier ministre israélien.

«Les expulsés n'ont pas d'autre patrie que la patrie palestinienne», a aussitôt répliqué M. Arafat, qui a *«rejeté catégoriquement»* la proposition israélienne. *«Nous avons refusé d'entrer au Liban bien que ce soit notre seconde patrie; alors comment pourrions-nous aller dans un autre pays, européen ou non?»*, a déclaré de son côté le porte-parole des expulsés, M. Abdelaziz Al Rantissi.

Par ailleurs, s'adressant à de jeunes militants travaillistes, M. Rabin a réaffirmé qu'Israël était prêt à un retrait partiel du Golan.

«Mais je n'étudierai l'étendue du retrait qu'après avoir reçu de la Syrie une réponse indiquant ce que la paix signifie pour elle. Je veux une paix qui tienne d'aplomb et ne dépende pas de ce qui se passe avec le Liban, la Jordanie ou les Palestiniens», a-t-il ajouté. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Des Palestiniens incarcérés en Égypte contre l'avis des tribunaux.** – Une centaine de Palestiniens des territoires occupés, dont certains sont détenteurs de passeports jordaniens, entrés illégalement en Egypte pour y *«demander asile»* entre 1990 et 1992, sont toujours incarcérés, bien que les tribunaux aient ordonné leur libération. L'ambassade de Jordanie et l'OLP ont protesté, sans succès. Ces détenus *«constituent une menace pour la sécurité de l'Etat»*, a déclaré un porte-parole du ministère de l'intérieur. – *(AFP.)*

□ **Rectificatif.** – Dans l'éditorial du 29 décembre, nous avons écrit par erreur que la résolution 688 avait imposé le 27 août dernier une zone d'exclusion aérienne dans la partie méridionale de l'Irak. En fait, cette mesure a été définie, à ce moment, en vertu de la résolution 688 qui avait été adoptée en avril 1991.

ASIE

AFGHANISTAN : malgré l'opposition de plusieurs clans de moudjahidins

Le président Burhannudin Rabbani se succède à lui-même

Après plus de deux semaines d'incertitude, la Choura – ou grande assemblée – afghane a élu, mercredi 30 décembre, M. Burhannudin Rabbani, président intérimaire depuis le 28 juin dernier – comme chef de l'État. Seul candidat, il a obtenu 916 voix contre 59 et 360 abstentions.

Destinée à consolider le pouvoir à la tête d'un pays écartelé entre factions rivales depuis la chute, au printemps, de la dictature ex-communiste de M. Najibullah, cette élection risque de poser encore plus de problèmes qu'elle n'était censée en régler. Tout d'abord, les informations qui nous sont parvenues ne s'accordent même pas sur la durée du mandat de M. Rabbani. Selon le président de la commission électorale, M. Sayyad Nurullah Imad, ce mandat est de deux ans, tandis que d'autres sources, dont le porte-parole au Pakistan du propre parti de M. Rabbani, le Jamiat-e-Islami, il serait de dix-huit mois.

Plus grave encore, l'élection s'est déroulée dans un climat tendu : les autres candidatures ont été rejetées, les demandes d'explications d'opposants repoussées et, selon l'agence Afghan Islamic Press, trente délégués se sont enfuis de la salle de réunion, gardée par des partisans armés de M. Rabbani. Et pour cause, cinq des principales factions de moudjahidins, dont la plus menaçante, le Hezb-e-Islami du fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar, avaient refusé de reconnaître la validité de cette Choura. Seules factions à soutenir M. Rabbani, outre le Jamiat : l'Ittihad, le Harakat-e-Islami et le Harakat-e-Inqilab-e-Islami.

M. Hekmatyar avait déclaré qu'il considérerait la réunion de la Choura comme une déclaration de guerre, ajoutant : *«Rabbani et les délégués qui voteront pour lui seront responsables du bain de sang qui suivra cette élection frauduleuse.»* Chef d'une fraction rivale du Hezb, M. Yunus Khales, qui, comme le royaliste Pir Sayyed Ahmad Gaylani, aurait voulu également se présenter à la présidence, a qualifié le scrutin de *«farce»*. Le premier président intérimaire auquel avait succédé M. Rabbani, M. Sigbatullah Modjaddedi, a lui aussi demandé à M. Rabbani de démissionner.

Dans ces conditions, estiment des diplomates en poste à Kaboul, l'obstination du chef, tadjik, du Jamiat, pourrait entraîner la reprise des sanglants affrontements entre moudjahidins qui ont déjà fait tant de dégâts dans la capitale afghane. L'unité de l'Afghanistan, loin de sortir renforcée de cette mascarade électorale, risque d'en souffrir encore plus, et de donner libre cours aux influences extérieures (pakistanaises, iraniennes, saoudiennes,...) par l'intermédiaire des clans locaux.

Quant à l'image de la Choura, cette assemblée traditionnelle, ultime recours des Afghans en cas de crise, elle ne devrait pas sortir grandie de cette «élection». Elu président dans ces conditions, M. Rabbani, s'il conserve son titre, n'a que peu de chances d'avoir les pouvoirs, ou le prestige, qui y sont attachés.

P. de B.

DIPLOMATIE

Le «grand marché» européen entre en vigueur

Suite de la première page

Sur ce terrain, le programme de relance de la construction européenne, engagé en 1986 après dix années de quasi-stagnation (avec l'exception notable du système monétaire européen qui date de 1979), apparaît donc comme un vrai succès. L'idée de retenir le 1er janvier 1993 comme date charnière a parfaitement fonctionné, mobilisant administrations, organisations professionnelles et entreprises pour qui le grand dessein du marché unique avec les «quatre libertés» (celles qui concernent la circulation des personnes, des marchandises, des capitaux, des services) devient à l'échéance prévue une réalité. Le travail législatif accompli pendant cette période a été considérable; à peu d'exceptions près, ce qui avait été annoncé a été effectivement réalisé.

Au hit-parade de la libéralisation, il faut surtout inscrire les services financiers et les transports, des secteurs de l'économie où le Traité de Rome était resté lettre morte. Mais il a fallu également déployer beaucoup d'énergie pour supprimer les dernières entraves importantes qui subsistaient à la libre circulation des marchandises et affectaient encore environ 25 % de la production. Voici cinq ans, l'harmonisation des règles vétérinaires ou phytosanitaires, de celles concernant tant les médicaments que les biens culturels, semblait hors d'atteinte. Ce noyau de résistance a été vaincu, si bien que lorsque l'ensemble des directives adoptées sera entré en vigueur, les contrôles nationaux encore appliqués aux échanges de marchandises seront limités à une fraction très réduite de la production.

Le cadre juridique est donc prêt et le pari de 1985 bel et bien tenu. Il restera à surveiller l'application effective du droit communautaire et l'égalité de traitement entre les Etats membres. A cet égard, présenter le problème en termes de transposition, plus ou moins avancée, des directives de la CEE dans les législations nationales (certains des Douze sont dans les temps, d'autres ont pris du retard), constitue une approche trop formelle. Selon les pays membres, les opérateurs respectent plus ou moins scrupuleusement la législation nationale en vigueur et, *a fortiori*, le droit communautaire. Ils seront tentés d'imaginer de nouvelles astuces pour mettre en échec la libération des échanges (par exemple, grâce à l'utilisation des normes privées définies par les organisations professionnelles à des fins protectionnistes) si l'autorité publique ne cherche pas à s'y opposer. L'affaiblissement fréquent du gouvernement central par rapport aux pouvoirs régionaux rendra le problème plus aigu : il apparaît ainsi qu'en France, les infractions au droit communautaire sont souvent le fait des collectivités locales.

Lorsqu'il y aura contestation, il reviendra aux juges de faire prévaloir sans défaillance la réglementation communautaire. *«Là réside le véritable enjeu des deux années à venir»*, souligne un diplomate français. Il évoque comme dangereux pour l'avenir de la construction européenne *«le sentiment de révolte»* qu'éprouveraient des entreprises obligées dans leur pays de faire de la place à leurs concurrentes étrangères mais auxquelles des marchés voisins, en raison de la faiblesse ou de la complicité de l'autorité politique et judiciaire, resteraient fermés.

Grandes manœuvres

L'idée est largement répandue que l'échéance du 1er janvier 1993 ne revêt aucune signification autre que symbolique, les industriels, les professions libérales, les cadres, ayant anticipé l'avènement du grand marché. Celui-ci a-t-il déjà des résultats concrets à son actif en terme d'activités et d'emplois?

En matière de circulation des personnes, les directives, pourtant très novatrices, sur la reconnaissance mutuelle des diplômes, la liberté d'établissement, l'ouverture des professions réglementées, ont produit jusqu'ici peu d'effets quantitatifs. L'obstacle des langues, les traditions familiales, jouent comme un frein à la mobilité. Celle des étudiants, en revanche, est spectaculaire : des programmes d'échanges comme Erasmus, Comett ou Tempus attirent chaque année quatre ou cinq fois plus de candidats qu'il n'y a de places disponibles.

La libéralisation des services financiers est assurément, pour une large part, à l'origine de grandes manœuvres (rapprochements, fusions, concentrations), auxquelles se sont livrées, ces dernières années, à l'échelle du continent, les principales banques et compagnies d'assurances. Cependant, à quelques exceptions près, leurs stratégies commerciales, celles qui intéressent le consommateur, n'ont guère changé : les marchés restent cloisonnés; pour les particuliers comme pour les PME, la banque et l'assurance demeurent des services de proximité.

Même évolution très lente en ce qui concerne le libre accès aux marchés publics auquel se sont résignées les autorités nationales après bien des batailles. Les pesanteurs sont ici très lourdes, au point que les entreprises semblent croire à peine à l'ouverture ainsi décrétée. Elles hésitent à aller présenter des offres (une démarche toujours coûteuse) sur des marchés où elles devinent que leurs concurrentes conservent des moyens illégaux mais néanmoins puissants pour les évincer. Dans la plupart des pays de la CEE, la fraction des marchés publics adjugée à des entreprises étrangères demeure ridiculement basse comparée à la part des importations dans le PNB.

Un changement plus rapide semble cependant s'être opéré dans certains secteurs. Ainsi, le «ciel communautaire» plus ouvert a très vite signifié pour l'usager une offre diversifiée à des prix plus bas... avec comme sanction un espace aérien saturé. Surtout, la mise en place progressive du marché unique, l'harmonisation des réglementations intéressant la vie des sociétés, semblent avoir déjà eu un effet profond sur les entreprises européennes, c'est-à-dire sur les mentalités de leurs dirigeants. De plus en plus, ceux-ci considèrent le marché européen comme un tout. Une évolution qui affecte les trois cent cinquante millions de consommateurs concernés et se traduit par un rapprochement visible, accéléré, de leurs modes de vie.

Cependant, cette prise de conscience n'a encore suscité que de manière modérée un phénomène de rapprochement entre les principaux groupes du continent. Pour des raisons idéologiques, le concept de «champions européens» était mort avant même que naisse le grand marché. L'idée d'une «politique industrielle», conçue dans l'intérêt des entreprises mais plus ou moins pilotée par les pouvoirs publics, nationaux ou communautaires, continue à avoir mauvaise presse. L'opération «marché unique» s'est, en effet, développée de bout en bout dans un climat de libéralisme que l'échec économique du thatchérisme n'a pas fait disparaître.

Pas de «forteresse Europe»

C'est vrai notamment s'agissant des relations avec les pays tiers. La Communauté, comme le redoutait, il y a quelques années, M. Jacques Delors, le président de la Commission de Bruxelles, apparaît davantage *«offerte»* qu' *«ouverte»*. *«La concurrence ne se divise pas; en ouvrant ses marchés, l'Europe se place dans les meilleures conditions pour accéder à ceux des autres»*, répétaient les tenants du libéralisme qui ont été entendus. Et voilà que plus personne, à Washington ou à Tokyo, même par souci tactique, n'a l'audace d'évoquer le mythe de l'Europe «forteresse». La timide tentative pour inscrire dans les directives du marché unique, à l'intention des pays tiers, le principe de réciprocité, apparaît comme un fiasco. C'est tellement vrai que les Etats-Unis contestent aujourd'hui durement, menaces de rétorsion à l'appui, le droit pour la CEE de prévoir un traitement (modestement) préférentiel pour ses entreprises lors de l'adjudication de marchés publics d'équipements ou de services de télécommunications, alors que, pourtant, outre-Atlantique, l'organisation du marché des télécommunications, avec un rôle prépondérant pour ATT, combinée aux dispositions protectionnistes du Buy American Act, ne laisse qu'une chance limitée aux groupes européens.

Ce 1er janvier, le bilan, même contrasté, est d'ores et déjà positif, ne serait-ce qu'en raison du remue-ménage roboratif qu'il a provoqué. Mais il est trop tôt pour apprécier les effets du marché unique en terme d'échanges et d'un remodelage de l'appareil de production, source d'économie d'échelle. Cependant, il est déjà patent que la suppression des entraves aux échanges ne peut suffire à donner le muscle nécessaire à nos entreprises pour faire face à la concurrence américaine ou asiatique. Il y a là un autre chapitre à ouvrir, même si, à ce jour, la nécessité d'un tel prolongement ne fait pas l'unanimité.

PHILIPPE LEMAITRE

Ce qui change le 1er janvier

L'Europe ne date pas d'hier et ne se parachèvera pas demain. Sa construction est trop complexe pour que les coups de baguette magiques et médiatiques y suffisent. Faut-il rappeler que toute discrimination à l'égard d'un demandeur d'emploi titulaire d'un diplôme de la CEE est interdite depuis le 1er janvier 1970? Et que les médecins européens peuvent s'établir dans un des douze Etats membres depuis le 16 juin 1975? Mais peut-on oublier qu'il faudra attendre le 1er avril 1997 pour que la compagnie allemande Lufthansa puisse, sans aucune restriction, effectuer des vols entre Paris et Nice? Et que, longtemps encore, les constructeurs de voitures passeront des accords préférentiels avec leurs distributeurs et que les Etats réserveront à leurs entreprises nationales le gros des marchés publics?

Il n'empêche : le 1er janvier 1993, un certain nombre de règlements et de procédures seront modifiés, et la vie des individus et des entreprises en sera facilitée.

Circulation

• **Contrôles aux frontières :** en principe, le contrôle des passeports et cartes d'identité disparaît (mais certains pays n'ont pas encore modifié les infrastructures aéroportuaires en conséquence et d'autres excipent de la lutte contre la drogue et le crime organisé pour maintenir des formalités). Les marchandises ne sont plus vérifiées et comptabilisées aux frontières, mais dans les entreprises émettrices ou réceptrices.

• **Transport aérien :** les compagnies étrangères ont le droit de «caboter» dans un pays de la CEE mais pour un certain pourcentage de passagers. Exemple : le néerlandais KLM pourra embarquer à Paris des passagers sur un vol Amsterdam-Paris-Bordeaux.

• **Transport maritime :** à condition de battre pavillon d'un Etat membre et d'y être immatriculé, n'importe quel bateau des Douze peut charger et décharger n'importe quelle marchandise dans n'importe quel port de la CEE. Seule la desserte des îles peut demeurer réglementée, voire réservée à des armateurs nationaux.

Achats

• **Shopping :** un voyageur peut emporter jusqu'à 800 cigarettes, 90 litres de vin, 110 litres de bière et 10 litres de spiritueux à condition que tous les droits et taxes aient été acquittés dans le pays d'achat. Mais les dites taxes sur les vins et spriritueux seront harmonisées... ce qui rendra moins attractifs les achats «frontaliers».

• **Automobile :** le permis de conduire national est valable dans l'ensemble de la CEE sans limitation de durée; les phares blancs sont tolérés en France : le pot catalytique est obligatoire sur toutes les voitures neuves.

• **Assurances :** pour les risques courants, un particulier peut souscrire une assurance dans un autre pays de la Communauté, mais la législation applicable est celle du pays d'achat.

Réglementation

• **TVA :** les taux généraux de taxe à la valeur ajoutée sont compris entre 15 % et 19 %, chaque Etat pouvant appliquer un ou deux taux réduits de 5 % minimum sur les produits de grande consommation ou de première nécessité ou culturels; la TVA est payée, par les particuliers, dans le pays où est effectuée l'achat, mais la TVA sur les voitures, motos, avions, bateaux continue à être acquittée dans le pays d'immatriculation.

• **Capitaux :** toute banque peut s'installer dans n'importe quel pays de la CEE ou y proposer ses services. Seuls le Portugal et la Grèce conservent le droit de limiter la circulation des capitaux.

• **Santé :** tous les contrôles vétérinaires et phytosanitaires aux frontières sont supprimés et remplacés par des contrôles en des lieux spécialisés; les textes interdisant l'entrée de produits étrangers «du terroir» sont abrogés. Autrement dit, la bière alsacienne ne peut être interdite en Allemagne et le camembert au lait cru, en Grande-Bretagne.

• **Police :** Europol, unité policière multinationale installée à Strasbourg, organise l'échange de renseignements en matière de terrorisme, de criminalité et de trafic de drogue.

AFRIQUE

Mozambique : l'espoir renaissant

Malgré les ravages causés par seize années de guerre civile, le pays, dans l'attente des troupes de l'ONU, revit lentement

MAPUTO

de notre envoyé spécial

Les notes rauques du saxo baryton s'égrennent voluptueusement dans l'immense salle du Costa do Sc'. Face à la mer, à quelques kilomètres du centre ville, l'hôtel-restaurant témoigne de ce que fut, jadis, la douceur de vivre, quand Maputo s'appelait encore Lourenço-Marquès.

Plusieurs centaines de personnes se pressent entre les colonnes, pour applaudir les solos de George Lee, un géant ghanéen débarqué d'Afrique du Sud avec des musiciens de Soweto. Les têtes oscillent, rythmant avec ensemble le *tempo agitato* d'un jazz cosmopolite. Les distractions sont rares à Maputo. Les habitants de la capitale – ceux, du moins, qui en ont les moyens – entendent en profiter.

La guerre civile a ravagé le pays et traumatisé les esprits. Mais, après seize ans d'enfer, l'espoir renaît. L'accord de paix, signé le 4 octobre, à Rome, par le président Joaquim Chissano et M. Afonso Dhlakama, le chef des rebelles de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), tient bon, à l'étonnement général. La vie quotidienne, longtemps paralysée, s'organise de nouveau.

Maputo est propre. Les services de voirie municipale fonctionnent mieux qu'auparavant. De nombreux immeubles sont délabrés, des villas éventrées, sans toit ni fenêtres, mais un peu partout des travaux de reconstruction et de réhabilitation sont entrepris. Des façades fraîchement repeintes donnent à certains quartiers privilégiés un aspect coquet.

Les marchés sont approvisionnés et les étals débordent de fruits et légumes, arrivant des campagnes, et de produits sud-africains. Les principales routes ont pu être réouvertes : l'axe Maputo-Beira, interdit à la circulation depuis treize ans, revit depuis le 24 novembre. L'augmentation de 40 % du prix des carburants, annoncée il y a quelques semaines, ne freine pas l'enthousiasme des automobilistes, saisis d'une soudaine boulimie d'asphalte.

De petites compagnies privées commencent à desservir des zones autrefois inaccessibles pour cause de guerre civile. Une ligne d'autocars relie même, désormais, Beira à Gorongoza, une région abritant le fief de M. Dhlakama, aux confins de la province de Sofala. Seules les mines, dont plusieurs milliers restent enfouies dans le sol, sont encore un obstacle à cette frénésie.

« Le changement, c'est la RENAMO »

Le pessimisme et la lourde angoisse qui prévalaient ces dernières années sont battus en brèche : les Mozambicains commencent à croire réellement à la paix. Hormis quelques coups de force de la RENAMO, *qui a tenté*, fin octobre, de prendre le contrôle de quatre villes de la province du Zambèze, aucune violation sérieuse du cessez-le-feu n'a été récemment enregistrée. La bonne volonté affichée par les deux camps n'est plus mise en doute. MM. Chissano et Dhlakama se sont encore rencontrés à Harare, vers la mi-décembre, sous les auspices du président zimbabwéen, M. Robert Mugabe, présent à Rome lors de la signature des accords de paix.

Ceux que la presse officielle appelaient, il y a quelques mois encore, les *« bandits armés »* ont accès aux médias gouvernementaux. Certes, le traitement de l'information reste partial, mais la RENAMO commence à se faire entendre dans le pays. Le mouvement de guérilla, qui a maintenu le Mozambique dans l'horreur pendant des années, a maintenant pignon sur rue.

Le numéro deux de la RENAMO, M. Raul Domingos, réside dans une villa cossue, proche de l'ambassade d'Italie. *« Nous n'avons qu'une seule maison et pas de voiture : les gens du Frelimo* [Front de libération du Mozambique, ex-parti unique au pouvoir] *ne veulent pas nous accorder les signes de la respectabilité »*, affirme-t-il, amer. Selon lui, *« le président Dhlakama attend, pour venir s'installer à Maputo, de pouvoir disposer d'une résidence digne de lui »*.

M. Domingos n'en est pas moins confiant pour l'avenir de son mouvement. *« Nous gagnerons les prochaines élections car les Mozambicains veulent le changement, et le changement, c'est la RENAMO ! »*, affirme-t-il, en soulignant son attachement au *« multipartisme »*. Pourtant, derrière ces déclarations de principe en faveur de la démocratie et de l'économie de marché, peu de projets concrets émergent. La RENAMO ne semble avoir ni programme économique structuré ni plate-forme politique cohérente.

De nombreux diplomates soupçonnent même M. Dhlakama de ne pas avoir beaucoup d'ambition et considèrent qu'il se contenterait volontiers de la direction d'une future opposition parlementaire. A en croire les mauvaises langues, le chef de la RENAMO se serait laissé séduire par les offres de garanties matérielles que M. Chissano lui aurait soumises en septembre, lors de leur rencontre à Gaborone, la capitale du Botswana.

Réputé pour son habileté et son sens de la ruse, le président Chissano avait déjà réussi, en novembre 1990, à imposer l'adoption d'une nouvelle Constitution, faisant basculer le pays, jusque-là marxiste-léniniste, dans l'univers pro-occidental du multipartisme et du libéralisme économique (*le Monde* du 1er décembre 1990). Il avait ainsi fauché l'herbe sous les pieds de M. Dhlakama, en le privant de son seul cheval de bataille idéologique. Le numéro un de la RENAMO n'avait, dès lors, plus guère de choix. Il lui faudrait, à plus ou moins long terme, se résigner à négocier. Ce que l'histoire récente n'a fait que confirmer.

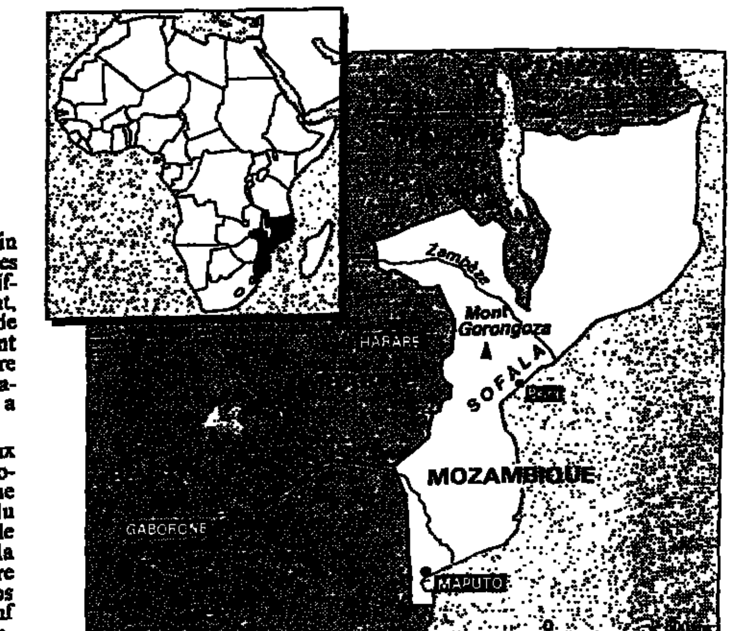
Vingt-sept mois de palabres, marqués par onze rencontres officielles dans la capitale italienne, ont été nécessaires pour que les deux parties trouvent un terrain d'entente et finissent par signer les accords de paix. Mais le plus difficile reste à faire. Théoriquement, les premières élections libres de l'histoire mozambicaine devraient être organisées avant le 10 octobre 1993. Mais les conditions préalables sont telles que ce calendrier a peu de chances d'être respecté.

Dans un premier temps, les deux camps doivent désarmer et démobiliser leurs troupes. Les quelque soixante-deux mille soldats du FRELIMO et les vingt et un mille hommes revendiqués par la RENAMO devront, d'abord, être regroupés. Quarante-neuf camps sont prévus à cet effet – vingt-neuf camps pour l'armée gouvernementale et vingt pour les anciens rebelles.

Quinze mille hommes de chaque bord devraient, ensuite, être intégrés dans les nouvelles Forces armées mozambicaines. Le fait que les futurs soldats mozambicains devront être âgés d'au moins dix-huit ans pourrait constituer un sérieux *handicap* pour la RENAMO – connue pour avoir enrôlé, de force, plusieurs milliers d'enfants, après les avoir kidnappés.

De l'aide pour favoriser la réconciliation

Le processus de démobilisation, lourd et coûteux, devait commencer en octobre dernier. Il ne débutera qu'en janvier ou en février, après l'arrivée des troupes des Nations unies. Le vote du Conseil de sécurité, le 17 décembre, entérinant la proposition de M. Boutros-Ghali de dépêcher sept mille cinq cents militaires et civils au Mozambique, pour assurer le maintien du cessez-le-feu, le désarmement général, l'acheminement de l'aide humanitaire et l'organisation des premières élections libres, est la seule garantie du bon déroulement des opérations. L'ONU ne pouvait pas prendre le risque de



laisser la situation dériver, comme cela s'est passé en Angola, après les élections générales de septembre.

La guerre civile mozambicaine avait été attisée, voire créée de toutes pièces, par l'ancien gouvernement rhodésien de Ian Smith, inquiet de voir un régime marxiste s'installer à sa porte. La création de la RENAMO fut en partie son œuvre. En 1980, au moment de l'indépendance de l'ex-Rhodésie du Sud, rebaptisée Zimbabwe, l'Afrique du Sud prit le relais pour soutenir la guérilla mozambicaine. La guerre d'hier comme la paix d'aujourd'hui n'auraient pu avoir lieu sans le concours de l'étranger.

Ainsi, sans les médiations italienne et zimbabwéenne, les accords de Rome n'auraient sans doute jamais été conclus. Et rien n'aurait été possible sans les efforts de la communauté chrétienne Sant Egidio, bien implantée au Mozambique, qui a facilité et organisé les contacts entre le FRELIMO et la RENAMO. Le puissant patron de la multinationale Lonhro, M. Tiny Rowland, et le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, ont aussi apporté leur pierre à l'édifice, poussant M. Dhlakama à rencontrer M. Chissano et le pressant de négocier.

La communauté internationale devrait maintenant favoriser la réconciliation. L'aide massive – sans laquelle le pays ne peut vivre – et la redistribution de cette manne par le canal des quelque cent-trente organisations non-gouvernementales (ONG) présentes au Mozambique constituent la première condition pour le maintien de la paix.

La réouverture des routes et des pistes va permettre d'enrayer la famine. L'intégration des ex-maquisards de la RENAMO au sein d'une nouvelle armée, le paiement des soldes aux soldats gouvernementaux et le versement de leur pécule aux démobilisés, conjugués à la confiscation des armes, devraient contribuer à l'éradication du banditisme et de la violence.

Les atrocités de la guerre civile ne sont certainement pas oubliées, mais elles appartiennent désormais au passé. Dans l'esprit de la population, la guerre et la sécheresse étaient inextricablement liées. Cette époque semble révolue. Ne craignant plus les attaques des rebelles de la RENAMO et rendus optimistes par le début de la saison des pluies, des milliers de paysans ont commencé à réintégrer leurs villages pour travailler les champs. Un nouveau Mozambique se dessine.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

AMÉRIQUES

VENEZUELA : selon un agent de la DEA

Des quantités croissantes de cocaïne sont envoyées en Europe

Le Venezuela est-il en passe d'être rongé par les mêmes maux que la Colombie, son voisin de l'ouest ? Cette crainte, largement évoquée à Caracas, ne se nourrit pas seulement de la présence d'environ quatre millions d'immigrants colombiens, près du cinquième de la population vénézuelienne.

La violence politique, qui s'est manifestée par deux tentatives de coup d'Etat en l'espace de dix mois, la réapparition de guérillas d'extrême-gauche, l'augmentation spectaculaire de la criminalité et, surtout, le poids de plus en plus important du trafic de la cocaïne, expédiée vers les Etats-Unis et de plus en plus souvent vers l'Europe, sont autant de symptômes inquiétants dans ce pays qui souffre d'une corruption endémique.

CARACAS

de notre envoyé spécial

« Le Venezuela est devenu l'une des principales plateformes du trafic de cocaïne, surtout depuis que les autorités colombiennes ont déclaré la guerre aux cartels de trafiquants dans leur pays ». C'est ce qu'affirme un membre de l'agence américaine chargée de la lutte contre le trafic de drogue (*Drug Enforcement Agency*, DEA), qui a accepté de parler sous couvert de l'anonymat.

La forte progression des saisies de « poudre blanche » au Venezuela (254 kilos en 1986 et près de six tonnes l'an dernier) tend à confirmer ses dires. La cocaïne, élaborée en Colombie, traverse la frontière de près de 2 000 kilomètres qui sépare les deux pays avant d'être expédiée, à partir des ports et des aéroports vénézuéliens, en direction des marchés nord-américain et européen.

Selon la DEA, trente-quatre tonnes de cocaïne en provenance du Venezuela ont été saisies aux Etats-Unis en 1991. Les cartels ont également créé des sociétés vénézueliennes pour l'importation des produits chimiques utilisés pour l'élaboration de la cocaïne, dont la prolifération a fini par inquiéter les autorités de Caracas.

Pas de contrôle sur l'« argent sale »

« Le fait nouveau, depuis deux ou trois ans, c'est l'importance des quantités qui sont envoyées vers l'Europe, pas loin de 50 % du total », ajoute l'agent de la DEA. Le marché américain est proche de la saturation, et selon les experts, le marché européen est plus lucratif. *« Il y a quelques années, les prises se comptaient en dizaines de kilos. Aujourd'hui, l'unité de mesure c'est la tonne »*, confirme un fonctionnaire d'un service anti-drogue européen en poste à Caracas.

Le blanchiment de l'argent de la drogue est une autre activité en pleine expansion au Venezuela, qui se chiffre à plusieurs milliards de dollars par an, selon les experts. *« Ces transactions ne sont pas illégales au Venezuela et la corruption facilite les choses »*, souligne l'agent de la DEA.

« La croissance économique n'explique pas à elle seule le boom de l'immobilier ou le nombre de voitures luxueuses que l'on voit à Caracas. Nous savons que les trafiquants ont acheté des banques, qui se développent à un rythme anormalement rapide ».

L'arrestation à Miami, le 30 juin, du général Alexis Ramon Sanchez-Paz, attaché militaire vénézuélien à Washington, surpris en flagrant délit de trafic de cocaïne, a confirmé l'implication de militaires de haut rang. Une autre affaire concerne le général Ramon Guillen Davila, ancien responsable de l'unité anti-drogue de la Garde nationale, désormais responsable de la formation au sein du même corps.

Les Américains affirment détenir des preuves contre cet officier supérieur. *« Ils l'accusent d'avoir soustrait quelques centaines de kilos pour son compte personnel »*, explique le fonctionnaire européen.

Un récent scandale, qui a abouti le 11 septembre à l'expulsion des trois frères Cuntrera vers l'Italie, leur pays d'origine, a mis en évidence les liens entre les trafiquants installés au Venezuela et la mafia, ainsi que la complicité de certaines personnalités haut placées. *« Quant aux autres membres du gouvernement, il semble qu'ils ne se rendent pas compte de l'ampleur du problème »*, dit l'agent de la DEA.

La consommation locale de drogue, bien qu'en augmentation, reste relativement limitée. En juin 1991, le président Carlos Andres Perez a annoncé une offensive contre le trafic de stupéfiants et chargé le ministre de l'intérieur d'en assurer la coordination.

« Le problème, c'est qu'il existe une rivalité aiguë, voire une franche hostilité entre les divers services chargés de la lutte contre la drogue », constate l'expert européen. *« La corruption très répandue facilite la tâche des cartels, qui peuvent acheter des juges et des personnalités bien placées »*, ajoute-t-on de source américaine.

JEAN-MICHEL CAROIT

SOMALIE

Pas de « comptabilité macabre » des personnes tuées depuis le débarquement

Combien de Somaliens ont-ils été tués ou blessés depuis le débarquement, le 9 décembre, de la force mandatée par les Nations unies dans le cadre de l'opération « Rendre l'espoir » ? *« Nous ne savons pas*, a répondu le porte-parole militaire américain sur place, le lieutenant-colonel Fred Peck, interrogé par l'AFP, *en réalité, nous ne les comptons pas ; quand on leur tire dessus, on ne s'arrête pas pour savoir s'ils sont morts ou blessés. »*

« Une patrouille ou un convoi qui s'arrêtent deviennent vulnérables ; il est plus important de garantir notre sécurité et celle des convois que de tenir une comptabilité macabre, a ajouté le lieutenant-colonel ; *d'ailleurs, lors de l'opération « Tempête du désert » nous n'avons pas compté ; c'est impossible de savoir. »* Les « marines » américains ont achevé de boucler tous les points sensibles dans et autour de Mogadiscio, mercredi 30 décembre, à la veille de l'arrivée du président George Bush. La visite de deux jours du président donne lieu à des mesures de sécurité sans précédent. Mercredi, des soldats français ont tué un Somalien sans arme qui tentait de franchir le mur d'enceinte de l'ambassade de France à Mogadiscio.

D'autre part, MM. Mohamed Farah Aïdid et Ali Mahdi, les chefs rivaux du Congrès somalien unifié, ont accepté de se rendre à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, où une conférence de paix présidée par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, doit avoir lieu, les 4 et 5 janvier. Neuf des douze factions somaliennes invitées ont déjà annoncé leur participation. M. Boutros-Ghali a prévu de faire un bref séjour à Mogadiscio avant de rejoindre Addis-Abeba, a indiqué le porte-parole de la force des Nations unies en Somalie. – (*AFP*.)

KENYA : dénonçant de nombreuses irrégularités

L'opposition a menacé de se retirer du processus électoral

Le chef de l'Etat, M. Daniel Arap Moi (avec 710 000 voix), devançait largement le président du FORD-Asili, M. Kenneth Matiba (444 000 voix), mercredi 30 décembre, selon les premiers résultats des élections générales de la veille, portant sur 61 circonscriptions (sur 188). Au fur et à mesure du dépouillement, les tensions se sont amplifiées, l'opposition dénonçant les irrégularités du scrutin.

NAIROBI

correspondance

Deux formations d'opposition, le Parti démocratique et le FORD-Kenya, ont lancé, mercredi 30 décembre, un ultimatum à la commission nationale des élections, lui enjoignant de rectifier les irrégularités du scrutin avant jeudi à 14 heures, à défaut de quoi elles envisageraient de se retirer du processus électoral. Les deux partis avaient alors recensé une soixantaine d'anomalies.

« Il est désormais clair qu'il y a fraude délibérée », a affirmé M. Mwai Kibaki, chef du Parti démocratique. Au lendemain du scrutin, très peu de résultats étaient connus, dont, curieusement, aucun à Nairobi. *« On ne peut pas mettre ces retards uniquement sur le compte d'une mauvaise organisation*, a estimé M. Robert Shaw, du FORD-Kenya, *il n'y a plus de doute que les autorités cherchent, en multipliant les délais, à fausser les résultats en faveur de la KANU* [au pouvoir]. »

La suspicion de l'opposition a été renforcée lors du dépouillement. La police a en effet ordonné l'évacuation de tous les agents de surveillance des salles de dépouillement, à l'exception de deux par parti. Devant les grilles de celui de Westland, une vingtaine de personnes criaient à la manipulation, exhibant devant les journalistes leurs accréditations, délivrées par la commission électorale : *« Ils peuvent frauder à loisir ; ceux qui restent ne sont pas assez nombreux pour tout contrôler ! »* Dans les zones éloignées comme celle de Tana River, dans le nord-est, *« les autorités ont carrément refusé d'ouvrir les bureaux de vote »*, affirme un opposant.

L'ultimatum de l'opposition risque-t-il de déclencher une vague de violence ? *« Elle est déjà là*, affirme M. Shaw, *la police a battu certains de nos représentants mercredi soir. » « Devant ces injustices, la colère populaire va inévitablement déborder dans les rues*, renchérit M. Jacob Mutula, avocat du Parti démocratique ; *nous voulons que la commission électorale reprenne le scrutin là où il y a eu irrégularités, avant qu'il ne soit trop tard. »*

JEAN HÉLÈNE

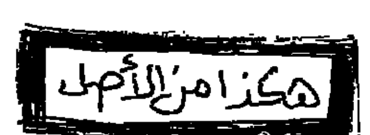
SIERRA-LEONE

Vingt-six personnes ont été exécutées

Le gouvernement militaire a annoncé, mercredi 30 décembre, l'exécution de vingt-six personnes, dont neuf étaient accusées d'avoir tenté un coup d'Etat la veille (*le Monde* du 31 décembre) et dix-sept avaient été condamnés en novembre pour haute trahison.

Un tribunal militaire spécial s'était réuni dans la journée à la demande du chef de l'Etat, le capitaine Valentine Strasser, pour juger toutes les personnes arrêtées. *« Neuf d'entre elles ont été jugées coupables au-delà de toute possibilité de doute raisonnable. »* Le tribunal a, par la suite, condamné à mort dix-sept autres personnes dont un militaire, neuf policiers et sept fonctionnaires civils, parmi lesquels une femme.

Le Conseil suprême d'Etat (organe présidentiel) s'est réuni dans la journée et a ordonné que *« les condamnations à mort soient exécutées immédiatement »*. – (*AFP*.)





HISTOIRE

L'énigme du fichier des juifs

Suite de la première page

Me Serge Klarsfeld, président de l'association Les Fils et Filles de déportés juifs de France, maintient en effet que le fichier des juifs découvert en 1991 grâce à sa pugnacité est bien en grande partie celui de 1940. Une thèse appuyée par Annette Kahn dans son livre-enquête *le Fichier* qui paraît ces jours-ci aux éditions Robert Laffont.

A contrario, *l'Express* évoque, dans une enquête publiée jeudi 31 décembre, *« l'histoire d'une erreur collective que l'on ne sait pas comment avouer »*. Et René Rémond confie qu'il juge *« léger »* le comportement d'institutions comme le secrétariat d'Etat aux anciens combattants et la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) qui avaient validé la découverte de Me Klarsfeld.

La publication de son pré-rapport rompt en effet brutalement avec un ensemble d'informations tenues pour acquises depuis l'automne 1991. Lorsque Serge Klarsfeld avait annoncé avoir la certitude que le fichier du recensement des juifs d'octobre 1940 se trouvait dans les archives du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, nul ne l'avait sérieusement contesté. Bien au contraire, M. Louis Mexandeau, ministre en titre, avait authentifié la découverte en déclarant à l'Assemblée nationale, le 13 novembre 1991 : *« Je suis en mesure, quant à moi, de confirmer l'existence de ce fichier. »*

Un mois plus tard, le rapport de l'inspecteur général du secrétariat d'Etat allait dans le même sens. M. Christian Gal notait certes qu'une *« grande confusion a toujours entouré ce fichier, entretenue par des dénominations fluctuantes et l'existence de plusieurs catégories de fichiers »*, mais il concluait – en se référant au troisième rapport de la CNIL – que *« ces fichiers ont été constitués dans le cadre du recensement de la population juive de la région parisienne lancé à partir de 1940 »*.

M. Henri Caillavet, désigné comme enquêteur par la CNIL, n'avait pas dit autre chose au terme de trois mois de recherches. Dans son compte rendu d'une *« vérification sur place »*, il décrit le fichier individuel et le fichier familial, et conclut : *« Au total, il semble que ce soit environ 150 000 personnes qui se sont vues ainsi recensées. Ce chiffre correspond aux statistiques adressées par le préfet de police le 26 octobre 1940 au chef de l'administration militaire de la région de Paris selon lesquelles un total de 149 734 personnes avaient été recensées »* (1).

Ces multiples assurances sont aujourd'hui contestées avec la plus grande fermeté par René Rémond, président du conseil supérieur des Archives de France. Chargé le 7 avril 1992 par M. Lang de réfléchir aux conditions de conservation du fichier, il indique avoir rapidement douté de la *« nature »* des documents retrouvés. Entouré de deux historiens, MM. Jean-Pierre Azéma et André Kaspi, spécialistes de l'Occupation, de Mme Chantal Bonazzi, conservateur en chef de la section contemporaine aux Archives de France, et de M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), René Rémond note que la commission qu'il préside a tiqué dès le transfert du fichier aux Archives nationales au mois de juin.

L'historien nous a d'autre part précisé avoir la preuve, depuis *« la semaine dernière »*, que le fichier du recensement de la population juive du département de la Seine en octobre 1940 a été détruit en 1948 et 1949. Des documents fournis par la préfecture de police de Paris en feraient la démonstration, notamment des procès-verbaux de destruction ainsi qu'un rapport de l'Inspection générale des services de 1950.

« Sous le feu de diverses pressions »

Si le fichier découvert en novembre 1991 n'est pas celui du recensement, il reste alors à déterminer son origine. *« Il y a plus d'énigmes que de réponses*, note René Rémond. *Nous constatons que ces fichiers sont disparates. »* La commission se fixe ainsi pour tâche d'établir la « généalogie » de ces fichiers dans les semaines à venir.

Parmi les personnalités qui ont joué un rôle de premier plan dans ce dossier, seul M. Louis Joinet, pour l'instant, s'incline devant les premières conclusions de la commission Rémond. Ancien directeur des services de la CNIL dans les années 70 et aujourd'hui conseiller du premier ministre pour les affaires de droits de l'homme, il nous a déclaré : *« J'ai commis une erreur en novembre 1991 en croyant qu'il s'agissait du fichier du recensement de 1940. Nous étions pris sous le feu de diverses pressions. Il aurait fallu laisser courir la polémique huit jours et confier ce dossier à des historiens. »*

Cela eût mieux valu, à coup sûr. Mais le contexte était alors bien différent, nettement dominé par une opacité délibérée. Le secrétariat d'Etat aux anciens combattants démentait systématiquement depuis 1978 détenir des fichiers *« dans lesquels seraient mentionnées les origines raciales »*. Ce mensonge valait pour les particuliers comme pour le garde des sceaux lorsqu'il s'était avisé de faire respecter la loi de 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

LAURENT GREILSAMER

(1) *Le Monde* a notamment rendu compte de ces informations dans ses éditions des 13, 14, 15 et 16 novembre 1991, du 17 décembre 1991 et des 27 et 28 février 1992.

Le prérapport de M. Rémond

Nous publions ci-dessous de larges extraits du prérapport de M. René Rémond, historien, concernant le fichier des juifs « découvert » fin 1991 au secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Ce rapport a été remis à M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, et responsable des Archives de France, le 28 décembre.

« (...) Je vous prie de bien vouloir trouver ici un bref rapport d'étape en attendant que nous soyons en mesure, dans quelques semaines, de vous remettre un rapport qui exposera l'ensemble de nos recherches, apportera les preuves à l'appui de nos conclusions et formulera les réponses de notre commission aux questions que posait votre lettre de mission.

» Comme je vous l'ai indiqué le 1er juillet, dès le premier contact avec ce qu'on disait être le fichier du recensement effectué notamment dans le département de la Seine, en application d'une ordonnance des autorités d'occupation en date du 27 septembre 1940, par déclarations individuelles dans les commissariats de police entre le 3 et le 19 octobre 1940, un doute nous a pris sur la nature et la désignation de cet ensemble de documents. La discordance entre le nombre des fiches (évalué à soixante mille) et le chiffre de juifs s'étant déclarés (149 734) était un premier sujet de trouble, et l'argument selon lequel le décalage était probablement comblé par les fiches « familiales » nous paraissait sujet à caution, à tout le moins il appelait une confrontation qui n'avait pas été entreprise par ceux qui prétendaient avoir retrouvé le fichier présumé. Dès que nous avons commencé à manipuler les fiches individuelles, il est apparu qu'elles ne concernaient que des juifs ayant été arrêtés. Bref, c'était le fichier des victimes et non celui de la population juive du département de la Seine.

» Nous sommes ainsi en mesure d'affirmer que ce « fichier » n'est pas celui du recensement d'octobre 1940. C'est un ensemble disparate : il réunit différents fichiers détenus par le bureau de liquidation des affaires juives de la préfecture de police, qui ont été transférés, le 28 avril 1948, au bureau de l'état-civil, et des fichiers du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre, à des fins administratives, pour permettre aux victimes de faire valoir leurs droits.

« Prémisses erronées

» Contrairement à certaines allégations, ce fichier n'a jamais été caché : il n'a cessé de servir depuis et jusqu'à cette année au règlement des pensions. On ne peut que regretter que la précipitation avec laquelle a été annoncée la découverte du fichier, sans qu'on n'ait procédé à aucune vérification, ait pu jeter le discrédit sur une administration publique qui a consciencieusement exercé ses fonctions. L'absence de vérification a eu aussi pour conséquence que l'enquête conduite avec diligence et méthode par la CNIL [Commission nationale de l'informatique et des libertés] est partie de prémisses erronées.

» Mais alors, si le « fichier » conservé au secrétariat des anciens combattants n'est pas celui du recensement d'octobre 1940, qu'est donc devenu celui-ci ? Où est-il passé ? (...) Nous sommes aujourd'hui en mesure, grâce au concours de M. le préfet de police et de ses services, de donner à cette question une réponse autorisée : nous avons acquis la certitude que le fichier du recensement effectué en octobre 1940 a été détruit. J'indique ici succinctement les preuves que nous en avons trouvées, avec une chronologie sommaire des opérations concernant ledit fichier. Notre rapport définitif produira toutes les pièces qui en apportent la démonstration.

» (...) En octobre 1947 a été effectué par l'inspection générale des services un récolement général de *« tous les documents fondés sur des distinctions d'ordre racial détenus dans l'ensemble des services de la préfecture de police »*. Le 28 avril 1948 ont été transférés au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre les fichiers ci-dessus mentionnés susceptibles d'être utilisés pour traiter les demandes des ayants droit et qui ont été pris à tort pour le fichier du recensement.

» La destruction du reste – y compris le fichier d'octobre 1940 – s'est effectuée en deux temps :

» *a)* un premier *« lot de papiers inutiles (rencensement des Israélites, personnes et biens, fiches et dossiers) »* composé de 158 sacs d'un poids brut de 6 890 kilos et d'un poids net de 6 732 kilos a été pilonné les 15 et 16 novembre 1948.

» *b)* un second lot, essentiellement constitué par les pièces qui avaient été conservées en vue des procès devant les cours de justice, qui comprenait 15 000 fiches et des dossiers contenus dans 40 classeurs, l'ensemble tenant dans 7 sacs et faisant partie d'un chargement de 9 tonnes de vieux papiers, a été pilonné entre le 20 et le 27 décembre 1949.

» Pour chacune de ces deux opérations nous avons pu avoir communication des pièces justificatrices : circulaires, instructions aux commissaires de police, procès-verbaux d'enlèvement, de transport et de destruction.

» Nous estimons donc être en mesure d'affirmer que le fichier dont la prétendue découverte a soulevé une vive émotion a été détruit, ce qui rend partiellement sans objet une partie de la controverse.

» Est-ce à dire que la mission que vous m'avez confiée, monsieur le ministre d'Etat, est remplie faute d'objet ? Je ne le pense pas. Il reste, en effet, à établir à partir de quels documents ont été confectionnés ces fichiers des personnes arrêtées. Et, si ce fichier a suscité en raison des circonstances qui ont entouré sa constitution un intérêt particulier, il y eut entre 1940 et 1944 d'autres recensements et d'autres répertoires ; c'est pourquoi je vous ai proposé d'étendre notre investigation à l'ensemble des documents établis par voie de recensements, pendant les années 1940-1944, sur l'ensemble du territoire, d'en dresser une chronologie qui établisse de façon définitive la liste et de localiser autant que faire se peut les documents qui subsistent de ces opérations (...) »

Les réactions

■ **La CNIL : « Des zones d'ombre dissipées ».** – La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), présidée par M. Jacques Fauvet, *« se félicite que la commission d'historiens présidée par M. René Rémond ait pu commencer à dissiper les larges zones d'ombre qu'elle avait elle-même relevées dans sa délibération quant au sort des fichiers constitués sous le gouvernement de Vichy »*.

■ **Me Serge Klarsfeld : *« Les fiches ont bien été établies par la préfecture de police. »*** – *« On veut faire croire à tout prix que les fichiers retrouvés au ministère des anciens combattants ne proviennent pas du fichier des juifs du département de la Seine établi à partir d'octobre 1940 par la préfecture de police, alors que chacune de ces fiches a bien été établie pendant l'Occupation par la préfecture de police*, nous a déclaré Me Klarsfeld, président de l'association Les Fils et Filles des déportés juifs de France. *M. Rémond, au terme de ses investigations, qui auraient dû lui permettre d'établir des données précises, ne paraît pas en mesure d'indiquer le nombre de personnes nommées sur ces fiches individuelles et familiales. Or ce nombre dépasse de beaucoup le chiffre des juifs arrêtés dans le département de la Seine et qui se situe au maximum à quarante mille victimes. Ces fiches intéressent donc directement des milliers d'autres personnes que celles arrêtées et déportées. »*

POLITIQUE

POINT DE VUE

Réformer la démocratie

par Laurent Cohen-Tanugi

Après MM. Max Gallo, Yves Cochet, Bernard Stasi et Mme Janine Mossuz-Lavau (*le Monde* des 16, 24, 27-28 et 29 décembre), Laurent Cohen-Tanugi, avocat, auteur de la *Métamorphose de la démocratie* (éditions Odile Jacob, 1989), répond à notre enquête sur « La crise morale de la politique », publiée dans *le Monde* du 12 décembre.

POUR bien cerner la « crise morale » que subit actuellement la politique en France, évacuons tout d'abord ce qui n'est pas spécifique à l'Hexagone. Les consultations électorales qui ont jalonné l'année 1992, tout comme le processus de ratification du traité sur l'Union européenne, ont confirmé, s'il en était besoin, le fossé creusé dans le monde occidental entre les élites politiques et les populations. Cette crise de la représentation est générale, même si les Etats-Unis viennent de manifester à nouveau leur capacité à faire peau neuve plus vite que les nations de la vieille Europe.

La France est d'autant moins épargnée par cette crise que s'y superpose, en des termes plus aigus qu'ailleurs en Europe, un bouleversement des structures idéologiques, institutionnelles et sociétales qui façonnaient depuis longtemps sa culture politique. C'est ainsi aux changements intervenus depuis les années 70 – effondrement des idéologies et disparition des repères traditionnels, échec du socialisme et de la social-démocratie, généralisation de la norme de marché, décentralisation – ou du moins à leurs effets pervers que les élus interrogés par *le Monde* imputent pour l'essentiel la responsabilité du mal. Une telle analyse se heurte toutefois à deux objections.

Tout d'abord, en mettant à l'index le changement, réduit à ses effets pervers, plutôt que certaines traditions devenues encombrantes, elle manifeste un étonnant conservatisme, qui prend parfois des accents réactionnaires lorsqu'on prétend opposer « la République » à « la démocratie », voire regretter on ne sait quel âge d'or du régime. A la vérité, le procès qui est ici instruit est celui de la capacité du système politique français et de ses principaux acteurs à s'adapter au changement sans perdre leur âme.

L'ambivalence des années Mitterrand

Seconde objection, qui rejoint la première : l'explication de la crise de la politique par le contexte de mutations dans lequel elle intervient ne rend pas bien compte, précisément, de sa dimension morale. Il est intéressant, à cet égard, de confronter les réponses des élus évoquées plus haut à celles des observateurs de la vie politique sollicités par *le Monde des débats* sur le thème connexe de l'irresponsabilité politique. Car, là, ce n'est pas le changement, mais les travers bien connus de la tradition politique française qui se trouvent en accusation : cumul des mandats, concentration du pouvoir, irresponsabilité juridico-politique généralisée de l'exécutif, hypertrophie des cabinets ministériels, faiblesse du Parlement et de l'institution judiciaire, interférences contestables entre l'économique et le politique, fait du prince, rapports pathologiques entre la politique, la justice et le droit. Toutes choses que la gauche n'a pas inventées, mais qu'elle semble, d'affaire en scandale, avoir portées à leur paroxysme, sous le feu des médias et de la justice ; toutes choses dont l'opinion s'est longtemps accommodée, mais qu'elle ne semble plus disposée à tolérer, et c'est tant mieux.

Que les mutations des années 80 aient contribué à ce double résultat, négatif et positif, ne fait aucun doute. Le propre de toute époque de transition est précisément de mêler progrès et régression, modernisation et dérèglements, et cette ambivalence restera sans doute dans l'histoire de la Ve République comme la marque distinctive des années Mitterrand. Ainsi l'extrême difficulté de la démocratie française à se réformer s'illustre-t-elle douloureusement, aujourd'hui, dans cette perversion qui veut que l'exigence positive de justice et de responsabilité ne trouve à se satisfaire que dans l'exutoire d'une chasse à l'homme politique et d'une procédure aussi infâmante et inadaptée que celle de la Haute Cour.

Dans un Etat de droit, les mœurs politiques sont façonnées par les institutions, et non l'inverse. Qu'on le veuille ou non, celles dont nous disposons tolèrent aujourd'hui trop d'entorses à l'esprit public, quand elles ne les favorisent pas. C'est donc d'abord sur leur réforme que les efforts doivent porter. La commission chargée de réfléchir sur l'« Etat de l'an 2000 » dans le cadre de la préparation du XIe Plan fera prochainement des propositions de réforme des structures gouvernementales en ce sens. A un autre niveau, puisse le Comité consultatif constitutionnel mis en place par le président de la République s'attaquer aux vrais problèmes dans le bref délai qui lui est imparti, et ses recommandations être suivies d'effet.

Encadrée par des institutions efficaces et équilibrées, la politique ne reconquerra toutefois ses lettres de noblesse aux yeux de l'opinion qu'en cessant de projeter le spectacle d'un monde clos et vaguement sinistre, tout entier absorbé par les luttes d'appareils, les rivalités de personnes, les conflits d'emploi du temps et les indices de popularité. Le retour de la réflexion et du débat d'idées, le renouvellement des personnes et des pratiques politiques, la restauration d'une vision d'ensemble et d'une pédagogie sont une nécessité de salut public. La morale sera donnée de surcroît, et le moral avec.

CORRESPONDANCE

M. Bardet, le GRECE et Julius Evola

Après la publication, dans le Monde *daté 1er-2 novembre, d'un article intitulé « Deux nouveaux membres sont désignés au bureau politique du Front national », M. Jean-Claude Bardet nous écrit :*

Dans un article, en page 20, de votre journal daté 1er et 2 novembre dernier, M. Olivier Biffaud, commentant mon élection au bureau politique du Front national, a cru bon de dire que j'étais un *« ancien dirigeant du GRECE et admirateur de Julius Evola, théoricien italien du fascisme »*.

1) Si j'ai eu des responsabilités au sein du GRECE pendant quelques mois, je l'ai quitté il y a dix-sept ans...

2) S'il m'est arrivé de citer Julius Evola dans une conférence avec des dizaines d'autres auteurs allant d'Alain Touraine à Woody Allen, cela ne me paraît pas suffisant pour faire de moi un *« admirateur »* de cet écrivain.

3) Qualifier enfin ce dernier de théoricien italien du fascisme est sans doute pour le moins exagéré quand on sait que Julius Evola a été censuré sous le fascisme, qu'il a proclamé sous Mussolini qu'il n'était pas fasciste et que sa revue, la *Torre*, fut interdite par les autorités fascistes.

Pour comprendre la complexité de la pensée de cet auteur, je vous invite à vous reporter à l'ouvrage de Christophe Boutin, *Politique et tradition, Julius Evola dans le siècle*, paru aux éditions Kimé dans la collection dirigée par Pierre-André Taguieff.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

La recherche sur le virus du sida

Le département américain de la santé accuse le professeur Gallo de « mauvaise conduite scientifique »

Dans un rapport, révélé par l'agence de presse américaine Associated Press, mercredi 30 décembre 1992, les experts de l'Office for Scientific Integrity (OSI) du département de la santé accusent le professeur Robert Gallo de « mauvaise conduite scientifique » au cours de ses travaux de recherche sur le virus du sida. L'accusation est fondée sur la publication par le professeur Gallo en mai 1984, dans la revue *Science*, d'une série d'articles où la référence au virus LAV, envoyé au chercheur américain par le professeur Luc Montagnier de l'Institut Pasteur de Paris en septembre 1983, avait été supprimée.

Le professeur Robert Gallo, spécialiste du virus du sida au National Cancer Institute, à Bethesda (Maryland), est officiellement accusé de *« mauvaise conduite scientifique »*. Dans leur rapport final, remis cette semaine au principal intéressé, les experts de l'Office for Scientific Integrity (OSI) du National Institute of Health (NIH) formulent cette accusation sur la base d'une série d'articles publiée en mai 1984 dans la revue *Science*. Le professeur Gallo n'y faisait pas mention de l'envoi par l'Institut Pasteur de Paris du virus LAV et des éventuelles observations qu'il avait faites à partir de cette souche virale française.

Une accusation très grave

Selon le docteur Lyne Bivens, de l'OSI, l'expertise a prouvé que le professeur Gallo s'était servi du virus français, le LAV, pour obtenir le HTLV III, qu'à l'époque il affirmait – et avec lui le secrétaire américain à la santé, Mme Margaret Heckler – être le virus du sida. Mais les experts de l'OSI ne tranchent pas sur la question de savoir s'il s'agit d'un vol ou d'une contamination accidentelle. Ils estiment le problème *« sans solution à l'heure actuelle »*. Dans ses conclusions, l'OSI recommande donc aux autorités sanitaires de contrôler plus étroitement le travail du professeur Gallo pendant trois ans et d'inscrire leur rapport à son dossier personnel. Le professeur Gallo a annoncé qu'il ferait appel de ces conclusions.

Dans tous les rapports préliminaires de l'OSI, un seul chercheur avait été accusé de mauvaise conduite scientifique, le docteur Mikulas Popovic, principal collaborateur du professeur Gallo (*le Monde* daté 19-20 avril). Le présent rapport juge la mauvaise conduite scientifique du docteur Papovic *« relativement mineure »* dans ce nouveau contexte. Jusqu'à présent, les dirigeants du NIH s'étaient refusés à charger le professeur Gallo d'une accusation très grave pour des chercheurs de ce rang. Mais cette attitude était difficilement tenable : au vu des différentes versions de l'article sur le HTLV III, il apparaissait que le LAV avait été utilisé pour sa « découverte ».

Au fur et à mesure des réécritures effectuées par le professeur Gallo sur le manuscrit du docteur Popovic, les références à l'Institut Pasteur étaient progressivement biffées. La version originale de ces articles, dans laquelle on peut lire que *« le LAV est décrit ici comme le HTLV III (is described here as HTLV III) »* avait été versée au dossier, lors du procès intenté au *Monde* par le professeur Gallo, débouté en appel le 16 décembre dernier (*le Monde* du 22 mai et du 19 décembre).

A présent, se pose le problème de la renégociation de l'accord passé entre la France et les Etats-Unis en 1987 sur la répartition des bénéfices liés à la commercialisation des tests de dépistage du virus du sida. L'une des questions majeures de cette affaire reste de savoir quel était, en 1987, le niveau d'information des autorités fédérales américaines. Certains services ministériels, et en particulier celui de la santé, étaient-ils au courant, au moment de la signature de l'accord par M. Ronald Reagan, président des Etats-Unis, et M. Jacques Chirac, alors premier ministre français, des circonstances particulières dans lesquelles avait été rédigés les articles de *Science* de mai 1984 ?

L. F.

JUSTICE

Annulation du rapport d'expertise des matériaux

Nouveau retard dans l'instruction après l'incendie de Barbotan-les-Thermes

AUCH

de notre correspondant

L'instruction du drame de Barbotan-les-Thermes (Gers) qui, le 27 juin 1991, avait provoqué la mort de vingt personnes décédées par asphyxie au sein de l'établissement thermal, vient de connaître un nouvel épisode avec l'annulation de l'analyse technique des matières qui peuvent avoir été aux origines de la catastrophe.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse, désormais en charge du dossier – dans la mesure où deux autorités administratives gersoises, en fonction au moment des faits, étaient susceptibles d'être inculpées – vient, en effet, d'annuler totalement le rapport d'expertise des matériaux dont la combustion au sein des thermes aurait provoqué la mort des vingt victimes.

Ce rapport, établi par un expert de Muret, M. Van Schandel, mettait principalement en cause les feuilles de polystyrène prises entre deux cloisons de plâtre utilisées dans la construction des thermes de Barbotan, des matériaux jugés non résistants au feu et hautement toxiques. Ce rapport contesté l'est moins sur le fond que sur la forme, et c'est pour un vice de procédure qu'il a été annulé par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse.

Dans ses conclusions, l'expert s'est, en effet, inspiré des analyses du laboratoire central de la police nationale à Paris, qu'il avait lui-même sollicitées sans avoir reçu l'aval de Mme Bergougnan, juge d'instruction à Auch, alors chargée de l'affaire. Défaut d'information qui n'avait pas empêché le parquet de considérer l'expertise valable. Mais la chambre d'accusation de Toulouse a finalement retenu les arguments de Me Llorca, avocat de l'Association des familles des victimes de Barbotan, qui a plaidé ce dossier le 17 décembre dernier.

Dix-huit mois après le drame, les membres de cette association comme ceux de la Coordination des familles des victimes de Barbotan-les-Thermes, les proches des personnes décédées, les survivants blessés, ont, une nouvelle fois, l'impression de retourner à la case départ. Même si l'on compte toujours neuf inculpés, responsables de la chaîne thermale du Soleil ou techniciens impliqués dans la rénovation des thermes.

Un nouvel expert sera désigné dans les semaines qui viennent mais, sur le terrain, les familles des victimes se sentent à nouveau un peu seules pour lutter contre ce qu'elles craignent par-dessus tout : l'enlisement du dossier.

DANIEL HOURQUEBIE

SPORTS

□ **FOOTBALL : Bordeaux-Toulouse sera rejoué.** – *Le match de* championnat de France de football de première division, Bordeaux-Toulouse, sera bien rejoué en raison d'une erreur d'arbitrage. La commission fédérale d'appel de la fédération française de football a rejeté, mercredi 30 décembre, l'appel des Girondins de Bordeaux et confirmé la décision prise le 22 décembre par la commission centrale d'arbitrage (*le Monde* du 24 décembre). C'est la première fois qu'un match de championnat de France de première division doit être rejoué à la suite d'une erreur d'arbitrage. Les deux clubs doivent maintenant s'entendre sur une date.

La nuit aux abris

Chaque soir à Paris, cinq mille lits sont mis à la disposition des « sans domicile fixe » victimes du froid



En ces temps de froidure, c'est vers 17 heures, lorsque tombe le jour, que les vagabonds de Paris se mettent en quête d'un coin de tiédeur pour passer la nuit. Les « sans domicile fixe », qu'on appelle les SDF en langage administratif, seraient, selon les estimations de la préfecture de police, de douze mille à quinze mille dans la capitale. Il y a les pittoresques et traditionnels clochards, rebelles à toute assistance, auxquels une longue expérience a enseigné les mille et une ficelles de la marginalité. Ceux-là connaissent les meilleures grilles à l'abri de la bise et qui dispensent la chaleur du sous-sol. Ils savent se glisser dans le métro, échapper aux équipes de sécurité et installer leurs hardes dans une rame sur une voie de garage. Chassés des quais de Seine par les voies sur berge, ils ont repéré aussi, dans les quartiers en rénovation, les caves accueillantes et les espaces non affectés que les architectes ont multipliés au pied des tours.

Mais tous les autres, les nouveaux pauvres, les paumés débarquant de province, les doux dingues en rupture d'hôpital psychiatrique, les réfugiés étrangers, les vagabonds imprévoyants, ceux-là qui ignorent encore les règles de survie dans la jungle urbaine, sont surpris par l'hiver. Leurs abris d'un soir deviennent intenables et même mortels par quelques degrés en dessous de zéro. Pour eux – et pour elles, car les femmes à la rue sont de plus en plus nombreuses, – la Ville de Paris, la préfecture de police, les organisations charitables offrent chaque soir cinq mille lits, avec en prime une douche obligatoire et un repas chaud.

Chacun a son histoire

Dix-huit heures, porte de la Villette. Le sous-brigadier Alain Faivre, qui devait fêter ce soir ses vingt-huit ans de service dans la police parisienne, monte, avec quatre de ses équipiers, dans le bus de la brigade d'assistance aux personnes sans abri, la BAPSA. Ces hommes, que tous les vagabonds appellent les *« bleus »*, vont faire, comme chaque jour de l'année, la tournée de la capitale. Mission : prendre à bord tous ceux qui n'ont pu trouver un toit et les emmener pour une nuit au centre d'accueil de Nanterre d'où ils seront ramenés demain après une nuit au chaud.

Les SDF connaissent fort bien les horaires – il y a cinq services quotidiens – et les points de passage de cette espèce de taxi collectif et gratuit. Déjà, à 18 heures, devant le local de police de La Villette, une demi-douzaine d'entre eux sont là, impatients de monter avec leurs menus bagages dans des sacs en plastique. Seule condition : ils doivent montrer leurs papiers. Le brigadier Faivre ne leur demande rien d'autre. D'ailleurs, il les connaît pour la plupart – car Nanterre a ses habitués – et souvent les tutoie avec bonhomie.

Chacun ici a son histoire, réelle ou fantasmée, mais qu'importe. Ce gentleman aux lunettes noires enveloppé dans un manteau de loden ne dira rien. Il a eu des malheurs, c'est tout. On a sa dignité. Larbi, le boxeur algérien tombé dans la dèche, se raconte, au contraire, avec volubilité. Il fait la cour à sa voisine, une jeune femme avenante qui explique comment *elle a perdu son studio, voici quatre mois.* Mohamed, le Marocain de l'Atlas, qui a emporté son litron de rouge, fait l'important : sur un coup de tête, il a quitté famille et logis. A l'arrière, Nicole, une petite vieille bardée de colis mal ficelés, pique une crise de nerfs on ne sait trop pourquoi. Un « bleu » va s'asseoir à côté d'elle pour la calmer.

19 heures : le bus ramasse un malheureux qui prétendait passer la nuit sous une porte cochère du côté de Clichy. Un peu plus tard, arrêt à la gare Saint-Lazare, que la patrouille parcourt en tous sens. Il suffit que les uniformes se montrent pour que des hommes et des femmes surgissent des encoignures. Il y a Mme Jean, ex-épouse d'un kinésithérapeute, qui campe depuis des années dans le hall de la station où elle fait la manche. Mais aussi un garçon de trente ans arrivé de province ce soir même sans un liard, et qui est trop content de trouver un lit. Et encore Sandiu, un Roumain de vingt-trois ans, qui exhibe un récépissé de demande d'asile politique. A vingt heures, le bus, qui a encore embarqué un couple de Belges et quelques égarés du trottoir, prend la route de Nanterre.

A cette heure-là, des milliers d'autres sans abri sont déjà sous une couverture en train de ronfler. Les uns sont allés se présenter à la porte des cinq foyers d'urgence ouverts par la Ville dans les 13e, 19e et 20e arrondissements : plus de mille places auxquelles on a ajouté, ces jours-ci, cent soixante lits supplémentaires. Là, il faut arriver tôt car, à 18 h 15, le dîner est servi et les portes fermées. D'autres ont fait la queue devant l'œuvre catholique de La Mie de pain, dans le 13e arrondissement. Une bonne adresse paraît-il, ouverte seulement l'hiver mais qui, malgré ses sept cent trente lits superposés, refuse du monde en ce moment.

On trouve encore à travers Paris les foyers du Secours catholique, ceux d'Emmaüs, les centres du Secours populaire, les hébergements d'urgence ouverts par l'Armée du salut dans certains services désaffectés de six hôpitaux de l'Assistance publique : sept cent cinquante lits mis en service pour la durée de la mauvaise saison. *« Nous manquons de place,* dit le major Jacques Pierquin, *et je lance un appel aux Parisiens. Tout local chauffé et disposant d'un point d'eau ferait notre affaire. Nous nous chargeons de l'équiper à nos frais et prenons l'engagement de le restituer à son propriétaire dès le printemps. »*

« Faudra-t-il montrer ses papiers ? »

Les bénévoles de l'Armée du salut, justement, ont organisé, pour la première fois cet hiver, une opération avec la RATP. En quatre points de Paris – Châtelet, Gare-du-Nord, République et Nation – des fourgonnettes distribuent des repas chauds entre 20 heures et 22 heures chaque soir. Des bus de la Régie stationnent tout à côté et emmènent ceux qui le veulent bien passer la nuit à la maison de Nanterre. Le vivre et le couvert, en somme. Mais là, aucune condition, car les vagabonds sont méfiants. *« Faudra-t-il montrer ses papiers ? »*, demande un jeune gars. On le rassure : il embarque avec son balluchon. Mais voici l'incident. Une équipe de la télé veut filmer ceux qui lampent leur bol de soupe sur un trottoir proche du Châtelet. Exclamations indignées, horions, les SDF exigent la pellicule. Jean-Claude, un Tunisien naturalisé français, est parmi les plus excités. *« Je ne veux pas que mes gosses me voient à la télé »*, s'écrie-t-il. Et, du coup, il disparaît dans le métro où, assure-t-il, il a déniché une bonne planque. Pour vivre heureux, vivons cachés.

MARC AMBROISE-RENDU

REPÈRES

ÉDUCATION

Les parents d'élèves favorables à des études longues

Selon une enquête menée en 1991 par le ministère de l'éducation nationale et de la culture auprès des parents d'élèves de sixième, 76 % d'entre eux souhaitent que leur enfant poursuive ses études jusqu'à vingt ans et plus. L'enquête, publiée dans la *Note d'information* de décembre 1992 du ministère, montre toutefois que si les parents sont d'accord sur la nécessité d'une formation initiale longue, ils n'assignent pas à celle-ci les mêmes objectifs. Ainsi, 87 % de familles fortement diplômées croient en l'utilité d'un diplôme d'enseignement supérieur pour trouver un emploi, mais 42 % seulement de celles qui sont faiblement diplômées partagent le même avis. Cette dernière catégorie croit plus que les autres à la valeur du CAP ou du BEP et avoue plus souvent que les autres ne pas avoir d'opinion sur l'utilité du diplôme d'enseignement supérieur dans la recherche d'un emploi.

Par ailleurs, six parents sur dix déclarent aider leurs enfants à faire leurs devoirs. En revanche, les relations avec les enseignants sont le plus souvent circonscrites aux réunions organisées par le collège. Seulement 17 % des parents disent être membres d'une association de parents d'élèves, la proportion des adhésions augmentant avec le niveau d'études.

PARIS

Les Champs-Elysées fermés à la circulation le soir de la Saint-Sylvestre

L'avenue des Champs-Elysées ainsi que les rues adjacentes devaient être fermées à la circulation des véhicules, le 31 décembre au soir, à partir de 22 heures, a annoncé mercredi 30 décembre la préfecture de police de Paris. Cette décision a été motivée par le fait que, depuis quelques années, un nombre de plus en plus grand de Parisiens ont pris l'habitude de se retrouver sur cette avenue aux alentours de minuit afin de célébrer la nouvelle année.

L'an dernier, l'affluence avait provoqué un important embouteillage, et les forces de sécurité, prises dans la foule, avaient eu toutes les peines du monde à évacuer les 400 personnes qui avaient été légèrement blessées par des jets de bouteilles. L'avenue, qui part de la place de la Concorde et se termine sur la place de l'Etoile, devait donc, cette année, être réservée aux piétons.

SCIENCES

Escale antarctique pour Dante le Martien

Un robot destiné à l'exploration de la planète Mars, devait tenter, jeudi 31 décembre, une descente dans le cratère du mont Erebus, un volcan actif de l'Antarctique. Dante, un engin de 3,6 mètres de haut doté de huit jambes, fabriqué par la NASA, devrait explorer jusqu'à samedi 2 janvier le lac de lave se trouvant au fond du cratère. Il transmettra, par satellite, des données géologiques et chimiques aux scientifiques qui supervisent l'opération depuis le Goddard Space Flight Center (Maryland). Ce programme, intitulé Antarctic Space Analog Program, mené conjointement par l'Agence spatiale américaine et la Fondation nationale des sciences, vise notamment à tester, dans une région offrant certaines similitudes avec l'univers martien, le matériel et les techniques de télécommunications devant un jour servir sur la Lune et sur Mars. – *(AFP.)*

SOLIDARITÉ

Les aides de l'Etat aux sinistrés du Vaucluse

La préfecture du Vaucluse a publié, mercredi 30 décembre, un bilan provisoire des aides affectées par l'Etat aux sinistrés des inondations survenues le 22 septembre dans le nord du département (*le Monde* du 22 décembre).

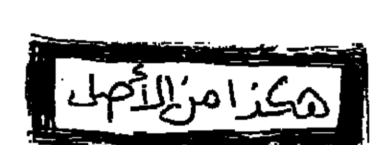
Outre les 15 102 501,70 francs versés au titre des premiers secours, dans le cadre du plan ORSEC, 20 720 000 francs ont été répartis en subventions spécifiques destinées aux réparations des dégâts de voirie dans les communes sinistrées. Par ailleurs, près de 700 agriculteurs ont reçu 22 300 000 francs au titre de l'indemnisation sur les productions fruitières. Sur les 36 150 000 francs reçus le 23 décembre au titre des calamités agricoles, 2 250 000 ont été payés à 59 exploitants. Le complément doit être alloué début janvier. Enfin, les agriculteurs ont obtenu 1 800 000 francs pour régler des cotisations sociales. Côté commerçants, 1 240 000 francs d'acomptes ont été alloués à 110 entreprises non ou mal assurées et 7 010 000 francs ont été débloqués au titre d'avances de trésorerie à 24 entreprises sinistrées. Enfin, le financement de la phase initiale d'une opération d'amélioration de l'habitat sera assuré par le conseil régional et le conseil général, qui ont respectivement versé 500 000 et 250 000 francs. La préfecture du Vaucluse précise que les commissions spécialisées continueront à siéger dans les prochaines semaines.

URBANISME

M. Olivier Mitterrand fait démolir une partie de sa villa de Saint-Tropez

M. Olivier Mitterrand, neveu du président de la République, a fait venir un bulldozer dans sa propriété de Saint-Tropez, mercredi 30 décembre, afin de démolir les constructions non conformes au plan d'occupation des sols défini par la commune. L'engin a rasé une maison d'amis et détruit un niveau de plancher dans deux ailes du bâtiment principal, comme lui en avait intimé l'ordre le maire (sans étiquette) de Saint-Tropez, M. Alain Spada. Le permis de construire qu'il avait accordé autorisait M. Olivier Mitterrand à bâtir 400 m² de planchers au sein d'un parc de 7 373 m². Or il en fut bâti plus de 900 m², avec une emprise au sol de 690 m².

M. Spada a annoncé qu'il se rendrait sur les lieux pour vérifier la conformité des surfaces détruites, avant d'accorder un permis modificatif.



DES LIVRES

Ingmar Bergman romancier

« J'ai toujours pensé qu'il fallait savoir s'arrêter de filmer à temps », dit le cinéaste. Alors, renouant avec ses premières amours, il écrit. Et montre magnifiquement au lecteur ce qu'il faut regarder

LES MEILLEURES INTENTIONS
(Den Goda Viljan)
d'Ingmar Bergman.
Traduit du suédois
par C. G. Bjurstrom
et Lucie Albertini, Gallimard,
coll. « Du monde entier »,
416 p., 150 F.

Un jour, Ingmar Bergman dit à sa mère qu'il voulait comprendre d'où lui venait ce sentiment de vivre avec une blessure toujours infectée. D'où venait ce sentiment de toujours tomber, sans pouvoir se raccrocher à rien. *« Je ne veux pas mesurer de faute, je ne viens réclamer aucune dette, je ne suis pas un huissier. Je veux savoir pourquoi,* disait-il, *derrière cette fragile façade de prestige social, nous avons vécu une aussi effroyable misère. »* Sa mère était très lasse, et ne répondit rien. Lui, il comprenait que ces deux êtres, son père et sa mère, avaient enfin repris dans son esprit des proportions normales, qu'il n'était plus habité par la colère. C'était en 1987, Bergman avait soixante-neuf ans. Il eut envie de faire un film sur la jeunesse de ses parents, *« leurs espoirs, leurs échecs, leurs bonnes intentions ».*

Il y a eu un film, qu'on peut voir aujourd'hui. Ce n'est pas un film d'Ingmar Bergman. Il y a un roman. C'est le plus beau livre qu'on puisse lire. *« J'ai toujours pensé qu'il fallait savoir s'arrêter de filmer à temps »*, dit encore Bergman.

Il s'agit d'un scénario très particulier : *« J'ai écrit comme j'ai l'habitude d'écrire, d'une façon cinématographique, dramatique. Dans mon imagination, des comédiens, entourés de décors légèrement estompés mais merveilleusement présents, disaient les répliques sur une scène violemment éclairée. J'ai été particulièrement minutieux dans des détails assez insignifiants, même ceux qu'aucune caméra n'enregistrera jamais. »*

Ces remarques de préface rappellent les images de films de Bergman qu'on n'oublie jamais, rappellent une autre chose qu'il dit dans *Images* (1) : *« La vérité est que j'habite sans cesse dans mon enfance. Je vis dans mon rêve, d'où j'entreprends parfois des visites dans la réalité. »*

Les meilleures intentions est le livre extraordinaire d'un cinéaste qui ne filme plus, qui montre ce qu'il voit, avec seulement des mots.

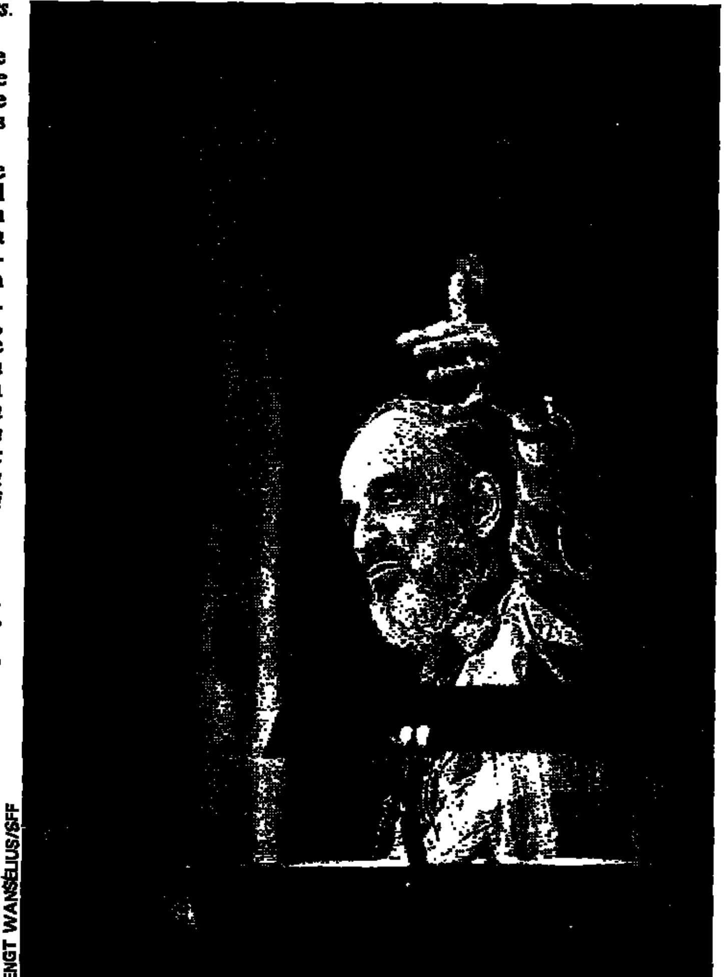
Mais il faut dire au préalable qu'il a toujours été un écrivain. Il a écrit sa première nouvelle en 1936, à dix-huit ans, et on lui a dit que c'était trop noir, trop horrible. Au début de sa vie, il a écrit; à la fin de sa vie, il écrit. Entre les deux, il a filmé, fasciné, explique-t-il, par le contrôle de cette énorme machine, un plateau de tournage. Et le cinéma lui a appris cette chose : *« Ecrire un manuscrit, c'est comme écrire un long message aux comédiens, aux techniciens. Demeurer, tout au long, en confiance avec ceux qui vont faire le film. »*

Ici, chaque lecteur fait le film.

Et Bergman lui montre ce qu'il faut regarder, la manière de regarder. Cela commence ainsi : *« Je choisis un jour de fin d'hiver, début de printemps, en avril 1909. »*

Blessures irréparables

Le personnage principal, c'est Henrik Bergman, il a vingt-trois ans, il est étudiant en théologie, il sera pasteur. Il est confronté, en quelques pages, à deux vieillards terribles, et dès le début, nous sommes installés au cœur de blessures irréparables. Henrik, jeune homme pauvre, élevé difficilement par sa mère, vient voir son grand-père paternel, un homme riche et dur qui les a rejetés, lui et sa mère, autrefois. Le vieil homme lui demande de faire la paix. Henrik répond : *« C'est gênant de voir un vieux monsieur que j'ai toujours respecté pour son manque d'humanité abandonner brusquement son emploi et devenir sentimental. Jamais je ne serai comme vous. »* Jamais Henrik Bergman ne sera riche, jamais il ne rejettera personne, jamais il ne pardonnera rien, et jamais il ne sera sentimental. Henrik passe son examen pour être pasteur chez le professeur Sundelius. C'est une scène humiliante. Il est recalé. A côté de lui, il y a un autre élève-théologien qui connaît toutes les réponses. Il s'appelle Baltsar. *« Quelques années après cette mémorable journée, il se tirera une balle dans la bouche et explosera parmi les célèbres lys de la ville nouvellement éclos. Il n'y avait, de toutes façons, pas grand-chose à enterrer. »* Phrase cruelle qu'aucune caméra n'eût pu enregistrer.



BENGT WANSELIUS/SFF

« Beaucoup de choses deviennent curieuses au fil des années. »

Voici maintenant l'autre personnage principal, Anna Akerblöm, l'enfant gâtée de Johann et Karin Akerblöm, la future madame Bergman, volontaire, petite, brune, avec des joues d'enfant. En vérité, note Bergman, elle se nomme Karin : *« Je ne veux pas et je ne peux pas expliquer pourquoi j'éprouve un tel besoin de brouiller les cartes. »* Les prénoms des générations successives s'emmêlent, peut-être parce qu'inéluctablement les rôles se répètent.

Anna et Henrik s'aiment. Ils entendent des rossignols en plein mois de juillet. *« Si vous en êtes là,* dit le frère d'Anna, *vous êtes fichus. »* Eux, ils ont peur. Ils se disent leurs défauts. Elle est trop sûre d'elle, coléreuse et coquette. Lui, il a toujours mauvaise conscience, et, le plus souvent, il ne sait pas pourquoi. Ce qui est une manière de décrire le décalage social entre eux. Ce qu'ils disent est la vérité. Ils croient que cela suffira à écarter les dangers.

Henrik et Anna sont Roméo et Juliette. La mère d'Anna leur fait la guerre. Elle use de tous les stratagèmes pour les séparer, elle détourne le courrier et répand des calomnies, elle est sûre que tous les moyens sont bons. Elle échoue. Anna rêve : *« Je crois que nous allons vivre l'un pour l'autre et que nous serons utiles aux autres. » « Il ne faut pas parler ainsi,* dit Henrik, *on attire la jalousie cosmique. »*

La première dispute

Il n'existe, bien sûr, aucun document qui atteste ces dialogues. Bergman invente le commencement de l'amour de ses parents, un grand amour qui, bientôt, se brise comme du verre, sur la première dispute. Il s'agit de l'organisation du mariage. Elle veut une fête inoubliable, la plus belle des robes, la cathédrale d'Uppsala. Il veut – rappelons-nous du grand-père au début – une union mystique et secrète, dans la paroisse perdue qui va être la sienne. Elle veut être joyeuse; il veut du sens.

Alors, ils se disent des choses horribles que dicte le ressentiment. C'est aussi glaçant que la vie. Luther avait raison, note Henrik, quand la dispute est finie, et l'amour aussi : *« Un mot qu'on a laissé s'envoler ne se laisse jamais plus rattraper par l'aile. »* Henrik ne pardonne jamais. Le mariage a lieu dans la cathédrale d'Uppsala. Ensuite, ils partent vers la paroisse de Forsboda, où ils vont se croire, à tort, utiles et adoptés.

Ils sont là, à Forsboda, une paroisse ouvrière. Ils font tout le bien qu'ils peuvent. Ils adoptent un petit garçon bizarre. Henrik dit son fait à l'horrible ingénieur Nordensen. Ils sont du côté des pauvres avec tellement de maladresse, tant d'inconscience, que les drames s'accumulent. En deux scènes, Bergman éternise cruellement cet échec.

Oui, comment en arrive-t-on à battre au sang un petit garçon bizarre qui s'est enfui parce qu'il avait entendu des paroles qui ne lui étaient pas destinées? Henrik bat l'enfant adopté. Les réunions de paroisse sont de plus en plus clairsemées. Que se passe-t-il donc? *« C'est,* dit une femme en tricotant, *que vous n'êtes pas faits pour vivre parmi nous, vous le joli pasteur et sa jolie femme. Vous nous attirez trop d'ennuis. Nous savons que vous partirez un jour ou l'autre. »* Ce qui est vrai. Elle dit aussi, et c'est son rôle de porte-parole du chœur antique des femmes de Forsboda : *« Personne ne vous reproche rien, pas même la violence envers l'enfant. Chacun fait ce qu'il peut. Ce n'est pas la bonne volonté qui vous a manqué. N'empêche que l'écheveau s'emmêle toujours à la fin. »*

Il y a toutes ces scènes terribles. Il y a les paysages, ces éclairages bergmaniens. Il y a l'enchaînement tragique : *« Leurs espoirs, leurs échecs, leurs bonnes intentions. »* Il y a enfin, fils d'or presque invisibles, des phrases inoubliables, dont on ne sait plus si elles ont été prononcées par Henrik, Anna, la reine elle-même ou une paysanne : *« Beaucoup de choses deviennent curieuses au fil des années. »* Et cela ressemble au souvenir d'un rêve.

Car c'est cela le privilège d'Ingmar Bergman, cette manière unique de déclarer : *« Je raconte une tranche de vie, pas une fiction »*, cette manière de rédiger avec une liberté provocatrice un scénario qui est un défi à tous les romans contemporains écrits « en vue d'un film » et auxquels fait radicalement défaut *« ce privilège de l'enfance, de pouvoir aller et venir en toute liberté entre la magie et la bouillie d'avoine »* : le don de faire voir.

Le livre se termine, dans le froid. En 1918. Ingmar va naître bientôt. Naître d'un sein froid et inquiet. Comme son père.

Geneviève Brisac

(1) Gallimard, 1992 (*le Monde* du 23 janvier 1992).

L'astre de mort

Sous le signe de la Lune, le roman en cinq récits de José Maria Guelbenzu offre une vision mordante de la médiocre société espagnole des années 60

RIVIÈRE DE LUNE
(El Rio de la Luna)
de José Maria Guelbenzu.
Traduit de l'espagnol
par Jean-Marie Saint-Lu,
Seuil, 371 p., 130 F.

De tous les écrivains espagnols qui, au cours des deux dernières décennies, ont prétendu créer un nouveau langage littéraire, et laissant de côté ceux que l'on peut déjà mettre au rang des classiques de l'innovation – Juan Goytisolo, Juan Benet... –, celui qui résiste le mieux à l'épreuve du temps est sans conteste José Maria Guelbenzu. Chez cet homme cultivé qui, dès ses premiers écrits, s'est d'emblée situé à l'avant-garde, il est rare que la forme prenne le pas sur l'émotion. Déjà dans son premier roman – *Mercure* – s'impose la présence d'un écrivain plongé dans un monde personnel spécifique, en quête d'un style adéquat pour le transmettre.

Dans les cinq récits qui composent *Rivière de lune*, Guelbenzu nous offre une vision mordante de la société espagnole des années 60. Les « enfants de la guerre » n'avaient pas réussi à soulever la chape de médiocrité, d'ignorance et d'intolérance sous laquelle ils évoluaient, convaincus de l'éternité du franquisme : l'amour et le sexe – souvent noyés d'alcool, – la terrible sensation d'impuissance à être libres constituaient les deux pôles entre lesquels oscillaient ces adolescents. Alors qu'ils s'adonnaient à la poursuite obsessionnelle des femmes, ils sentaient que cette manière de vivre, maladive, mesquine et sale, imposée par le national-catholicisme les minait pour toujours.

Parfois, le roman de Guelbenzu semble dévier vers le témoignage ou vers la sociologie, ou donne l'impression que la littérature le cède au règlement de comptes avec toutes les répressions et les idéologies imposées par le franquisme. Il est vrai que le côté disparate de cet ensemble d'histoires plus ou moins heureuses où chaque récit joue sur un registre différent a de quoi rebuter le lecteur au premier abord. Mais Guelbenzu va plus loin et maîtrise à ce point la technique qu'on pressent l'existence d'un sens ultime par la récurrence de certains éléments. Les divers personnages de chaque récit convergent vers la seule histoire du seul et unique Fidel Euba (*la bonne âme*, en grec ancien), jeune homme obsédé par la tendresse et le sexe et, au-delà, par la recherche de l'amour absolu. Et le roman ne donnera ses fruits, à la fois tendres et amers, qu'à la fin, inexorable.

Dans le premier récit, un lycéen descend dans un égout, répondant à l'appel d'un étrange personnage qui évoque à bien des égards le lapin d'Alice. José descend et descend encore pour arriver à une taverne labyrinthique où chaque porte donne sur une autre taverne, toutes habitées par des êtres louches, énigmatiques, qui parlent comme pourraient le faire les hôtes des toiles de Francis Bacon.

Sous le signe d'Alice, nous avons commencé à glisser vers l'enfance. Mais l'enfance est trop courte pour apprendre le métier de vivre, c'est pourquoi elle se prolonge jusqu'à la vieillesse : sous la férule d'un père tyrannique, de curés castrateurs et au milieu des morts d'êtres chers et d'amis, José médite sur le temps, sur la validité du passé et du futur; il essaie de grandir tout en soupçonnant que le destin nous mène vers un labyrinthe qui, pour être familier, n'en est pas moins indéchiffrable.

Ce roman – saluons au passage la fidélité de la traduction – est rempli de références littéraires, de Lewis Carroll à Cortazar, en passant par Mark Twain, Kafka et Joseph Conrad. Le récit a du rythme, sauf dans la quatrième nouvelle (« les Femmes de ma vie ») qui raconte le séjour du personnage à Paris : l'écriture est volontairement plate, avec une abondance de clichés et de lieux communs sur la France. Une fois de plus, ce sont des histoires de pelotage et de coucheries qui finissent par lasser. Mais force est de constater, par la suite, que cette banale confession d'un jeune homme timide et frustré n'est pas gratuite. Il faut vaincre l'ennui, poursuivre la lecture : Guelbenzu relie dans ce chapitre les pistes successives qui nous rapprochent du cœur du roman. Quelques longueurs sont le prix à payer pour accéder au final, splendide, écrit dans une prose très élaborée où l'auteur finit par transcender l'anecdote.

Fidel Euba, don Juan de pacotille, périra en parvenant à l'amour tant convoité avec une ancienne maîtresse. A cette fin préside la Lune. La Lune, présente dans tout le récit, pousse Fidel vers la mort, comme si ce que nous avons coutume d'appeler courage n'était qu'un abandon total à l'énergie dévastatrice d'un ordre supérieur.

Ramon Chao

Signé Dac

Par son neveu adoptif et légataire universel, la vie et l'œuvre du « roi des loufoques »

PIERRE DAC
MON MAITRE
SOIXANTE-TROIS
de Jacques Pessis.
Ed. François Bourin,
479 p., 145 F.

« Contre tout ce qui est pour, pour tout ce qui est contre. » Qui donc se cachait derrière cette maxime aussi désinvolte qu'anar? Neveu adoptif et légataire universel de Pierre Dac, Jacques Pessis a mené l'enquête avec tendresse et humour. Sa biographie souffre seulement d'un excès de pudeur. L'auteur ne nous dit presque rien des liens qui l'unirent à celui qu'il rencontra alors qu'il n'était encore qu'un lycéen. Il est vrai que Pierre Dac avait l'habitude de calmer ses admirateurs par un sonore : *« Je ne suis pas votre maître. Etant donné ma hauteur, je suis votre maître soixante-trois. »*

Né en 1893 à Châlons-sur-Marne, qu'il voulait faire rebaptiser Shalom-sur-Marne, André Isaac, fils et petit-fils d'Alsaciens ayant choisi la France après la défaite de 1870, manifesta dès son plus jeune âge une étonnante disposition à se faire renvoyer de tous les établissements scolaires. Sans doute était-ce déjà un moyen de lutter contre la timidité maladive dont il sera, toute sa vie durant, affligé. Suivant l'exemple de Salomon, son boucher de père, plus connu de ses clients pour la drôlerie de ses farces que pour la qualité de ses entrecôtes, le jeune André poursuit des études musicales sans trop y croire. Peut-être sait-il déjà confusément que *« celui qui est parti de zéro pour n'arriver à rien dans l'existence n'a de merci à dire à personne ».*

Blessé à deux reprises lors de la première guerre mondiale, il perd alors, selon Jacques Pessis, *« toutes ses illusions sur l'espèce humaine »* et ne se remet pas de la disparition de son frère Marcel. Les chansonniers règnent alors sur les cabarets montmartrois : Roger Taziny, l'animateur de *La Vache enragée*, l'auditionne et est immédiatement séduit par le délire verbal du petit homme au visage impassible. Reste le problème du nom. Isaac deviendra Dac, comme d'actualité! Jacques Pessis, textes à l'appui, montre comment, dès ses débuts, l'humoriste a su trouver un style très particulier. Le visage fermé, Pierre Dac élève l'absurde au niveau d'un art. Il dit *« n'importe quoi, et c'est mieux que rien ».*

Pierre Drachline

Lire la suite page 12

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

La moindre des politesses

LA BIENSÉANCE, LA CIVILITÉ ET LA POLITESSE ENSEIGNÉES AUX ENFANTS
Textes d'Erasme, de Jean-Baptiste de La Salle et d'Henri Bergson, réunis et présentés par Jean-Pierre Seguin
Ed. Jean-Michel Place et Le Cri, 298 p., 165 F.

LES CARNETS D'UNE COQUETTE RAISONNABLE
d'Hélène Millerand. Préface de Geneviève Brisac. Seuil, 192 p., 95 F.

PRIER *« Messieurs les Anglais »* de *« tirer les premiers »*, c'était assez risqué, mais c'était (paraît-il) le genre de politesse que pratiquaient les Français en 1745. Et dissimuler son désespoir avec des traits d'humour, cela résumait l'élégance des années folles. La réputation des gens dépend souvent de leurs bonnes ou de leurs mauvaises « manières ». Certaines personnes sont accusées d'en « manquer ». Et d'autres s'attirent le reproche d'en « faire trop ». Mais on pourrait affirmer la même chose des siècles ou des époques. Les classer d'après leur savoir-vivre ou leur degré de civilité. L'époque des Lumières fut sans doute la plus urbaine. Comment sera l'année 1993 ? Il est probable qu'elle ressemblera à ses cousines d'hier ou d'avant-hier et qu'elle ne transformera pas l'image du vingtième siècle. Celui-ci aura été, certainement, l'un des plus « mal élevés ». Avec la guerre 14-18, la terreur stalinienne, l'horreur nazie, les guerres coloniales, les diverses dictatures, le triomphe de l'argent et la suite que vous savez : le Liban, la misère africaine, Sarajevo..., il aura donné un bel exemple des raffinements de la civilisation. Le meilleur raccourci de notre époque, c'est l'ironie de Freud, célébrant et recommandant la *« courtoisie »* de la Gestapo.

Trouvant que les « manières » de la Renaissance étaient encore trop frustes, Erasme écrivit, en 1530 (six ans avant sa mort), un *« manuel de civilité »* à l'usage des *« fils de prince »* et des autres enfants. Pour l'humaniste de Rotterdam, il s'agissait d'adoucir ou de polir les mœurs et de les rendre moins âpres, en réformant l'éducation. Il croyait que la politesse impliquait nécessairement la tolérance. Et que, si l'on veillait à ne désobliger ni froisser les autres, on se déshabituerait de les assassiner. Erasme ne devinait sans doute pas la belle carrière que feraient les « meurtriers délicats ». Reste que l'humanisme prenait, avec lui, des chemins inattendus. L'art de se moucher y tenait sa place comme les façons de rire, de s'habiller ou de manger. *« Si l'on se mouche avec deux doigts et qu'il tombe de la morve par terre, il faut poser le pied dessus »*, écrivait Erasme. Il interdisait le rire excessif et la joie trop bruyante : *« L'éclat de rire, ce rire immodéré qui secoue tout le corps et que les Grecs appelaient pour cela* le secoueur, *n'est bienséant à aucun âge. »* Erasme concédait à la jeunesse le droit de se vêtir avec une certaine *« négligence »*, mais il prescrivait de *« ne pas jeter les os sous la table »* quand on mangeait de la viande. Il conseillait aussi de ne pas se laisser absorber par la nourriture et de ne pas imiter les gens qui semblent *« sortir d'un rêve »* lorsqu'on leur adresse la parole pendant les repas. Il concluait en disant que *« personne ne choisit son pays ni son père »*, mais que *« tout le monde peut acquérir des qualités et des mœurs »*.



BERENICE CLEEVE

INSPECTEUR général des bibliothèques de France, Jean-Pierre Seguin présente un curieux livre. Sous le titre *la Bienséance, la Civilité et la Politesse enseignée aux enfants*, il a réédité, en effet, le manuel d'Erasme avec des textes de Jean-Baptiste de La Salle et d'Henri Bergson qui traitent également du savoir-vivre... Né à Reims en 1651, Jean-Baptiste de La Salle, qui était prêtre et docteur en théologie, s'occupa de réformer l'enseignement des écoles populaires. Il publia pour cela, en 1703, *les Règles de la bienséance et de la civilité chrétiennes*. Il permit ainsi à l'Eglise de rejoindre la mode. Car la mode, c'était de soigner le « paraître ». C'était de vivre et mourir avec cette (mystérieuse) bienséance dont le théologien s'efforçait d'énoncer les préceptes. Jean-Baptiste de La Salle recommandait, entre autres, de *« se peigner tous les jours »*, de n'avoir ni *« le front ridé »* ni l'air mélancolique, de rougir lorsqu'on surprenait *« quelque parole déshonnête ou quelque médisance »*, de n'avoir une prononciation ni *« languissante »*, ni *« pesante »*, ni *« brusque »*, et de ne *« donner des coups de pied à personne »*, pas même aux *« domestiques »*. Il ne fallait pas non plus se lever après le soleil, ni poser des questions indiscrètes *« dans la rue »*, ni *« cracher dans les carrosses »*. Il était préférable de cracher au dehors. Tant pis pour les passants ! Bizarrement, Jean-Baptiste de La Salle ne proscrivait pas les jeux d'argent. Il déconseillait de jouer avec des haricots...

Les Règles eurent une audience considérable, puisqu'on s'en servit dans les écoles jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Après quoi l'instruction civique remplaça l'enseignement de la civilité. Bergson revint encore sur la question du savoir-vivre, dans le discours qu'il prononça le 5 août 1885, au lycée de Clermont-Ferrand, pour la distribution des prix. *« La politesse mondaine,* disait-il, *n'est pas autre chose qu'une espèce de plasticité morale. »* Il s'efforçait de définir une politesse supérieure, qui se confondait avec la bienveillance. C'était l'art de consoler ou de rassurer *« les âmes timides et délicates, avides d'approbation, parce qu'elles se méfient d'elles-mêmes »*. Et puis il y avait une troisième forme d'urbanité : c'était de savoir *« exprimer ses opinions sans choquer celles des autres »*. Bergson distinguait ainsi *« la politesse de l'esprit »*, *« la politesse du cœur »* et *« la politesse de la conviction »*.

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE considérait comme une indécence *« de mettre des mouches sur son visage et de le farder »*. Pour compenser les sévérités de ce théologien, voici *les Carnets d'une coquette raisonnable*, par Hélène Millerand. Cette dame fait son autoportrait et nous livre ses recettes et ses maximes. La *« coquette raisonnable »* se présente comme une *« dilettante »* et une *« cigale »*, mais elle se défend d'être *« futile »*. Elle aime éveiller des vocations et convaincre les autres femmes des plaisirs que recèle son art ou des consolations qu'il apporte. Lorsqu'elle se sent déprimée, elle va s'acheter *« une paire de souliers »*. Cela dissipe sa méchante humeur ou modère ses chagrins. La chanteuse américaine Liza Minnelli préfère, pour sa part, les chapeaux à voilette... La *« coquette raisonnable »* est très urbaine. Quand il s'agit de son art, elle peut en discourir *« à l'infini »*, avec les dames qui le pratiquent aussi. Elle y met la même sorte de passion que les théologiens discutant de l'existence du diable.

Elle *« aime les vertiges, pas les abîmes »*. Elle *« marche sur un fil »*, et parfois elle croise, *« venant en sens inverse, un homme sur un fil. Il se peut, alors, qu'elle change de fil pour le rejoindre »*. Elle sait que *« l'amour se voit sur la figure »* et que *« c'est la meilleure recette »*. Mais elle évite de pleurer quand elle est désemparée, car cela *« creuse les traits »*. Son miroir lui déconseille de s'abandonner à toutes les intempérances du cœur. Elle craint de payer trop cher ce qu'elle pourrait obtenir avec ses larmes... C'est très charmant. C'est à lire avec les recommandations de MM. Erasme, Jean-Baptiste de La Salle et Bergson.

EN BREF

□ **Alexandre Wilson lance les éditions Passage du Marais.** – C'est sous le signe de Jean Cocteau qu'un jeune éditeur d'origine britannique, Alexandre Wilson, vient de lancer Passage du Marais. La nouvelle maison d'édition de littérature générale se fait en effet connaître des libraires en leur envoyant un petit texte inédit du poète, *le Chat et le Chien de Saint-Mandres*, et en proposant au public une version très soignée du *Livre blanc* de Cocteau. Alexandre Wilson publiera une douzaine de titres par an, à commencer par *Une Favorite des dieux*, de Sybille Bedford, et par une biographie de E. M. Forster due à Francis King, qui paraîtra en janvier prochain. (11, rue de Grenelle, 75003 Paris).

□ **Les amis de Philippe Soupault.** – Dans le but de servir la mémoire et l'œuvre du chantre du surréalisme, une Association des amis de Philippe Soupault a été créée, sous la présidence d'honneur de Ré Soupault, veuve de l'écrivain (17, rue Raspail, 94800 Villejuif).

□ **Le concours « Le livre et la télévision » renonce à la remise de ses prix.** – Une émission sur les livres menacée, une émission littéraire supprimée. Emu par cette double décision et désireux de marquer sa désapprobation, le jury du concours « Le livre et la télévision » a renoncé, cette année, à attribuer des prix à des lauréats. Toutefois, soucieux de ne pas pénaliser les candidats, le jury a désigné Catherine Stern et Olivier Niklaus pour assister au FIPA à Cannes, du 12 au 17 janvier 1993.

□ **Au musée d'Erevan.** – La Galerie nationale d'Arménie, à Erevan, compte parmi les belles collections de l'ex-Union soviétique. On y trouve aussi bien des pièces archéologiques et des artistes arméniens modernes, tel l'hypersymboliste Soureniants, que Kandinsky et Chagall ou Fragonard et Courbet. Les Amis des Musées de l'Arménie ont établi et publié – fort bien – le catalogue de ces collections remarquables. (*La Galerie nationale d'Arménie*, 264 p., 300 F. « Les Amis des Musées d'Arménie, 46, avenue d'Iéna, 75016 Paris).

Riches heures marocaines

Quarante-quatre ans durant, le Maroc fut sous protectorat français.
De part et d'autre de la Méditerranée, on en conserve la mémoire. Sans acrimonie

DES FRANÇAIS AU MAROC
d'Yvonne Knibiehler, Geneviève Emmery et Françoise Leguay.
Denoël, coll. « L'Aventure coloniale de la France : Destins croisés », 412 p., 165 F.

A l'automne 1955, le sultan Mohammed V, après deux années d'exil, revenait à Rabat, ayant signé avec le ministre français des affaires étrangères Antoine Pinay les accords de La Celle-Saint-Cloud. Ainsi, le Maroc recouvrait à la fois son souverain et son indépendance, occultée depuis la convention de Fez du 30 mars 1912, par laquelle le sultan Moulay Hafid avait, par nécessité, accepté le protectorat français. Celui-ci perdura quarante-quatre ans, avec quatorze résidents généraux, dont le premier, le maréchal Hubert Lyautey, fut le plus talentueux, le plus respectueux aussi de l'âme marocaine et d'un empire dont l'histoire remonte aux siècles très anciens. Deux souverains, Moulay Youssef, jusqu'en 1927, et Mohammed Ben Youssef, à partir de cette date, furent les mainteneurs de cette identité nationale dont les Marocains n'ont, certes, jamais douté. En 1956, ils retrouvaient la plénitude de la responsabilité de leur destin. Voici donc trente-six ans qu'ils l'assument avec cette ardeur et cette ferveur que Mohammed V et, depuis 1961, son fils, le roi Hassan II, ont, tour à tour, illustrées.

Le temps passe vite. Il galope même, pour un peuple enraciné dans son sol, son imaginaire, ses traditions. Sans qu'il veuille s'en déprendre, il lui faut cependant marcher au rythme du monde moderne, dont il s'était naguère abstrait, au risque de courir de grands dangers. On se retranche mal de ce monde-là, sauf à le voir forcer la porte. Le protectorat d'hier – ces quarante-quatre années bordées de deux guerres mondiales qui les ont directement touchées, – sur lequel la malice politique a beaucoup glosé, est toujours proche dans les mémoires. Les témoins directs sont encore nombreux, même s'ils se font discrets, l'âge aidant. Une vingtaine d'années de plus et leurs chroniques revêtiront l'irréalité d'une préhistoire. Par paresse ou par passion, le colonialisme et l'anticolonialisme ont tendu leurs fils conducteurs commodes ou leurs corbeilles à classer les stéréotypes. Seuls les poètes ne passeront pas à côté de l'ineffable, voire de l'inexprimé, inconnus du langage des chercheurs ou du rapetassage d'événements disparus.

Intimité populaire

Par bonheur, les rapports entre les deux Etats, qui s'éloignaient sans se perdre de vue, ont été le plus souvent traversés de petits et gros orages, de prétentions et de susceptibilités, parmi des comptabilités acariâtres. C'est grâce à ces constants embrouillaminis qu'on a pu s'apercevoir qu'ils n'étaient qu'un visage des relations franco-marocaines, le plus ingrat. Au-delà du masque des échanges officiels, on découvrait une intimité populaire dont la spontanéité, la continuité n'étaient en rien concernées par les agaceries des pouvoirs. Ceux-ci finiront bien par le constater.

En France, après le long passage à vide, coïncidant avec la dissolution de ce qui fut un empire colonial, alors que s'installaient dans l'analyse historique quelques tropismes teintés de politique, les poètes – encore eux – se sont pris à penser que l'aventure de la France, dans ses colonies et souvent avec elles, ne méritait pas d'être jetée aux orties. Il convenait de ré[illegible] ce qui relevait de l'intelligence des peuples et du cœur de multiples acteurs anonymes. Des livres, maintenant nombreux, ont paru qui éclairent, sur un siècle, de 1850 à 1950, cette intimité populaire et la vie quotidienne. Le Maroc a eu les siens. Récemment, trois Françaises – deux professeurs et un médecin ayant vécu là-bas avant 1956 – ont recueilli près de cent vingt témoignages sur l'époque qu'elles ont connue.

Dans leur diversité, ces confidences si longtemps différées rendent un son plus juste et plus riche que tous les ouvrages de science politique ou diplomatique, que les livres politiques si précautionneusement orientés selon l'air du temps. On ne peut les dissocier de multiples recueils qui, souvent, n'ont pas eu l'honneur d'une publication de premier plan ou qui demeurent dans les tiroirs, ronéotés à quelques exemplaires. Au soir d'une vie ou dans la nostalgie d'une réadaptation, des médecins, des officiers des AI (affaires indigènes), des femmes ayant élevé leur famille, des commerçants, des industriels, des colons (mais oui !), des professeurs, des officiers et des contremaîtres ont pris la plume, toujours avec émotion, pour que, à tout hasard, le souvenir vive encore et se préserve. J'ai reçu nombre de ces manuscrits, émouvants parce que, au-delà des épreuves ou des déceptions, tous disent un attachement sincère au Maroc. Et qu'importe si les auteurs s'attendrissent sur eux-mêmes aussi, les années de jeunesse, les ambitions de l'âge mûr.

Nos enquêteuses ont ainsi ajouté à ce monument de confidences anonymes une centaine de pierres qu'elles ont, en confiance, modestement alignées. Certes, la synthèse n'est pas faite qui restituerait, sur une trame romanesque quelconque, les riches heures de ces étrangers, tombés en adoration pour ce vieux pays devenu leur nouveau monde. Vulgaires ou généreux, péremptoires et bornés, dogmatiques et assommants, modestes mais tenaces, sensibles ou pitoyables, tous comme toutes eurent le sentiment que la meilleure part d'eux-mêmes pouvait prendre son envol. Leur déception fut immense : ils se replièrent sur elle, avec cette discrétion des gens simples ayant connu un grand bonheur qu'ils n'ont su préserver. Ils ont gardé quelques braises pour s'en réchauffer parfois. Ceux-là furent de plain-pied avec la vie du petit peuple, dont ils étaient aussi un échantillonnage occidental. Ils n'appartenaient guère aux cercles enchantés du pouvoir et de la fortune. A quelques exceptions, ils ne s'y mêlèrent point. S'il y eut un quelconque message de démocratie vivante, il leur revint de le délivrer et de l'illustrer dans la vie quotidienne, plus douce souvent pour eux qu'elle n'eût été dans leur propre nation.

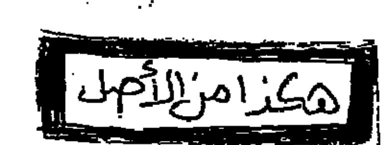
Secrète ferveur

Quand vint, nonobstant les combats, les peines, les espoirs et le sang partagés, l'heure de la séparation, il n'y eut pas que des cris de joie ici, et là le sentiment d'une injustice du sort. Peut-être les circonstances et la prudence firent que la césure fut pratiquée avec quelque discernement. Les individus eurent le temps de se persuader eux-mêmes que les pages se tournaient inexorablement. Celles du grand livre de l'Histoire, et celles du petit roman naïf, caché le plus souvent dans un mobilier de fortune, taillé dans les emballages en bois pour les bidons de pétrole « Sunflower ».

Plus tard, on pensa, là-haut où l'on décide, que, quoi qu'on ait fait, dit, refusé ou accepté, le temps du protectorat était aussi un instant de la vie millénaire du Maroc et que nul n'avait, par conséquent, pouvoir de l'ignorer ou de le vouer à un perpétuel dénigrement. Comme le diamant, toute histoire n'est jamais parfaitement « blanc-bleu », d'une cristalline pureté. Il fallait accepter le temps passé ensemble et lui rendre sa dignité. On a raconté, et je suis bien tenté de le croire, que la destination de l'ancienne et désuète résidence de France à Rabat fut examinée aussi tardivement que possible. Le roi aurait souhaité que le gouvernement français exprimât le désir que son ambassade puisse s'y perpétuer. Mais ledit gouvernement craignait que cette démarche ne parût outrecuidante. Alors, il décida d'en construire une neuve, privée de vue comme un aveugle volontaire, par les soins d'un architecte d'Amérique du Sud, qui, dit-on, ne connaissait rien du Maroc. Plus tard, le roi Hassan II aurait songé à faire de la maison édifiée par Lyautey un « musée du protectorat », car celui-ci était justement un monument indivis au Royaume. Mais ce judicieux projet s'est perdu.

Alors feront office de ce grand musée tous ces souvenirs pathétiques, épars en France comme au Maroc, minuscules mais vivants, choyés de secrète ferveur, traces seulement d'un regard, d'un geste, d'une action, dans la proximité d'hier. Et peut-être dois-je y verser cette phrase du roi Hassan II que j'ai, naguère, entendue : *« Si tous nos administrateurs savaient de quel dévouement le moindre officier des affaires indigènes entourait la population qui lui était confiée ! »* Ce dévouement dont on trouve désormais l'empreinte dans le musée forain et anonyme des souvenirs.

Michel Jobert



LETTRES ÉTRANGÈRES

La symphonie Rybakov

Les « enfants de l'Arbat » ont grandi. Voici « la Peur ». En attendant la suite...

LA PEUR
(Ctrax)
d'Anatoli Rybakov.
Traduit du russe
par Antonina Roubichou-Stretz,
Albin-Michel, 645 p., 190 F.

« Le papa de Boris est un ennemi du peuple! Le papa de Boris... » Les petits pionniers scandent l'accusation devant un gamin sanglotant dont le père a été arrêté quelques jours plus tôt. On ne sait si le pire est que toute la scène ait été organisée par la monitrice des enfants ou que ces derniers s'y prêtent avec autant d'ardeur.

La peur organisée peut aussi prendre des formes absurdes, comme dans ces arrestations qui frappent élèves et enseignants d'une école où, pour transporter un buste de Staline, on l'avait attaché avec une corde sur la plate-forme d'un camion. Accusation : ils ont pendu Staline! C'est aussi l'horreur des tortures sous lesquelles cèdent les plus braves, les plus solides parmi des hommes qui furent les communistes de la première heure.

La peur est le cancer d'une société où le mensonge est *« devenu la loi morale »*. Et, observe un personnage désabusé, *« nous sommes tous mouillés »*. C'est à ce prix seulement que sont obtenues toutes les dénonciations, constitués les dossiers, organisés les aveux et les simulacres de procès qui constituent à la fois l'humus et les fruits de la terreur.

Vagues d'arrestations

Le premier livre d'Anatoli Rybakov, *les Enfants de l'Arbat* (1) s'achevait aux tout premiers jours du mois de décembre 1934 sur l'assassinat de Kirov, le populaire patron du PC à Leningrad qui avait eu le tort impardonnable de faire de l'ombre à un Staline dont il ne partageait pas les méthodes. *La Peur*, deuxième volume, commence donc au lendemain de cet épisode et nous fait vivre les vagues d'arrestations qui vont dès lors déferler sur toutes les couches de la société soviétique, simples travailleurs, intellectuels, dirigeants de tous niveaux, chefs militaires.

C'est en Sibérie que nous retrouvons Sacha, le principal héros des *Enfants de l'Arbat*, condamné à trois ans de détention pour une ridicule affaire de journal mural jugé politiquement malsain, et qui compte, du fond de son village aux confins du Grand Nord, les jours qui le séparent de son hypothétique libération. On ne sait par quel miracle il parviendra à s'en tirer, à une époque où tous les condamnés politiques, à l'expiration de leur peine, voient celle-ci systématiquement renouvelée ou aggravée.


N. IGNATIEV/RAPHO
Anatoli Rybakov : « Nous sommes tous mouillés. »

Sacha, lui, réussit pourtant à prendre le chemin de Moscou, où il est bien entendu interdit de séjour et ne fera qu'entrevoir sa mère entre deux trains avant de trouver un refuge précaire comme chauffeur dans un garage de Kalinine et, brièvement, dans les bras d'une serveuse de restaurant belle et généreuse qui devine très vite de quel individu suspect il s'agit et lui sauve la mise, *in extremis*. Après les interminables journées qui défilent sur les terres de la taïga, le long voyage de Sacha sur les milliers de kilomètres qui le séparent de la capitale constitue l'une des trames de ce foisonnant roman.

C'est aussi la plus attachante, tant on se prend de sympathie pour ce jeune homme dont les épreuves ne parviennent à entamer ni la générosité ni la rigueur morale. Jusqu'au moment désespéré – c'est une question de vie ou de mort – où il se résoudra lui aussi, comme tous les autres, à *« lever la main »* au terme d'une séance de dénonciation collective.

Dans la tête de Staline

L'autre trame nous conduit le long du tortueux itinéraire parcouru par Staline, persuadé que répression et terreur lui permettront seules d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé, *« créer un parti qui ne perdra jamais le pouvoir »*, un parti *« absolu »* et dont *« le chef aussi est absolu »*. Anatoli Rybakov nous avait déjà conduits, dans *les Enfants de l'Arbat*, littéralement à l'intérieur de la tête de Staline pour nous y faire entrevoir le sombre regard que le dictateur portait sur l'humanité, toute l'humanité, et sur ceux qui se croyaient ses alliés plus encore peut-être que sur ceux qui ne participaient pas à son culte.

Cet aspect du roman tend, au fil des chapitres de *la Peur*, à prendre le pas sur celui du témoignage qui faisait à la fois la fraîcheur des *Enfants de l'Arbat* et lui donnait ce goût d'authenticité qui s'accordait si bien avec les premiers temps de la perestroïka. Nous sommes là en pleine politique-fiction, le récit s'appuyant tantôt sur des événements historiques établis, tantôt sur des reconstitutions – comme les circonstances du « suicide » d'Ordjonikidze – par nature moins solides. Le procédé n'est pas illégitime – l'auteur ne prétend pas écrire autre chose qu'un roman – mais il entraîne à un discours politique qui n'a pas toujours le même tonus que le récit bouleversant des vies entrecroisées, de ces multiples personnages, plus ou moins modestes, purs ou impurs, tous ensemble ou les uns après les autres entraînés dans la tourmente.

L'ouvrage s'achève peu de temps avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale – dont l'évocation, nous annonce-t-on, devrait lui donner une suite.

Alain Jacob

(1) *Les Enfants de l'Arbat* fut publié pour la première fois en russe en 1986 et en français, chez Albin-Michel, en 1988 dans une traduction d'Antonina Roubichou-Stretz, Lucia et Jean Cathala.

Oh, les beaux jours...

CONFESSION D'UN PORTE-DRAPEAU DECHU
d'Andreï Makine.
Traduit du russe
par Albert Lemonnier,
Belfond, 151 p., 98 F.

Souvenirs, souvenirs... Vous avez fait la guerre d'Afghanistan – où vous vous êtes retrouvé entre les murs d'une maison en ruines avec un bébé brûlé dans les bras – et votre mémoire plonge à la recherche d'un passé plus lointain, où les choses paraissaient plus claires. Toute une série de personnages plus ou moins pathétiques traversent ce coin miteux de la banlieue de Léningrad, chacun marqué des traces qu'a laissées la guerre. Un père, tireur d'élite en Biélorussie, qui descendait les officiers allemands comme des mannequins désincarnés à des centaines de mètres de distance, mais s'est fait faucher les deux jambes en tombant sous un tir des canons soviétiques; la mère d'un copain qui a failli mourir de faim et de froid pendant le siège et n'a résisté que de justesse au cannibalisme...

Mais comment ne pas se souvenir aussi de votre propre enfance, riche de lendemains qui ne pouvaient que chanter, à l'heure où Cuba devenait socialiste et où le premier Spoutnik conquérait le firmament? Petit pionnier, le foulard rouge autour du cou, vous marchiez fièrement en tête de votre détachement. On commençait à débattre de Staline mais la vie quotidienne n'avait guère changé, sinon qu'on songeait de moins en moins à la guerre – dont les anciens, au reste, n'aimaient guère parler. Restait une sorte de chaleur humaine qui, malgré les inévitables altercations, réunissait les habitants des logements dits « communautaires ».

Difficile de ne pas sentir, dans ce court roman, un brin de nostalgie pour les temps – innocents? – où la vie était plus simple sinon meilleure. Même si s'élève, *a posteriori, « l'interrogation inévitable »* : *« Pourquoi cette ferveur que nous devions entretenir en nous jour et nuit? Au nom de quoi? Pour la gloire de qui? »*

A. J.

Gatsby désenchanté

Par Budd Schulberg, l'immense roman de son amitié avec Francis Scott Fitzgerald

LE DÉSENCHANTÉ
(The Desenchanted)
de Budd Schulberg.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Georges Belmont,
Rivages-poche, « Bibliothèque étrangère », 555 p., 62 F.

Shep Stearns a vingt ans et la certitude qu'Hollywood n'attend que lui, son énergie, son talent. Hollywood s'accommodera même de son idéal de lecteur de Malraux, de Marx, de Freud et de F.S. Fitzgerald. C'est un enfant de la crise, on est en 1938. Là-bas en Europe, il y a Hitler et Mussolini, la guerre d'Espagne fait rage. Shep a les pieds sur terre, même s'il lit les journaux, et sous le bras un scénario assez nul, *On ne patine pas avec l'amour*. Il poireaute dans l'antichambre du grand producteur Victor Milgrim. D'abord gagner sa croûte, se marier, être tranquille. Ensuite il fera une œuvre et s'occupera des choses sérieuses.

Mais *le Désenchanté*, de Budd Schulberg, qui reparaît aujourd'hui dans la « Bibliothèque étrangère » de Rivages, n'est pas le récit de l'irrésistible ascension d'un jeune homme moderne des années d'avant-guerre, étonnamment proche de jeunes gens d'aujourd'hui. Dans ce gros livre aux dialogues étourdissants, c'est d'une chute qu'il est question, d'une descente aux enfers. Dans le bureau de Milgrim, Stearns rencontre un écrivain, Manley Hallyday. Un homme vieilli et sans le sou, alcoolique et amer. Shep est fou de bonheur. Cet homme au manteau démodé, qui frissonne de fatigue et regarde ailleurs, qui lit si lentement et semble à la torture, c'est son idole, l'auteur de *Gatsby le Magnifique* et de *Tendre est la nuit*. Il est prêt à l'adorer.

Shep, c'est Budd Schulberg. Manley Hallyday, c'est Fitzgerald, deux ans avant sa mort tragique. *Le Désenchanté*, roman fitzgeraldien vingt ans après, est l'histoire de cette amitié, de cette lutte contre le désespoir, et aussi une histoire hollywoodienne très drôle et très tragique de scénario minable, de plus en plus minable, car Manley Hallyday, incapable d'écrire son roman, est tout aussi incapable d'écrire une histoire suffisamment niaise pour plaire à Victor Milgrin.

Budd Schulberg plonge dans le passé douloureux de Fitzgerald, fait ressurgir les années folles, les fêtes avec Zelda, les bals, les voyages loufoques, les déchirements et la folie. Il confronte le jeune homme réaliste et politique au révolté « superficiel » de la génération d'avant. Ce sont d'éternels conflits et cela nous renvoie étrangement aux confrontations des années 60 et des années 80 : match nul, zéro à zéro.

L'hommage d'Anthony Burgess

Et puis, au plus fort de la détresse mortelle de Manley Hallyday, au plus fort de la déception de Shep Stearns, écœuré par le manque de caractère de son écrivain préféré, surgit le manuscrit du roman qu'Hallyday ne parvient pas à avancer. Shep en lit trois chapitres. Il est bouleversé de découvrir que l'homme détruit qu'il a commencé à mépriser est l'auteur d'une œuvre splendide, à la profondeur inégalée.

Hallyday est en train d'écrire son plus grand livre, des pages qui vibrent de sagesse, de douleur et de vie, mais il va mourir. Pourtant il y a ces quatre-vingt-trois pages. *« Bon Dieu, elles vivaient ces pages – alors que les écrivains qui n'étaient pas des défaitistes, des évasionnistes, des apologistes de l'ordre bourgeois ne pondaient que des livres raides et empruntés. Etait-il possible qu'un individualiste irresponsable, noyé sans espoir dans la confusion, écrive une sorte d'apocalypse bouleversante, profonde, d'un état social en décomposition? »*

A cet instant, le lecteur, étrangement ému, souhaite de toutes ses forces qu'on soit dans un film hollywoodien, pour que tout se termine bien. Mais, comme le roman de Budd Schulberg est un roman dur et fitzgeraldien, le corps épuisé de Manley Hallyday ne résiste pas aux assauts médicaux.

Pourquoi ce roman, histoire vraie d'Hollywood, de scénarios et d'écrivains perdus, est-il si puissant, si universel, avec ses scènes de bureau, de bar, de trains, de noubas ratées, ses interminables conversations d'écrivains? Il faut écouter Anthony Burgess : *« Je connais ce roman depuis 1950, année de sa première parution aux Etats-Unis. Depuis, je l'ai relu à peu près tous les deux ans, peut-être même plus souvent. Rares sont les romans dont je puisse en dire autant. »* On ne saurait décrire mieux la force secrète d'un livre.

G. Br.

AU FIL DES LECTURES

par Florence Noiville

Abîmes intérieurs

« Je vais mourir noyée dans mon sang (...). Parfois une femme s'approche de moi et me tend de la nourriture, mais je ne peux pas la prendre, ma bouche se ferme irrésistiblement... » (« le Cri »). Tout, dans ces dix nouvelles de Jacqueline Harpman, trahit l'impossibilité. Comme dans les mauvais rêves, l'issue est à portée de main, et l'on s'épuise à la trouver. Impossibilité pour Antigone révoltée – comme pour Marie ou Jeanne d'Arc – de s'écarter des voies tracées par la légende « Comment est-on le père des enfants de sa mère? ». Impossibilité pour l'écrivain de s'arracher à sa feuille de papier, de se connaître vraiment (« la Lucarne ») et même de se rendre maître d'un discours qui lui échappe (« la Parleuse »). Impossibilité suprême de nourrir la moindre certitude quant à l'avenir, de savoir *« quand le soleil mourra »* et si l'on n'aura pas *« enfanté pour rien »* (« l'Eternité »).

Femmes menant des combats perdus d'avance, écrivains étouffant dans une réclusion oppressante, de texte en texte, Jacqueline Harpman, romancière et psychanalyste belge, construit un monde clos où ni l'espoir ni l'humour ne réussissent à se glisser. Comme dans *la Fille démantelée* (1), l'angoisse diffuse lentement. L'auteur bouche une à une toutes les échappées vers la lumière. Chaque « lucarne » – un souvenir, la voix de la mère – ouvre sur des abîmes intérieurs, et sur cette évidence finale en forme d'appel au secours : *« Mon prénom est Jacqueline, mon nom Harpman, je suis une femme, et chaque seconde qui passe me rapproche de ma mort. »*

(1) Stock, 1990.

► **La Lucarne,** *de Jacqueline Harpman, Stock, 240 p. 98 F.*

Stamboul story

Marc-Edouard Nabe « déistanbule » – comprenez qu'il déambule dans Istanbul. *« Questionnatif »* et *« hurluberlué »*, il traîne un vague spleen sur les rives du Bosphore et de la Marmara. *« La Corne d'Or n'a plus rien d'or »*, Sainte-Sophie, la Mosquée Bleue, tout est petit, tout est gris. O *« Tristanbul »*! Il voudrait s'étourdir des merveilles de l'Orient. Il fume le narguilé, il cherche frénétiquement quelque derviche tourneur, il se pâme devant les arabesques de Rose Loukoum, danseuse du ventre au nombril affolant. Le nombril? Léon Bloy voyait Constantinople comme *« les parties sexuelles du monde civilisé »*. Nabe, lui aussi, a des obsessions. Il nourrit une prédilection pour les tombes turques, *« de vrais phallus bandant à mort »* ... Il est à la recherche de ses racines, et l'âme des Turcs lui demeure inviolable.

Il avait pourtant tout lu avant de venir : Bloy, Voltaire, Racine, et même Lamartine. Il savait tout sur la Ville des Villes. Cela lui permet de s'amuser, de faire assaut d'érudition, d'épater la galerie. Pour conclure que rien ne vaut Loti, le seul qui sut *« pousser l'exotisme de pacotille jusqu'à l'authenticité »*. *Aziyadé*, c'était tout de même plus vrai! Alors, au bout de deux cents pages d'impressions touristiques, de considérations historiques, de méditations mystiques, de digressions narcissiques, et d'émerveillements *« topkapiques »*, après deux cents pages d'une prose joueuse, iconoclaste et facétieuse, Nabe rentrera chez lui, loin du tumulte stambouliote. Ce *« vieux rêve crevé »* lui aura appris ce qu'il savait déjà, que l'ailleurs n'existe pas, que *« le voyage n'aère pas plus une carcasse qu'il ne fait voir du pays »*. Désormais, il voyagera lui aussi autour de sa chambre. Là, douillettement installé, il recréera sans complexes sa méta-Byzance, une authentique turquerie en toc (1).

(1) Du même auteur, signalons également la parution de *l'Age du Christ* et *Petits riens sur presque tout*, aux éditions du Rocher.

► **Visage de Turc en pleurs,** *de Marc-Edouard Nabe, Gallimard, coll. « L'infini », 228 p., 90 F.*

Candide au pays du tao

Il était une fois une grenouille qui vivait depuis toujours au fond d'un puits et ne pouvait concevoir que le ciel fût plus large que la bouche de son puits... Cette vieille histoire chinoise que sa mère lui racontait dans son enfance, Ya Ding la livre ici à notre méditation : l'humanité, au fond *« ne traîne-t-elle pas toujours dans le puits de la grenouille? »* Telle est la trame originale du *Cercle du petit ciel*, qui s'écarte de la voie autobiographique dans laquelle s'était engagé Ya Ding depuis *le Sorgho rouge*.

Le héros du *Cercle du petit ciel*, un écrivain chinois installé en France, découvre, un jour, que ses deux cultures se distinguent de plus en plus. Le malaise le tenaille jusqu'à ce qu'il prenne conscience qu'à travers les heurts de ces civilisations, c'est sa mère qui se manifeste, sa mère morte, qui n'a pu être inhumée selon la tradition et dont l'âme errante vient aujourd'hui le troubler. Hanté par cette idée, il décide de rentrer en Chine enterrer les cendres de sa mère.

Ce sera le point de départ d'un pèlerinage en terre natale où, un peu comme un Candide franco-chinois au pays du tao, Ya Ding se livre à une quête émouvante de ses racines et cherche une interprétation nouvelle de l'existence. Légendes, vieilles superstitions, pratiques surprenantes se mêlent à la réalité et font du livre une sorte de voyage picaresque où la philosophie se pimente d'exotisme, sinon de folklore. Fi de la ligne cartésienne qui prétend expliquer le monde! Ya Ding malmène son lecteur occidental et rationnel dans un chaos de croyances vivaces que des années de matérialisme n'ont pas réussi à déraciner. Il y a, dans ce livre, un geste de piété envers les racines spirituelles et culturelles, un geste dans lequel philosophie et religion s'unissent et où le monde apparaît comme une hiérarchie raisonnée, où dominent les valeurs anciennes du culte des morts et de la tradition familiale. Il y a, aussi, ce savoureux mélange d'ironie nostalgique et de naïveté délibérée qui fait le charme de Ya Ding.

► **Le Cercle du petit ciel,** *de Ya Ding, Denoël, 226 p., 95 F.*

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Tristan Bernard, l'ironiste

Un portrait de celui qu'on surnomma « l'homme le plus spirituel de la terre »

SOUVENIRS ET ANECDOTES
de Tristan Bernard.
Le Cherche-Midi, 197 p., 88 F.

SOUS TOUTES RÉSERVES
de Tristan Bernard.
Arléa, coll. « Les grands humoristes », 158 p., 75 F.

Avocat sans cause à défendre ni clients, directeur d'une usine d'aluminium et, ensuite, du vélodrome Buffalo, Tristan Bernard (1866-1947) aurait sans doute continué une carrière de dilettante professionnel s'il ne s'était pris de passion pour le théâtre et l'écriture. *« La plupart des paresseux,* disait-il, *cachent leur paresse. C'est ça qui les rend si dangereux. »* Les premiers écrits de cet auteur, plus connu que lu, parurent dans la *Revue blanche* en 1891 et son premier livre, *Vous m'en direz tant*, écrit en collaboration avec Pierre Veber, fut publié en 1894. L'année suivante, sa première pièce, *les Pieds nickelés*, connut un grand succès et lui assura une renommée d'humoriste qui ne devait jamais se démentir.

Ses romans, nouvelles, essais, saynettes et fantaisies – en tout, une vingtaine d'ouvrages – auxquels s'ajoutent les œuvres pour le théâtre, ses trouvailles de verbicruciste qui font encore la joie des cruciverbistes, et des mots d'esprit si nombreux qu'il doutait parfois d'en être l'auteur, lui valurent d'être surnommé *« l'homme le plus spirituel de la terre »*. Ce titre, jamais contesté, il le devait, peut-être, à ses amis Lucien Guitry et Toulouse-Lautrec, qui avaient fait de lui *« une espèce de millionnaire »* en lui apprenant à regarder les gens afin de mieux croquer leurs travers.

Ce sens aigu de l'observation est particulièrement évident dans *Sous toutes réserves* (1898), aujourd'hui réédité, où, en une cinquantaine de courtes nouvelles, il portraiture ses contemporains avec autant de tendresse que de malice. Souvent, d'ailleurs, à l'instar de son bon maître La Fontaine, il se transforme en fabuliste. *le Lièvre et la Tortue*, considérée comme une course arrangée à l'avance et commentée par un turfiste, est une pure merveille ; de même, les propositions quant au transport des cadavres ou l'éloge du cannibalisme en haute mer. Caustique sans être jamais cruel, Tristan Bernard était un moraliste indiscret.

« Ils pincent, ils ne rient pas »

Souvenirs et anecdotes, qui rassemble des textes écrits entre 1890 et 1946, dont nombre d'inédits, est sans conteste la meilleure introduction qui soit à l'univers de ce pessimiste enjoué, doublé d'un sceptique goguenard, car on y prend la mesure de toutes les facettes de son immense talent de conteur. Son humour, plutôt tendre lorsqu'il évoque son enfance framcontoise et sa relation avec Victor Hugo, né dans la même ville et la même rue que lui, devient grinçant dès qu'il se gausse du *« désir des gens de lettres de devenir des personnages de musée »*, ce qui a fait *« le succès légitime de certaines fondations, telles que notre glorieuse Académie française. Aucune marque de frigidaire n'est comparable à celle-là »*.

Tristan Bernard ne se sentait bien qu'en compagnie des *« ironistes »* qu'il définissait comme des pince-sans-rire – *« ils pincent, ils ne rient pas »*, disait-il en pensant à ses complices Alphonse Allais, Lucien Guitry et Jules Renard, qui désertèrent la scène bien avant lui. Si *« le passé élargit la vie »*, l'âge, malgré les aléas de l'existence et les humiliations qu'il subit avec les siens pendant l'Occupation, ne lui apporta ni amertume ni aigreur. *« L'inexpérience*, notait-il, *est ce qui permet à la jeunesse d'accomplir ce que la vieillesse sait impossible. »* Sa jeunesse semble avoir duré jusqu'à l'hiver de sa vie.

P. Dra

SOCIÉTÉ

L'esprit des steppes

Alain de Bures dit l'ordinaire d'une famille turkmène. Une épopée simple au regard de nos sociétés rétrécies

LA HORDE ENRACINÉE
d'Alain de Bures.
Ed. L'Asiathèque, diffusion PUF, 512 p., 198 F.

Ni essai ethnologique, ni journal de voyage, ni étude romancée, le livre d'Alain de Bures emprunte toutes les approches pour offrir la chronique singulière d'une famille turkmène, celle d'Agholi, lointaine héritière des hordes qui, jadis, déferlèrent sur la Perse, avant de nomadiser, puis de se sédentariser aux abords de la mer Caspienne. Huit années passées dans le Nord-Est iranien ont donné à l'auteur la connaissance intime des lieux, des hommes, des conflits ancestraux, des traditions maintenues, des mutations récentes. Sans jamais céder à l'illusion de l'identification, sans jamais «jouer au Turkmène», il s'est fait le mémorialiste scrupuleux et chaleureux de cette vie des grands espaces. Bien que tenus à l'arrière-plan, sa personnalité, sa manière d'être à l'écoute, son talent de conteur, son souci du détail, son ironie joyeuse entrent pour beaucoup dans le charme extrême qui se dégage de cette épopée simple, comme s'il était encore possible, aux rives de certains déserts, d'excéder quotidiennement un réel trop étroit.

« Aristocrate de naissance et berger de formation », ainsi qu'il se définit lui-même, Alain de Bures paraît bien le personnage hors norme qui, alliant le goût du dépassement et la patience des tâches nourricières, devait être le plus apte à percevoir et à partager l'univers violent et fraternel, avec hauts faits et petites ruses, des anciens conquérants à peine enracinés. D'autant que, responsable d'un vaste projet de développement pastoral dans la région, il était acteur plus que témoin, partie prenante dans le mouvement même des heurs et bonheurs de sa communauté d'adoption.


ALMARY

L'accord essentiel du cavalier et de sa monture, ligués contre les étendues vides...

C'est avec un naturel parfait qu'il mêle évocations glorieuses, techniques artisanales, légendes, anecdotes, portraits individuels, chevauchées vengeresses ou négociations matrimoniales. Par touches successives, croquis enchaînés, digressions libres, il restitue l'élan intense d'existences toujours aventureuses et charge autant son récit de la poussière des steppes que des désirs inhumains ou trop humains des hommes. Quelques pages, parfois, ont une hauteur de ton, un tranchant tonique qui renvoient l'époque et ses prétendus progrès à leurs misérables limites, à leurs affligeantes petitesses.

Ainsi, devant les frontières étanches dressées par des Etats despotiques sur le champ immense des migrations : *« Je sais ! Elles se sont apaisées et stagnent, ces vagues d'histoire qui partirent d'ici. Mais peut-on dicter à la mémoire ce qu'il faut qu'elle oublie ? Elles furent sanglantes et fécondes, la gloire des Seldjouquides et l'épopée de Teymour. Comme le désert était vaste et riche de promesses devant un étalon harnaché d'or et d'argent ! Alors que l'on ne m'empêche pas de rêver un peu devant la ligne hargneuse et imbécile de cette frontière, au seuil de ces contrées aujourd'hui les plus fermées du monde après avoir été les plus ouvertes. »*

Tableau de genre

Alain de Bures peut également user d'une écriture moins emportée mais tout aussi féroce. L'arrivée de dignitaires iraniens, du temps du chah, aux places d'honneur d'un hippodrome, compose un tableau de genre qui vaut pour toutes les bourgeoisies nouvelles. *« Les Mercedes, les limousines libèrent les gestes gracieusement protecteurs de messieurs aux temps grisonnantes et aux cravates beiges. Ils aident à s'extraire de leur siège des dames grassouillettes en tailleur Chanel ou de longues créatures au masque inexpressif qui mordillent les branches de leurs lunettes de soleil. Ceux-là trôneront au premier rang sous le vélum blanc et bleu. L'une des dames (la plus replette ou la plus fardée) donnera les prix aux vainqueurs. Les familles d'employés de banque, de bureaucrates, de postiers, toutes endimanchées, lourdement parfumées de rose et de jasmin, étaleront leurs sales gosses déguisés en « Petit Lord Fauntleroy » sur les chaises du fond et ne verront pas grand'chose de la course. Mais au moins auront-elles été vues pendant presque trois heures sous le même vélum que le gouverneur ! »*

De toute façon, et cela allait de soi, ces courses, organisées sur le modèle occidental, étaient truquées, les casaques victorieuses ne pouvant appartenir qu'à des généraux ou à de gros trafiquants. Les vrais défis équestres se relevaient ailleurs, loin des pistes ratissées et devant un public passionné, un public pour qui le cheval continuait d'être la divinité ordinaire des steppes. Alain de Bures excelle à restituer ce qui s'apparente à la fois à un art, une ascèse, une jubilation : l'accord essentiel du cavalier et de sa monture, la communion fervente contre les étendues vides.

Au point qu'un vieil homme quasi impotent, incapable désormais de se tenir en selle, refusera sereinement de céder son meilleur coursier. *« Vois-tu, l'homme doit prier Dieu dès son lever. Après Dieu, c'est son père qu'il lui faut honorer avant toute autre personne. Et si le père n'est plus là pour recevoir ce salut, c'est à son cheval que l'homme véritable le donne. Alors si je te vends le cheval de ma vieillesse, qui saluerai-je, au matin, après avoir pensé à Dieu ? »*

Peut-être a-t-on compris quel viatique était ce livre et quels appels lancinants, douloureux, irrépressibles il recèle pour ceux qu'étouffent les codes des sociétés rétrécies, balisées, banalisées, sécurisées et languissantes.

André Velter

Signé Dac

Suite de la page 9

Ce joaillier de l'humour noir, bientôt surnommé «le roi des loufoques», a la dégaine d'un ordonnateur des pompes funèbres prédisant l'avenir à ses clients. Certaines de ses formules à l'emporte-pièce font penser à Groucho Marx, ses sketches les plus aboutis en font une espèce de frère aîné d'Alexandre Vialatte. Ainsi, son essai sur ses compatriotes : *« Le Français moyen est un mammifère invertébré. Son origine remonte à l'an 40 avant Casimir Périer* (...). *Il n'est pas anthropophage, quoique carnivore, ce qui ne l'empêche pas d'être herbivore et ruminant à l'occasion. »* Du Poste parisien à Radio Cité, il porte la folle parole de la SDL (Société des loufoques). Le succès est tel que, bientôt, ce sera l'aventure de *l'Os à moelle*, dont le premier numéro, paru le 13 mai 1938, se vendra à 400 000 exemplaires !

Pierre Dac y promulgue un nouveau statut du travail qui ne doit rien aux accords de Matignon : *« A la suite de l'accord intervenu entre les puissances, on ne travaillera plus désormais le lendemain d'un jour de repos, mais, à titre de compensation, on se reposera la veille. »* Dès septembre 1939, l'hebdomadaire paraît – censure militaire oblige – avec des colonnes blanches et, le 31 mai 1940, il s'enterre en attendant des jours meilleurs. Pierre Dac résumera la situation de son enfant en une formule chimique : « L'Os à moelle *se décompose au contact du vert-de-gris.* »

L'homme qui, le 31 octobre 1943, s'apprête à parler pour la première fois au micro de Radio Londres n'a plus grand-chose à voir avec l'animateur du *« Parti d'en rire »*. Ni les humiliations ni les séjours en prison dans l'Espagne franquiste n'ont altéré son sens de l'humour, mais, patriote et juif, il considère que ses mots sont désormais des armes. *« La révolution nationale a commencé avec un bâton et sept étoiles, elle finira avec une trique et trente-six chandelles »* : telle est la conclusion de sa première chronique radiophonique. Au début du mois de mai 1944, on lui demande de concentrer ses attaques sur Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'information de Vichy. Un véritable duel s'engage. Aux insanités antisémites du propagandiste nazi, Pierre Dac répond que *« la trahison mène à tout à condition d'y rester »*. L'exécution de Philippe Henriot par des résistants, le 28 juin 1944, mettra un point final à leur polémique.

Après la Libération, Pierre Dac fait paraître *l'Oslibre*, mais les temps ont changé, et le public ne semble plus apprécier les pilules au vitriol du bon docteur Dac. Fort heureusement, toute une génération de jeunes humoristes se reconnaît en lui. Au premier rang d'entre eux, Francis Blanche, qui sera son disciple le plus attentif avant de devenir son complice dans l'épopée de *Signé Furax*. Jacques Pessis ne dissimule rien des états dépressifs de Pierre le taciturne. Sa femme Dinah et tous ses amis se mobilisent pour éviter le pire, mais ils ne pourront empêcher une tentative de suicide le 16 janvier 1960. La vie et l'humour reprendront progressivement leurs droits, sans que jamais pourtant la tristesse abandonne les traits du vieux clown, qui s'absentera définitivement le 9 février 1975. *« Mort d'un manque de savoir-vivre »*, avait-il prédit.

Pierre Drachline

SCIENCE-FICTION

Epopées mythologiques

MILES VORKOSIGAN
de Loïs McMaster Bujold.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Arlette Rosenblum.
« J'ai lu », 379 p., 33 F.

L'AILE DU DRAGON
de Margaret Weis et Tracy Hickman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Simone Hilling.
Presses-Pocket, coll. « Fantasy », 444 p., 45 F.

LE PROPHÈTE ROUGE
d'Orson Scott Card.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Patrick Couton.
L'Atalante, 412 p., 99 F.

LE LIEN MALÉFIQUE
d'Anne Rice.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Annick de Scriba.
Robert Laffont, coll. « Best-seller », 732 p., 149 F.

PLUS DE VIFS QUE DE MORTS
de Frederik Pohl.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Bonnefois.
Denoël, coll. « Présence du futur », 192 p., 50 F.

RIEN n'illustre mieux l'inanité des thèses soutenues par ceux qu'on pourrait appeler les «intégristes» de la science-fiction, les tenants intransigeants d'une SF pure et dure, que la comparaison de deux romans parus récemment : *Miles Vorkosigan* d'un côté, *l'Aile du dragon* de l'autre.

Le premier ouvrage est un *space opera* plutôt militariste situé dans le contexte politique d'un empire du futur, Barrayar, ayant pour cadre un segment de [illegible] d'intérêt vital dans le contrôle de certaines routes interstellaires et suscitant, de ce fait, les convoitises de plusieurs systèmes planétaires voisins... Si son héros présente au physique quelques traits qui le font un tant soit peu échapper au stéréotype de l'enseigne de la flotte spatiale frais émoulu de l'Académie militaire, son intrigue ne tarde pas à paraître convenue, enchaînant laborieusement des péripéties éventées sur un rythme rendu balourd par d'indigestes développements géopolitiques et stratégiques. Le grand vent de l'aventure ne souffle guère sur cette épopée pataude : on est bien loin ici de la grâce et du charme *des Rois des étoiles* ou de *Tschaï*...

Pourtant, sa lecture s'impose pour mieux saisir un certain état de l'actuelle SF américaine : *Miles Vorkosigan* a, en effet, obtenu le prix Hugo 1991, et Loïs McMaster Bujold a été couronnée à nouveau, en 1992, du Hugo pour un roman du même cycle, *Barrayar*. Perplexité du critique !

Le second ouvrage relève sans conteste de la *fantasy* avec ses elfes, ses magiciens, ses dragons, ses nains et ses destins brisés par des sorts maléfiques. Circonstance aggravante, ses auteurs ont débuté leur carrière d'écrivains par la confection de scénarios de jeux de rôles, styles *Donjons et dragons*. Mais dans l'affaire, ce sont eux qui ont su manier avec éclat toutes les vertus cardinales : l'imagination, l'invention, l'art du récit, la science de l'intrigue, la grâce de l'écriture – et non point la collectionneuse de prix Hugo ! On n'oubliera pas de sitôt la belle odyssée de ce tueur à gages chargé d'assassiner le fils d'un roi humain et qui finit par lui sacrifier sa vie. Ni la très curieuse cosmogonie mise en œuvre par les auteurs qui ont peaufiné les détails de leurs mondes avec un soin de miniaturiste. *L'Aile du dragon* augure bien de la tétralogie des *Portes de la mort* dont elle constitue l'entame.

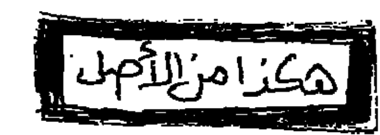
AUTRE roman de *fantasy*, mais très atypique, *le Prophète rouge* tient les promesses du *Septième fils*, et même au-delà. Orson Scott Card y revisite un fragment de l'histoire des Etats-Unis en prenant avec elle quelques joyeuses libertés, se laissant aller à la tentation indicible de l'uchronie : c'est ainsi qu'il fait intervenir un général Bonaparte exilé momentanément au Canada où il fait preuve aussitôt de son génie de stratège. Il y raconte l'affrontement des pionniers de la jeune Amérique guignant les terres mystérieuses de l'Ouest et des indiens peu à peu dépossédés et partagés entre le pacifique prophète rouge et le rebelle Ta-Kumsaw. Et cette chronique cruelle ponctuée de massacres et de batailles lui est l'occasion de faire découvrir à son jeune héros, Alvin le faiseur, le monde des hommes rouges, l'harmonie profonde qui les lie à la terre, à la nature toute entière et qui est source de leur magie. Dans ce récit empreint de fureur et de sang, embrasé par le cours inéluctable de l'histoire, Card partage la même tendresse pour ses ancêtres colons et leurs adversaires indiens, transformant du coup cette page du passé américain en une sorte d'épopée mythologique dont la lecture laisse pantois d'admiration.

ANNE RICE est considérée aux Etats-Unis comme la reine du roman d'horreur. Son dernier livre illustre bien la conception syncrétique qui préside à l'élaboration de certains ouvrages du genre. *Le Lien maléfique* commence, en Floride, comme une histoire de fantôme et de maison hantée. Il se continue en Californie par le récit du sauvetage d'un homme revenu du royaume des morts avec un étonnant pouvoir parapsychologique et le souvenir tenace et obscur d'une mission confiée. Il se poursuit par la chronique détaillée de l'histoire d'une famille de sorcières, étalée sur plusieurs siècles – des bûchers de l'Inquisition à nos jours – et de l'Ecosse à la Nouvelle-Orléans. Cette chronique, tissée à partir des dossiers d'une organisation occulte, le «Talamasca», qui n'a cessé d'observer au fil du temps les agissements de la famille Mayfair, les drames et les énigmes qui ont marqué la succession de ses générations, est la partie la plus intéressante de ce roman envoûtant dont le pouvoir de fascination décroît, hélas, sensiblement dans sa dernière portion, trop étirée, où l'auteur tente une curieuse explication «rationnelle» du plus énigmatique de ses personnages.

L'antidote parfait à ce gros pavé de plus de sept cents pages est le court roman de Frédérik Pohl, *Plus de vifs que de morts*, qui décrit, dans un futur où l'immortalité est la règle, les derniers jours d'une superstar de la vidéo et qui rend compte avec sobriété du pathétique d'un destin d'exception.

Jacques Baudou

★ Le Grand prix de l'imaginaire 1993 a couronné : dans la catégorie roman français *Demain, une oasis*, d'Ayerdahl (Fleuve noir) ; dans la catégorie roman étranger *la Danse du scalpel*, de Garfield Reeves-Stevens (Presses de la Cité) ; dans la catégorie nouvelle *Accident d'amour*, de Willy Petout (dans *Territoires de l'inquiétude*, Denoël) ; et dans la catégorie essai *Mythologie du fantastique*, de Francis Lacassin (Editions du Rocher). *Un prix spécial a récompensé les Editions de l'Atalante.*



هكذا من الأصل

CULTURE

CINÉMA

Les plumes de l'ange

Pour un texte écrit par Pasolini en harmoniques avec son film « Théorème », Baudoin invente de belles assonances dessinées

« Théorème *a été créé comme sur un fond or : je le peignais de la main droite tandis que, de la gauche, je travaillais à une fresque sur une grande paroi* (le film homonyme) », écrivait Pier Palo Pasolini en présentation du livre qui, comme il vient de le dire, a été conçu en même temps que le célèbre film avec Terence Stamp, Silvana Mangano, Laura Betti, Anne Wiazemsky et Massimo Girotti, et publié (en Italie) en 1968, avant même la sortie en salle.

C'est cet ouvrage « littéraire » (paru en France dix ans plus tard, déjà chez Gallimard), mais dont l'auteur indique la nature composite en se référant à la peinture – et en particulier la peinture religieuse, – qui reparaît dans la singulière collection Futuropolis/Gallimard, consacrée à l'édition de grands textes accompagnés de dessins par des auteurs de BD (dont trois mémorables Céline-Tardi).

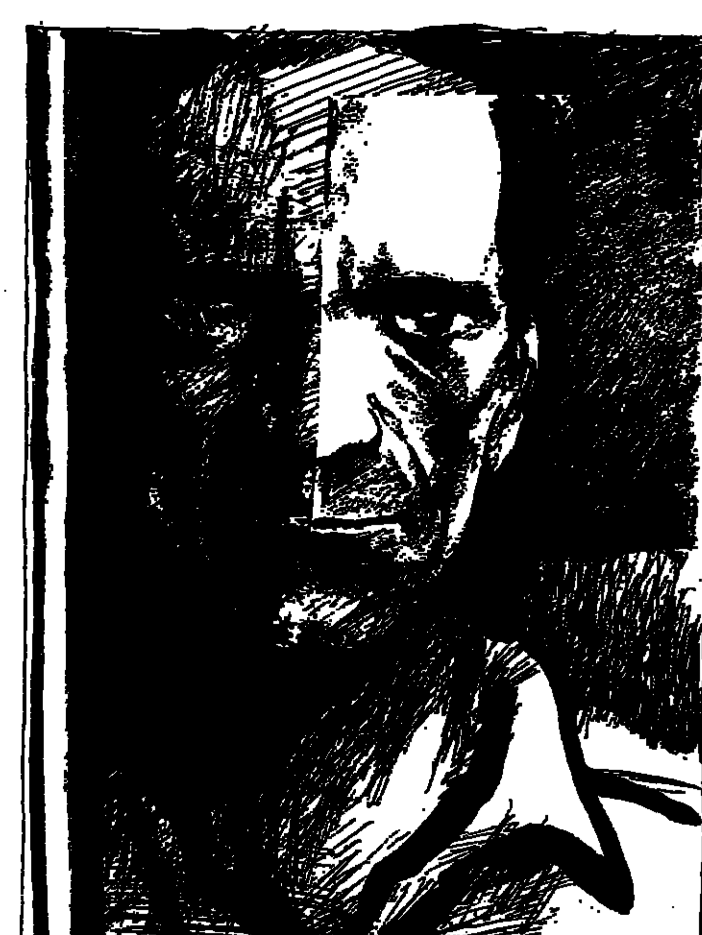
Baudoin, le dessinateur invité dans la maison de *Théorème*, avait déjà réussi, pour la même collection, l'improbable exploit de faire danser ses images d'encre noire et de mystère silencieux autour du *Procès-verbal* de Le Clezio. Intervention fort éloignée de ce qu'on entend d'ordinaire par « illustration », entretenant avec le texte une relation plutôt comparable à ce que devrait être celle qui unit musique de film et images : ni description, ni commentaire, ni surenchère, mais des harmonies et des contrepoints qui ouvrent un espace nouveau, et de nature différente.

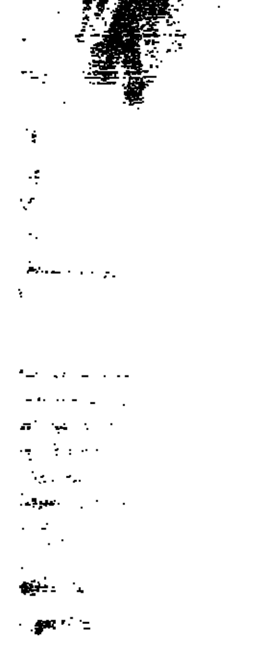
De ce texte, qui tourne autour de l'irruption dans une famille bourgeoise milanaise d'un étranger luciférien, Pasolini écrivait : *« Notre propos consiste moins en un récit qu'en ce qu'on pourrait appeler, en langage scientifique, un « relevé »*. L'écrivain y mêle morceaux de chroniques, analyses, poèmes, extraits de journal intime, descriptions romanesques. Et les interventions de Baudoin retrouvent cette mobilité, images composites où se mêlent photos, lambeaux de film, croquis, planches de BD avec ou sans dialogues, ébauches suggestives et dessins achevés. Plus naturellement encore, Pasolini lui-même débarque dans ces dessins, fraternel et distant, inquiétant et séduisant comme l'Hôte dans la demeure milanaise.

Coup de force ou coquetterie de l' « illustrateur » ? Non, tant paraît nécessaire la présence de l'observateur dans le compte-rendu de l'expérience scientifique dont, comme on sait, il modifie le résultat. Le résultat est explosif, et bizarrement tendre. La violence des noirs et blancs, la folie des paysages-visages, l'étrangeté des répétitions et des glissements, l'ironie et la sensualité des recadrages et des indications graphiques à l'intérieur des dessins riment avec les mots de PPP. Dans les interstices de ces jeux de miroirs, effectivement, un ange passe.

JEAN-MICHEL FRODON

▶ *Théorème*, de Pier Paolo Pasolini et Baudoin. Futuropolis/Gallimard. 142 pages, 120 F.





Quatre cinéastes et le droit des auteurs

Contre le droit d'auteur malmené par Hollywood, quatre réalisateurs français piquent une grosse colère dans le dernier numéro du bulletin de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD). Sous le titre *Cauchemar dans une salle obscure*, Robert Enrico, Laurent Heynemann, Jean-Charles Tacchella et Bertrand Tavernier cosignent le texte suivant : *« Réalisateurs, passionnés du septième art, nous aimons le cinéma américain dans toute sa richesse. Mais nous voulons vous dire notre effroi : récemment, nous avons vu sur les écrans parisiens trois films américains dont la lecture du générique de fin nous a fait sursauter : « La maison de production est l'auteur de ce film selon toutes les lois existantes dans le monde ».*

» Faudrait-il comprendre, à travers ces génériques, qu'une œuvre de l'esprit puisse exprimer la personnalité créative d'une société de production, entité abstraite par excellence ? La convention de Berne, ratifiée par les Etats-Unis en 1988, ne définit-elle pas l'auteur ? Quand la ville dort (Asphalt Jungle), *de John Huston, fut colorisé par les bons soins de celui qui en avait racheté les droits et qui pouvait s'intituler, dès lors, le producteur. Nous nous souvenons que la justice avait su nous rappeler, alors, qu'un auteur est une personne physique, et le respect de son droit moral, une règle d'ordre public. Sommes-nous au début d'un cauchemar que rien n'arrêterait : celui de voir des films signés par ceux qui les financent. Et eux seuls ? »*

MUSIQUES

□ **L'Orchestre philharmonique d'Israël bannit Wagner de ses programmes.** – L'Orchestre philharmonique d'Israël a annoncé, le 29 décembre, qu'il bannissait finalement Richard Wagner de ses programmes. Au début du mois, l'orchestre avait décidé d'inscrire des extraits symphoniques des opéras du compositeur allemand à son répertoire. Cette décision avait déclenché une polémique en Israël où de nombreux survivants de l'Holocauste n'oublient pas que cet antisémite virulent, mort en 1883, était le compositeur favori de Hitler. Un sondage, réalisé auprès des trente mille abonnés de l'orchestre, devait montrer que 30 % d'entre eux refusaient que l'on joue du Wagner. – *(AP.)*

ARTS

Les violences d'Egon Schiele

Suite de la première page

L'aquarelle sert à enluminer ces parties, les ongles, les lèvres, la pointe des seins, rougis, ensanglantés.

Eloge de la beauté et du désir que ces croquis et ces gouaches ? A l'inverse : leçon d'anatomie, d'après des anatomies plus mortes que vivantes. Les postures évoquent plus souvent la crispation de l'agonie que la langueur du sommeil et les yeux sont de gisants, d'hallucinés ou d'épileptiques. L'effroi est de rigueur, l'autopsie se prépare, la corruption suivra, qu'annoncent les marbrures verdâtres des chairs et la maigreur des membres. Deux amies s'étreignent, mais de peur et non de plaisir. Quant aux portraits, ils cherchent l'épouvante, au risque de se perdre dans le mélodrame expressionniste. Quand ils ne sont pas exécutés d'après un cadavre, comme celui de Klimt, ils métamorphosent le modèle en son futur cadavre, le teint blême, la face inerte. La galerie des célébrités viennoises, de Schönberg à Schiele lui-même, tourne au musée de cire, gestes figés, bouches béantes, figures étirées et ployées.

C'est du reste ce qui trouble, ce qui pourrait rendre soupçonneux : un usage systématique du funèbre qui, trop parfait, trop fréquent, dégénère en stylisation et en effet gratuit, en maniérisme autrement dit. Que Schiele rétorque par le morbide et le sarcasme au lyrisme de ses contemporains, qu'il ironise sur les allégories de la fécondité chères à Klimt en dessinant des femmes damnées, fort bien. Mais la méchanceté a ses stéréotypes, qui ne sont pas moins lassants que ceux de l'épopée vitaliste. A la longue, le dessin s'appauvrit, les dissonances perdent leur intensité, la caricature se répète. Il y a plus de force et d'invention dans Toulouse-Lautrec, auquel Schiele a emprunté plus d'un procédé, et une compréhension plus complexe de la société et de ses passions.

Il se peut que le peintre s'en soit avisé. A partir de 1917, il use d'un dessin plus large et plus nourri, il renonce au schématisme linéaire, il observe avec plus d'attention les physionomies et les poses. Ses derniers dessins, jeunes filles enlacées, paysages, études botaniques, suggèrent une métamorphose en cours. Elle n'a pas eu le temps de s'accomplir.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée de la SEITA, 12, rue Surcouf, 75007 Paris ; tél. : 45-66-60-17. Jusqu'au 27 février.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Femmes au bord d'un abîme

CRUSH
d'Alison McLean

La terre semble bouillir comme un chaudron infernal. De grosses bulles de boue se forment, accompagnées de grondements visqueux, la boue s'élève en geysers. Paysage étrange que cette croûte de terre amollie, liquéfiée, qui craque et dont on dirait qu'elle va accoucher de quelque monstre. Ceci se passe en Nouvelle-Zélande, du côté de Rotorua, dans l'île du nord, au pays maori. Pour nous le bout du monde, mais aussi la Nouvelle-Zélande de deux cinéastes révélées par le Festival de Cannes : en 1992, Alison McLean avec ce premier long métrage, après Jane Campion. Ni l'une ni l'autre n'a de sa patrie et de son univers social une vision idyllique. Chez Alison McLean, auteur de *Crush*, le fantastique affleure dans la relation de personnages dont la conscience bouillonne comme la boue des geysers.

Deux femmes dans une voiture. Christina s'en va chez un romancier, Colin, qui lui a accordé un entretien. C'est Lane, son amie très intime, qui conduit. Trop vite. Un accident laisse Christina brisée, dans le coma, sur un lit d'hôpital. Alors, Lane se présente au romancier, à sa place, s'impose chez lui, envoûte sa fille adolescente, Angela, et le séduit. Angela, jalouse, découvre Christina à l'hôpital, entreprend de la rééduquer pour confondre Lane, prouver sa culpabilité.

Lane, c'est peut-être bien le monstre engendré dans le chaudron et lancé sur la route de Rotorua. Dans cette histoire, personne n'est clair et l'homme (William Zappa) n'existe guère face à ces trois femmes en équilibre instable au bord d'un abîme, où elles cherchent à se précipiter mutuellement, la blessée qu'on croyait hors jeu ressurgissant finalement dans une scène d'horreur qui laisse pantois. Impossible de juger sur des critères psychologiques ou moraux. Au-delà du bien et du mal, trois surprenantes actrices (Marcia Gay Harden, Donogh Rees et Caitlin Bossley) incarnent les femmes d'Alison McLean, à la fois mâchoires et victimes d'un piège où le désir sexuel, la folie passionnelle ont leur part.

JACQUES SICLIER

Voyage métis

TOUBAB BI
de Mousso Touré

Chaleur, couleurs, raffut d'enfer... C'est Dakar, filmé complice et charnel. Pas de chance : on le quitte. Pour Paris-frimas, Paris-exil. On part aux côtés de Soriba, afin d'accomplir une triple mission : suivre un stage (le jeune Sénégalais est technicien de cinéma) ; retrouver son ami d'enfance, dont il est sans nouvelles depuis son départ au pays de leurs ancêtres les Gaulois ; convoyer un gamin dont la mère a, elle aussi, fait le voyage. *Toubab Bi* vient de commencer, et la caméra de Moussa Touré a déjà dit beaucoup de ces deux mondes où tout diffère, mais que relie un intense trafic d'êtres humains, d'espoirs, d'intérêts et d'imaginaire.

Ce que découvrira Soriba (Oumar Diop Makena), à Paris et en banlieue, n'est pas franchement inattendu : foyers sinistres et fraternité immigrée, racisme ambiant et demoiselle à la dérive (Hélène Lapiower) qui a plus besoin de lui qu'il n'a besoin d'elle, copain dévoyé dans la filière mac-arnaque-crack et aperçus sur le choc des cultures. Et il ne faut pas longtemps pour comprendre que Touré a beaucoup vécu en France, qu'il connaît les astuces et les clins d'œil, les ficelles et les préjugés des deux côtés, l'africain et l'européen.

Si ses comédiens peinent souvent à le suivre, cette connaissance, cette roublardise parfois, lui permettent de réussir ce que le cinéma africain rate si souvent : insuffler un ton de comédie dans la description de problèmes bien réels et bien dramatiques, conserver, dans la légèreté des dialogues et la mobilité des situations, un élan qui sauve le film de la raideur dénonciatrice. *Toubab Bi* parvient ainsi à introduire du jeu et de la joie, entre personnages et archétypes, jusqu'à tresser un métissage bienvenu entre réalisme du Nord et magie du Sud.

J.-M. F.

En famille

EN ROUTE POUR MANHATTAN
de Paul Bogart

Comme Woody Allen dans ses films, c'est lui-même que le dramaturge Neil Simon raconte de pièce en pièce (il en a écrit vingt-sept). Ils pratiquent tous deux l'humour juif new-yorkais. Ils furent en même temps *gagmen* pour l'un des plus grands shows de la télé américaine. Tous deux ont voulu sortir du carcan de la comédie, vers un doux-amer tchekhovien. *Brighton Beach Memoirs* racontait l'enfance de Neil Simon, *Biloxi Blues* son service militaire et ses rapports avec sa mère. Dernier volet de la trilogie, *En route pour Manhattan* le retrouve avec son frère, au retour de l'armée, tous deux déterminés à devenir auteurs de théâtre, de radio et de télé. Pour ce faire, ils puisent dans leur propre chronique familiale, à peine transposée... avec prévisible consternation de ladite famille, lorsque leur premier sketch est diffusé à la radio.

Mais, contrairement à Woody Allen, Neil Simon ne réalise pas. Il confie le plus souvent cette tâche à Herbert Ross ou à Paul Bogart, illustrateurs compétents mais guère inventifs. Ils ont cependant le mérite de laisser dégagé le rapport direct entre l'acteur et son texte. La séquence où Anne Bancroft en mère juive d'anthologie raconte comment, un soir, elle dansa avec George Raft au Primrose Ballroom – souvenir qui lui permit de tenir le coup devant les infidélités de son mari – est un joli moment d'émotion, dont l'actrice tire le meilleur parti, retrouvant un instant une fraîcheur presque adolescente.

HENRI BÉHAR

Inaccessible Afrique

L'ATLANTIDE
de Bob Swaim

A la fin du siècle dernier, au temps de nos belles colonies sans complexe, deux officiers français, fils de bonne famille épris d'aventure, se rencontrèrent au cours de circonstances aussi tragiques que romanesques. Ils portèrent un toast à *« la dangereuse, fascinante, inaccessible Afrique »* et entre eux naquit une amitié entretenue par des virées au bordel, l'opium et des amours partagées. Mais, Morhange s'étant marié, et sa femme étant rapidement morte, il se retira au couvent, tandis que Saint Avit poursuivait sa quête d'on ne sait quoi dans le désert. C'est là qu'ils se retrouvèrent, dans un temple dédié à une déesse vivante, Antinea. La superbe jeune métisse tomba folle amoureuse de Morhange, alors que Saint Avit, devenu une loque imbibée d'opium, se torturait. Après une nuit d'amour avec la déesse, Morhange décida de la sacrifier, de sauver son ami en l'emmenant loin, très loin. C'est alors que, dans une étreinte, Saint Avit le poignarda.

Antinea reléguée au second plan, c'est donc la dimension homosexuelle rentrée des relations entre les deux officiers que privilégie, à vrai dire de façon très contenue, Bob Swaim dans cette nouvelle version de *l'Atlantide*, lointainement adaptée du roman de Pierre Benoit. Après un générique où, dans une ombre propre à ne pas choquer la censure américaine, on devine des étreintes torrides, on assiste à une décapitation. On s'apprête à déguster de délicieux poncifs, mais, après quoi, les malheureux acteurs promènent leur désarroi de décors baroques – vestiges de sculptures géantes mâtinées d'Étrusques et d'île de Pâques – en paysages désertiques, dans une lumière dorée de spot publicitaire. Deux hommes un peu fous, sortis d'un cauchemar de Jules Verne, se sont faits les gardiens du temple et de la légende d'Antinea.

Fumée d'opium, culpabilité, frustration, cette *Atlantide* se veut plus onirique que fantastique. Mais lui manquent la folie, la fantaisie, la poésie, le lyrisme, l'action. Il ne se passe rien. Seuls comptent les décors. Les acteurs (Tcheky Karyo et Christopher Thompson, les deux officiers, Victoria Mahoney Antinea, Anna Galiena, avatar de garçonne, Jean Rochefort et Gunther Maria Halmer, les gardiens du temple) font leur travail.

C. G.

ÉCONOMIE

Inquiétudes outre-Rhin

L'Allemagne, au cours de l'année qui s'achève, sera passée d'un boom économique sans précédent à la récession. Les Allemands n'ont compris que lentement le côté *« dramatique »* du retournement, pour reprendre le mot du directeur financier de Daimler-Benz, M. Edzard Reuter. Mais c'est désormais chose faite. Une enquête de l'Institut IW (Deutschen Wirtschaft) de Cologne, montre que les patrons de trente-neuf branches sur quarante et une de l'industrie, de la construction ou du commerce, s'attendent à une situation détériorée en 1993. Seules la construction électrique (à cause de l'est) et l'industrie de l'environnement sont optimistes.

La population partage ces sentiments négatifs. Seuls 33 % des Allemands voient les douze mois à venir *« avec espoir »*, contre encore 44 % en août dernier, selon le sondage annuel de l'Institut für Demoskopie Allensbach (2 000 personnes interrogées) publié par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Il faut remonter à 1981-1983 et à 1974, lors des graves crises économiques précédentes, pour retrouver une pareille inquiétude.

L'année 1993 s'annonce difficile, de l'avis de tous. La croissance sera négative au premier semestre, mais elle devrait repartir à partir de l'été. Le ralentissement allemand devrait être de plus courte durée qu'en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, parce que le pays, ayant échappé à la déréglementation financière, n'a pas souffert de l'endettement général qui a bloqué la reprise dans les pays anglo-saxons. Le taux d'épargne allemand reste l'un des plus élevés.

Ce contexte porte à minorer le pessimisme. Il en est de même de l'accord observé sur les conditions de la reprise. De toutes parts, on juge nécessaire de réduire les augmentations salariales en 1993, d'assainir les finances publiques et d'abaisser les taux d'intérêt. Autrement dit, tout ce que l'Allemagne aurait dû faire en 1992 et qu'elle n'a pas fait. La récession actuelle provoque, avec un an de retard, une prise de conscience des syndicats et des partis politiques.

Reste à s'entendre concrètement sur les sacrifices. Les sociaux-démocrates et les syndicats veulent que les riches les supportent. Le gouvernement veut les répartir. Après la trêve des fêtes, tous se retrouveront à l'appel du chancelier Kohl pour définir en commun un *« pacte de solidarité »*.

Si M. Kohl parvient à ses fins, on peut penser que la Bundesbank cédera aux pressions croissantes des partenaires de l'Allemagne, des patrons allemands et de Bonn et qu'elle baissera ses taux d'intérêt.

ERIC LE BOUCHER

La conjoncture médiocre en Allemagne et en France

Plusieurs grands patrons allemands demandent une baisse des taux d'intérêt

« Au tournant de l'année, l'économie allemande se situe sans aucun doute dans le creux. Le produit national recule et pratiquement toutes les branches industrielles voient baisser leur production et leurs emplois. » Comme beaucoup de ses confrères interrogés par le quotidien économique *Handelsblatt*, le patron de Daimler-Benz est pessimiste sur la conjoncture allemande. *« Il faut craindre,* déclare M. Edzard Reuter, *que cette situation défavorable ne change pas avant le milieu de 1993, au mieux. »*

« Plusieurs facteurs sont apparus en même temps, explique de son côté M. Hilmar Kopper, le président de la Deutsche Bank : *la faiblesse de la conjoncture mondiale, le DM fort, la fin du boom tiré de l'unification, les premiers signes de problèmes structurels qui se posent à l'économie allemande. »* M. Kopper voit pourtant *« des lueurs d'espoirs »* et rejette *« toute panique »*.

M. Reuter estime qu'un regain d'exportations, provoqué par la reprise américaine, pourrait améliorer les choses au second semestre de 1993.

Mais il n'attend de véritable amélioration du commerce extérieur qu'en 1994 et à trois conditions : que les salaires évoluent *« de façon mesurée »*, que les charges supplémentaires pesant sur les entreprises soient *« contrôlées »* et que la Bundesbank prenne la décision *« très longtemps attendue »* d'une baisse des taux d'intérêt. Cette position est partagée par les autres patrons interrogés, notamment par le président du syndicat de l'industrie mécanique, M. Berthold Leibinger.

Soulignant que son secteur est parmi les plus touchés, la production ayant reculé de 5 % depuis six mois, M. Leibinger juge urgente une baisse des taux, afin d'alléger les changes de l'industrie et en particulier des PMI.

□ **Le président du patronat allemand redoute une forte augmentation du chômage.** – M. Klaus Murmann, président du patronat allemand, a déclaré, mardi 29 décembre, que 5,5 millions d'Allemands seraient au chômage complet ou partiel à la fin de 1993, si la politique salariale ne changeait pas. De nouveaux postes de travail ne pourront être créés, a déclaré le patron des patrons allemands, si une rupture ne se produit pas *« avec le cours actuel du confort, de la mentalité d'un Etat prospère et de l'esprit du chacun pour soi dans les négociations »*. M. Murmann a fermement soutenu le projet du chancelier Helmut Kohl d'un pacte de solidarité, impliquant notamment des augmentations salariales modérées. – *(AFP.)*

Les industriels abordent 1993 avec un moral au plus bas

Des stocks qu'on juge trop lourds ; des carnets de commandes dont on craint qu'ils se dégarnissent encore pour la France, mais aussi – fait nouveau – à l'étranger ; des perspectives de production jugées défavorables et des prix qui devraient continuer à fléchir : en décembre, l'opinion des chefs d'entreprise de l'industrie s'est *« assez sensiblement dégradée »*, note sobrement l'INSEE dans sa dernière enquête de conjoncture.

Pour l'institut de statistiques qui, comme chaque mois, a interrogé trois mille chefs d'entreprise de l'industrie (hors agroalimentaire), cette détérioration *« laisse présager une baisse de l'activité au quatrième trimestre »*. Des secteurs qui avaient jusqu'à présent été épargnés par la morosité générale portent désormais un regard beaucoup plus pessimiste sur les mois à venir. C'est surtout le cas des biens de consommation, où les stocks de produits finis sont jugés supérieurs à la normale et où, constatent les industriels, les carnets de commandes ne connaissent plus d'évolution significative depuis trois mois.

Dans les biens intermédiaires, les perspectives de production, jugées défavorables depuis l'été, s'assombrissent encore. Dans la construction automobile, les carnets de commandes globaux ont stagné ces derniers mois et les carnets étrangers, expliquent les industriels, se dégarnissent.

Seul le secteur des biens d'équipement professionnel évoque un léger mieux. L'opinion sur la production récente se redresse, mais celle-ci reste à un niveau très dégradé.

Avec une augmentation du nombre des demandeurs d'emploi de 1,2 % en novembre

La barre des trois millions de chômeurs risque d'être franchie le mois prochain

Avec les chiffres de novembre, publiés le 30 décembre par le ministère du travail, le chômage continue d'augmenter. A ce rythme, la barre des trois millions de chômeurs risque d'être franchie en données corrigées dès le mois prochain, alors qu'elle l'est depuis octobre en données brutes. 1992 restera comme une année noire, celle de la débâcle du marché du travail, amplifiée depuis l'automne par l'arrivée des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi. Déjà, 1993 s'annonce sous les pires auspices.

Tous les chiffres donnent l'ampleur du désastre, que rien ne semble pouvoir enrayer. A la fin du mois, il y avait 2 971 000 demandeurs d'emploi en données corrigées, soit 29 100 de plus que le mois précédent (sans tenir compte d'une erreur informatique, intervenue en octobre, la hausse serait de 36 100). L'augmentation est de 1,2 % en un mois, de 5,1 % en un an. En données brutes, ce sont 3 028 300 demandeurs d'emploi qui sont inscrits à l'ANPE et donc 19 200 de plus qu'en octobre, un mois déjà calamiteux. L'évaluation faite selon les critères du BIT (Bureau international du travail) n'est pas plus rassurante : avec 2 610 000 chômeurs, en hausse de 5,7 % en un an, le taux de chômage s'établit à 10,5 % de la population active, et constitue un nouveau record.

Les suppressions d'emploi ne cessent d'augmenter, à coups de plans sociaux, et le maigre mouvement d'embauche semble tari. A tous les âges, les hommes sont plus frappés par cette crise que les femmes. N'ayant pas trouvé un premier travail, les jeunes déferlent dans les listes et leur chômage s'aggrave de 2 % en un mois, de 8,5 % en un an.

En conséquence, les entrées nouvelles à l'ANPE se sont accrues de 8,9 % en un an, en données corrigées et, en données brutes, de 13,1 %. Déjà à un niveau élevé les mois précédents, les licenciements économiques explosent et progressent de 17,8 % par rapport à l'an passé. Il y en a eu 48 000 au cours du mois ; ce qui porte leur nombre à 485 000 depuis janvier dernier. Première cause de chômage, les fins de contrat à durée déterminée sont en hausse de 12,5 % sur novembre 1991. Alors que, d'ordinaire, une partie de ces contrats étaient transformés en embauches stables, il semble bien que cela ne soit plus le cas.

Signe de l'atonie économique, ou du *« climat d'attentisme »* comme l'écrit le ministère du travail, les sorties de l'ANPE en cours de mois ne sont pas suffisantes pour compenser ce mouvement, d'une gravité rarement vue. Malgré les départs en stage, qui augmentent de 35 % en un an, elles ne progressent que de 4,8 % en un an en données corrigées et ont même ralenti par rapport à octobre.

Mais c'est la faiblesse des reprises d'un emploi qui oblige à allumer un clignotant supplémentaire. Si 145 000 chômeurs ont quitté l'ANPE pour une activité, en hausse de 3,5 % en un an, il faut savoir que, sans la présence des contrats emploi-solidarité (CES, ex TUC) dans ce décompte, une baisse de 10 % serait enregistrée. De toute manière, ces retours dans l'emploi sont toujours en nombre insuffisant pour contenir la montée du chômage.

Quant à l'évolution du volume des offres d'emploi déposées à l'ANPE, elle amène à des constats tristement identiques. En données corrigées, les propositions de postes à durée indéterminée enregistrées pendant le mois sont, avec 32 900, en recul de 32,9 % sur novembre 1991. Tout confondu, et quel que soit le statut de l'emploi proposé, l'ensemble des offres, stables ou non, n'était que que de 75 900, dont 18 400 contrats emploi-solidarité, en baisse de 10,9 % en données corrigées. Parallèlement, le nombre de journées indemnisées au titre du chômage partiel, soit plus d'un million en octobre, s'est accru de 57,5 % sur un an.

Seule nouvelle réconfortante, la chômage de longue durée continue de diminuer pour le sixième mois consécutif et a encore baissé de 0,3 % en novembre. l'ancienneté moyenne au chômage, de 333 jours, ayant, elle, diminué de 4 jours en un mois et de 27 jours en un an. Mais ce résultat est obtenu au détriment de tous les demandeurs d'emploi, puisque la durée moyenne d'attente avant une sortie de l'ANPE augmente de 35 jours en un an et passe à 254 jours.

A ce stade, aucune mesure ne peut corriger les effets de la détérioration du marché de l'emploi. Tous les dispositifs publics fonctionnent à plein régime et le traitement social ne connaît pas de répit. Impuissant, le gouvernement en est réduit à constater que les entreprises *« procèdent à de nombreux licenciements économiques (...), confirmant qu'elle ont trop souvent tendance à faire de la masse salariale la seule variable d'ajustement aux aléas des marchés »*. Cela explique aussi pourquoi Mme Aubry a souhaité l'adoption du récent amendement demandant aux employeurs de prévoir des *« mesures tendant au reclassement »* dans leurs plans sociaux.

ALAIN LEBAUBE

Prestations et cotisations sociales

Les revalorisations du 1er janvier

Comme chaque année, un certain nombre de prestations et de cotisations sociales sont revalorisées à compter du 1er janvier.

• **Plafond de la Sécurité sociale.** Le plafond de la Sécurité sociale est porté à 12 360 francs, soit une augmentation de 4 i % Une nouvelle revalorisation de 2,05 % est prévue au 1 juillet

• **Retraites de base.** Les pensions de retraite servies par la Sécurité sociale sont relevées de 1,3 %. Le minimum vieillesse est fixé à 3 130 francs par mois pour une personne seule, soit 37 570 francs par an.

• **Retraites complémentaires.** La valeur du point AGIRC (retraite des cadres) est portée à 2303 francs, soit une hausse de 2,72 %. Au sein de l'ARRCO, qui régit les retraites complémentaires des salariés du secteur privé, l'augmentation de la valeur du point dépend de l'issue des négociations, toujours en cours, sur le renouvellement des « paramètres » de fonctionnement de ce régime. Alors que le précédent accord arrive à expiration le 31 décembre, patronat et syndicats devraient se retrouver *« courant janvier pour faire le point de la situation »*.

• **Allocations familiales.** La base mensuelle de calcul des prestations familiales est revalorisée de 2 % et passe à 2 014,05 francs. Les allocations versées dans les départements d'outre-mer seront revalorisées de 20 %, leur réalignement définitif sur celles versées en métropole devant être réalisé au 1er juillet.

• **Revenu minimum d'insertion.** La hausse du RMI est de 1,3 %. La base mensuelle de calcul est fixée à 2 253 francs pour une personne seule en métropole et à 3 379,50 francs pour un couple.

• **Cotisations d'assurance-chômage.** La hausse de 0,8 % de la cotisation d'assurance-chômage, en vigueur depuis le 1er août, est finalement maintenue jusqu'à la fin du mois de juin. Cette hausse devait initialement être revue à la baisse au 1er janvier. La cotisation d'assurance-chômage demeure fixée à 2,07 % pour les salariés et celle des employeurs à 3,63 %.

• **SMIC.** Si le montant du SMIC reste inchangé en métropole (à 5 756,14 francs brut par mois, soit 34,06 francs de l'heure), il augmente de 3 % dans les départements d'outre-mer, le salaire horaire étant désormais fixé à 30,45 francs.

• **Contribution des entreprises aux dépenses de formation.** Elle passe de 1,40 à 1,50 % de la masse salariale. La part réservée au financement des congés individuels de formation progresse de 0,15 à 0,20 % de la masse salariale.

Le déficit de l'UNEDIC s'aggravant

Les partenaires sociaux renoncent à une baisse de la cotisation de l'assurance-chômage

A la suite de deux réunions programmées le 30 décembre, le règlement du dossier financier de l'UNEDIC a avancé de quelques pas. Mais les partenaires sociaux, gestionnaires du régime d'assurance-chômage, doivent se rencontrer le 6 janvier pour faire un nouveau point. Il n'est pas exclu que, d'ici là, ils fassent connaître leurs craintes avec insistance : selon les derniers calculs, le déficit pour les années 1991 et 1992 devrait atteindre 23,9 milliards de francs en cumulé à la fin décembre (contre 21,5 milliards estimés à la fin novembre).

Réunis d'abord au siège du CNPF, le matin, le patronat et les syndicats ont abandonné pour six mois l'idée d'une baisse des cotisations à l'UNEDIC, qui devait ramener la hausse de 0,8 %, appliquée depuis le 1er août en vertu de l'accord du 18 juillet, à 0,5 % à partir du 1er janvier. Cette mesure devrait rapporter 2,5 milliards de francs. Pour a[illegible] l'instance des délégations d'employeurs, ils n'ont pas encore renoncé à la deuxième baisse prévue au 1er juillet 1993, qui devait faire passer l'augmentation de cotisation à 0,3 %.

Dans une déclaration commune, le CNPF, la CGPME et l'UPA (Union professionnelle artisanale) *« soulignent que l'effort contributif qui peut être demandé aux entreprises (...) a atteint sa limite absolue »* et ils affirment que *« tout ajustement ultérieur »* devrait soit passer par un aménagement des prestations, soit par *« une prise en charge financière extérieure au titre de la solidarité nationale »*. En outre, et pour une économie de 125 millions de francs, les partenaires sociaux ont choisi de maintenir la durée du différé d'indemnisation qui s'applique à tout chômeur à sept jours, contre les six jours prévus,

L'après-midi, les mêmes retrouvaient M. Dominique Balmary, délégué à l'emploi, pour aborder le deuxième volet, celui de la contribution de l'Etat. Déjà, le 20 décembre (*le Monde* du 22 décembre), ils avaient obtenu de M. Pierre Bérégovoy l'équivalent de *3,3 milliards* de francs, entre l'exonération pour 1993 de leurs versements au titre des préretraites et la bonification de leurs emprunts. Cette fois, ils demandaient un effort des pouvoirs publics pour l'indemnisation des CES (contrats emploi-solidarité) et une augmentation du nombre des allocations formation-reclassement (AFR). A la suite des discussions, il est apparu que de 300 à 800 millions de francs seulement étaient en jeu si les conventions précédentes étaient respectées. Ce qui est loin du compte, d'autant que le premier ministre avait déjà repoussé la demande des partenaires sociaux qui souhaitaient l'affectation à l'UNEDIC de la contribution de solidarité des fonctionnaires (4,7 milliards de francs).

A. Le.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Activité : + 0,8 % pour l'indice composite en novembre.** – L'indice composite, qui regroupe onze indicateurs de l'économie américaine, a augmenté de 0,8 % en novembre, a annoncé le département du commerce mercredi 30 décembre. Il s'agit de la seconde hausse mensuelle consécutive (+ 0,5 % en octobre) et de la plus forte progression de cet indice – un bon indicateur de l'évolution à court terme – depuis le mois de janvier 1992. En novembre, ce sont les commandes aux entreprises, les ventes au détail et surtout la confiance des consommateurs, qui ont joué.

GRANDE-BRETAGNE

• **Faillites : + 31 % en 1992.** – Les faillites ont augmenté de près d'un tiers en 1992 en Grande-Bretagne, après une augmentation de deux tiers l'année précédente, mais la situation devrait s'améliorer sensiblement en 1993, selon deux études publiées mercredi 30 décembre. Près de 63 000 entreprises ont sombré pendant l'année écoulée (+ 31 % par rapport à 1991), pour la plupart de petite taille, a rapporté le cabinet d'information financière Dun and Bradstreet. Pour les sociétés de taille plus importante, les faillites n'ont augmenté que de 11 %.

ÉCONOMIE

Hausse de 2,1 % des prix de détail en un an

Les baisses dans l'alimentation ont compensé la forte augmentation des services

Les prix de détail en novembre sont restés complètement stables par rapport à octobre, a confirmé, mercredi 30 décembre, l'INSEE qui avait publié, il y a deux semaines, les premiers résultats de ses calculs. Calculé sur la base 100 en 1980, l'indice est resté, le mois dernier, au niveau de 196 atteint en octobre. Par rapport à novembre 1991, l'augmentation est de 2,1 %.

Sur les trois derniers mois connus (septembre, octobre, novembre), la hausse est de 0,3 % seulement, ce qui correspond à un rythme annuel d'inflation de 1,2 %. Les prix des produits alimentaires ont baissé de 0,2 % par rapport à octobre et n'ont augmenté que de 0,7 % par rapport à novembre 1991. Huit catégories de produits alimentaires ont baissé en novembre, sur dix-sept pris en compte dans l'indice.

Parmi les baisses les plus notables, on trouve les fruits et les légumes, la charcuterie et la viande de porc, le poisson, les boissons alcoolisées.

Les prix des produits manufacturés du secteur privé sont restés stables en novembre. En un an, leur augmentation est de 1,6 %. Au cours du mois dernier, l'habillement et le textile ont baissé de 0,2 % et augmenté de 2 % par rapport à novembre 1991. Sur les autres produits, les évolutions sont très contrastées : hausses assez fortes (électricité, quincaillerie, papeterie, livres et journaux) et baisses (photo, optique, hi-fi) se côtoyant.

Les prix des services privés augmentent de 0,3 % en un mois et de 4,7 % en un an. Ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, garages, spectacles, cafés, services de vacances continuent d'augmenter rapidement. Les tarifs publics augmentent de 2,8 % en un an et les produits pétroliers baissent de 4,5 %.

La chasse aux faux rabais

Promotions, ristournes et prix cassés en tout genre : la Direction de la consommation traque les soldes en trompe-l'œil

Alors que s'ouvre la période officielle des soldes (depuis le 26 décembre à Paris), certains secteurs affichent de plus en plus souvent des rabais permanents, tout au long de l'année. Ils se font rappeler à l'ordre par la Direction de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes .

«Le consommateur a de plus en plus tendance à acheter un rabais et non un produit» : en ces temps de ralentissement de la consommation, le commerce multiplie les promotions en tous genres pour tenter de faire revenir les clients dans ses rayons. Après un mois de novembre désastreux, on a vu fleurir des offres alléchantes dans tous les circuits de distribution (*le Monde* du 15 décembre). Depuis quelques jours (le 26 décembre à Paris), les soldes officielles – réglementées dans la forme et dans le temps – ont débuté pour deux mois. Il est un peu tôt pour connaître leur succès, mais, dans des pays comme la Grande-Bretagne, elles semblent susciter une frénésie d'achat chez des consommateurs qui se sont serré la ceinture depuis des mois.

A côté de ces pratiques commerciales courantes se sont développées, depuis quelques mois, des habitudes moins claires : ainsi des secteurs entiers – comme l'ameublement, d'abord, la parfumerie depuis plusieurs mois et, à un moindre degré, la bijouterie – ont-ils tendance à céder aux charmes des rabais permanents. Ce qui leur vaut de s'attirer les foudres de la DGCCRF, sigle barbare qui cache la Direction de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes.

Le vrai rabais est soit une réduction consentie par un magasin sur les prix pratiqués sur un produit identique dans les trente jours qui précèdent l'annonce de la baisse, soit une réduction sur des prix conseillés lorsqu'ils existent. Dans la bijouterie ou l'ameublement, il n'y a pas de prix conseillés. Ils ont existé pendant des années dans la parfumerie, mais, depuis 1989-1990, les fabricants n'y tenant plus et les détaillants ayant pris l'habitude de calculer eux-mêmes leurs prix de vente en appliquant un cœfficient multiplicateur compris entre 1,96 et 2 (il est de 2,2 dans la bijouterie), on ne les trouve plus que pour certaines marques.

Un phénomène essentiellement parisien

Certains grands distributeurs de la parfumerie (Marionnaud, Silver Moon) ont, depuis des années, décidé de comprimer cette marge et de vendre moins cher. Mais depuis quelques mois, la clientèle délaisse la petite parfumerie du coin de la rue, soit parce qu'elle réduit son budget «beauté», soit parce qu'elle va se fournir dans la grande distribution. *«On ne fait rien pour faire progresser la parfumerie sélective. De 1987 à 1992, les ventes en volume ont progressé de 0,9 % alors que les prix ont grimpé de 50 %. Il ne faut pas s'étonner de la baisse de fréquentation»*, remarquait récemment le président sortant de la Fédération des parfumeurs, M. Alain Delannay. Face à ce phénomène, de nombreuses parfumeries se sont donc mises à afficher des baisses de prix permanentes.

Le phénomène est essentiellement parisien : il touche 80 % à 90 % des parfumeries de la capitale, selon un sondage de la DGCCRF, qui s'est inquiété de ces pratiques. Après une première intervention dans les parfumeries pour demander d'enlever les affiches et publicités diverses, le directeur, M. Christian Babusiaux, a écrit à la Fédération pour lui rappeler les règles et la prévenir que de nouveaux contrôles allaient être effectués au second semestre. Sur les 530 boutiques parisiennes, 80 enseignes différentes ont ainsi été contrôlées, représentant 130 points de vente.

Des amendes de 100 000 à 200 000 francs

A une ou deux exceptions près, les enquêteurs sont arrivés à la conclusion que les rabais existent réellement, mais que la publicité qui en est faite n'est pas conforme aux règlements : ainsi, il est anormal de parler de rabais permanents, compte tenu de la règle des trente jours énoncée plus haut. Car un rabais permanent de 20 %, par exemple, voudrait dire que tous les trente jours les prix doivent rebaisser de 20 %. Estimant donc que le consommateur n'est pas justement informé et que la concurrence est faussée, la DGCCRF veut faire modifier la publicité qui est faite par les parfumeries, pour les inciter, par exemple, à pratiquer des «prix bas». Ce qui n'est pas chose aisée sachant l'attraction exercée sur les clients par les – 20 % ou – 25 % affichés sur les vitrines.

Certains s'y plient pourtant : Marionnaux annonce un retour aux *«prix vrais»* et Silver Moon aux prix *«nets»*. D'autres comme M. Marcel Frydman (seize parfumeries et deux instituts «discount» à Paris et dans la région) sont réticents : *«A priori, je n'y suis pas favorable* [aux prix nets] *car cela rend la communication plus compliquée. Aujourd'hui, lorsque nous annonçons – 20 % ou – 30 %, les clients savent que nous faisons un effort sur notre marge. Quand on passe aux prix nets, la clientèle l'oublie au bout de quelques mois»*, explique-t-il dans le dernier numéro de *Cosmetica distribution*. Il semble qu'il ne soit pas le seul à avoir cette position dans la profession. Mais l'administration a les moyens de faire respecter les textes : les constatations des enquêteurs peuvent être transmises au parquet qui, à son tour, peut saisir la justice.

Mais si dans la parfumerie il ne s'agit que d'un simple problème d'affichage de rabais n'ayant pas donné lieu à des sanctions, certains professionnels d'autres secteurs ont été mis à l'amende pour avoir pratiqué de faux rabais : Darnal (meubles) qui faisait succéder les rabais multiples dans des délais très courts (le prix de référence n'était plus pratiqué) a été condamné, il y a quelques semaines, à une amende de 100 000 francs. Goldfinger, dans la bijouterie, qui affichait un rabais permanent de 50 % sur des prix de vente obtenus par un coefficient multiplicateur très élevé (4), jamais pratiqué auparavant, a été condamné à 100 000 francs d'amende et à six mois de prison avec sursis. Dans l'optique, Afflelou s'est vu infliger une amende de 200 000 francs pour avoir annoncé abusivement des ventes de montures à prix coûtant.

FRANÇOISE VAYSSE

COMMUNICATION

D'Euronews à la finlandaise MTV3

Les télévisions de l'an neuf

Créations, privatisations, changements de noms, de thème ou de propriétaire : dans toute l'Europe, des chaînes de télévision présentent de nouveaux écrans le 1er janvier. Pour l'ensemble du continent, l'innovation vient d'abord d'Euronews, la chaîne d'informations en continu basée près de Lyon, destinée à toucher, par câble et par satellite, quarante millions de foyers, qui ouvre symboliquement son antenne le même jour que le grand marché européen. Elle offrira, sans présentateur mais en cinq langues, une vision européenne de l'actualité (*le Monde* du 26 décembre).

A Moscou, la chaîne privée TV6 est lancée conjointement par les groupes américain Turner (qui contrôle CNN) et russe Moscow Independant Broadcasting. Ses émissions – cinq heures par jour, sur la capitale uniquement pour commencer – devraient progressivement s'étendre, pour atteindre vingt-quatre heures par jour et toucher d'autres villes russes. Ses programmes mélangeront des informations américaines de CNN, des classiques de Hollywood et des dessins animés, mais aussi des films russes de qualité.

A Helsinki, la chaîne privée MTV3 aura, le 1er janvier, un canal entier pour elle, aboutissement d'une décision prise il y a trois ans. Jusqu'alors, elle devait partager le temps d'antenne d'une des deux chaînes de la télévision publique YLE, pendant que l'on construisait le troisième réseau d'émetteurs du pays. La privatisation, ainsi effectuée en douceur, fait de MTV3, selon ses termes, la *«principale chaîne commerciale de Scandinavie»*, qui espère capter 40 % de l'audience finlandaise.

En Grande-Bretagne, c'est tout le troisième réseau privé ITV qui entre dans une nouvelle ère avec le renouvellement des seize «franchises» (treize régionales et trois pour Londres : matin, semaine, week-end), attribuées au plus offrant, selon un système très décrié mis en place par Mme Thatcher. La plupart des anciens titulaires ont gardé leur place (*le Monde* du 18 octobre), mais certains perdants doivent quitter l'écran : à Londres, Thames TV est remplacé par Carlton Television et TV AM par Sunrise; dans le Sud, TVS disparaît au profit de Méridian ; TSW (Sud-Ouest) cède sa région à Westcountry.

En Allemagne, la télévision privée Télé 5, généraliste, abandonne le chiffre 5, pourtant cher à son actionnaire principal, l'Italien Silvio Berlusconi (33,5 %), qui la dirige avec les groupes allemands Axel Springer (24,9 %) et Kirch (24,5 %) et le groupe suisse Ringier (17,1 %). Télé 5 se transforme en chaîne sportive, DSF (Deutsches Sportfernsehen), qui espère concurrencer Eurosport et Sportkanal. Mais, dans l'immédiat, DSF n'a reçu l'autorisation d'émettre qu'en Bavière.

M. C. I.

CARNET DU Monde

Baptêmes

Louis et Véronique
sont heureux d'annoncer le baptême de

Jean-Damoclès FAGGIANELLI,

qui a eu lieu le samedi 26 décembre de l'année 1992, en la cathédrale d'Ajaccio.

« Oui, je vous le dis : celui qui n'accueille pas le royaume de Dieu comme un enfant n'y entrera pas !
Et Jésus prenait les enfants dans ses bras, les bénissait en posant ses mains sur chacun d'eux. »
D'après l'Evangile selon Marc, chapitre X, versets 13 à 16.

Décès

– Mme Zéhira Bélatèche,
Ses enfants,
Et familles alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Saïd BÉLATÈCHE,
docteur en médecine,
doyen des médecins algériens,

leur cher époux, père et parent, enlevé à leur tendre affection, le 4 décembre 1992, dans sa quatre-vingt-septième année, et inhumé le 6 décembre, à Bouïra (Algérie).

14, rue Ben-M'hidi-Larbi,
Bouïra (Algérie).

– Mme Marcelle Casile,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel CASILE,

survenu le 25 décembre 1992, à son domicile.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée le 9 janvier 1993, en l'église d'Allauch, à 11 heures.

– A la mémoire de

Michel CASILE.

Répondant à l'appel du 18 juin 1940, il a rejoint ses camarades, ceux qui n'ont jamais accepté la défaite et qui, par leur courage et leur détermination, ont conduit la France à la victoire.

Officier engagé, volontaire au titre du Spécial Detachment CARM.BRIT, il a obtenu, entre autres, la croix de guerre (1939-1945), la Military Cross (1943), une des plus hautes distinctions.

Il faisait partie du petit monde des soldats de la France qui ont mesuré la grandeur de la liberté.

– M. et Mme Maurice Banos
et leur fille Geneviève,
Le docteur Gilbert Eysseric et Mme,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques EYSSERIC,
ancien directeur à la société Olida.

– Mme Julien François,
son épouse,
M. et Mme Daniel Dez,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Nicolas Dez,
M. Henri-Pierre Dez,
ses petits-enfants,
Mlle Pauline Dez,
son arrière-petite-fille,
Ainsi que les familles François, Potsimeck, Garnier, Bœver et Schaack,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Julien FRANÇOIS,
président délégué général
du Syndicat national
des restaurateurs,
président de la Société immobilière
des restaurateurs et limonadiers,
président
des Restaurants de tourisme,
président fondateur de la FNIH
(Fédération nationale
de l'industrie hôtelière,
ancien président
de l'Ecole hôtelière de Paris,
ancien président du concours
du meilleur ouvrier de France
cuisine-restauration,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
commandeur des Palmes académiques,
commandeur du Mérite agricole,

survenu en son domicile, à Paris, le 29 décembre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 2 janvier 1993, à 10 h 30, en l'église Saint-Laurent, 68, boulevard de Magenta, Paris-10e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, boulevard de Magenta,
75010 Paris.

– Sceaux. Vitré.

M. et Mme Georges Marin,
ses parents,
Mme Marie Angibault,
sa tante,
M. et Mme Yves Martin,
ses frère et belle-sœur,
Bénédicte et Hélène,
ses nièces,
font part du décès de

M. Bernard MARIN,
professeur-docteur ès sciences,
directeur des relations internationales
de l'Ecole centrale de Paris,
docteur *honoris causa*
de l'université de Yokohama,

survenu à l'âge de cinquante-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 2 janvier 1993, à 15 heures, en l'église Saint-Martin de Vitré (Ille-et-Vilaine).

– *« Com linhas tortas, Deus escreve direito. »*

La famille
Et les amis de

Henri POLAD di SPADONI,
dit Tito,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 18 décembre 1992.

L'enterrement s'est déroulé dans la plus stricte intimité, le 23 décembre, à Grégy-sur-Yerres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Saudades ».

81, route de la Reine,
92100 Boulogne.
55, Melbury road,
London W 14 8 AD.
Apartado postal 20527,
Mexico 20 DF.
16, Grande-Rue,
77166 Grégy-sur-Yerres.

Anniversaires

– 1er janvier 1987,

Jean BARTOLI.

« Au détour d'un rêve fuyant,
On rencontre parfois
Une aurore humaine. »

– Il y a vingt ans, le 31 décembre 1972, le

docteur Simon ELIAS

quittait les siens.

En sa mémoire, ainsi qu'en celle de son épouse,

Hélène ELIAS,
née Almaly,

Jean-Claude et Michel Elias,
leurs enfants,
invitent tous ceux qui les ont aimés à avoir une pensée pour eux.

– Il y a deux ans, le 30 décembre 1990,

Robert JACQUIÉ

nous quittait.

Une pensée affectueuse est demandée pour lui.

Une messe sera célébrée le 10 janvier 1993, à 11 heures, en l'église Saint-Germain de Gagny.

Avis de messe

– Mme Joseph Barsalou,
M. et Mme Jean-Claude Barreau,
Mme Christine Descateaux,
rappellent qu'un service à la mémoire de

M. Joseph BARSALOU,
officier de la Légion d'honneur,

décédé le 19 décembre 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année, sera célébré le mercredi 6 janvier 1993, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Ni fleurs ni couronnes.

49, avenue Junot,
75018 Paris.

(Le Monde du 22 décembre.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 1er JANVIER

«L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois», 14 h 30, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

«Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LOTO — MERCREDI 30 DECEMBRE 1992

19H55 : 1 11 18 24 25 46 — numéro complémentaire : 12 — Période de tirage n° 53

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	3	1 329 265 F
5 bons numéros + complémentaire	36	58 720 F
5 bons numéros	1 821	3 975 F
4 bons numéros	67 148	113 F
3 bons numéros	1 228 087	8 F

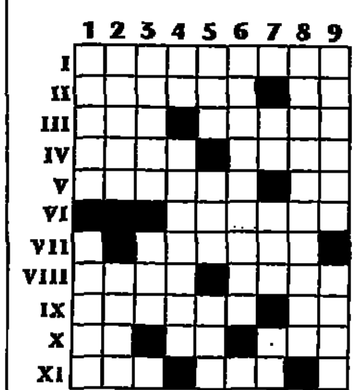
20H35 : 7 28 29 31 34 39 — numéro complémentaire : 27 — Période de tirage n° 53

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	1	8 773 430 F
5 bons numéros + complémentaire	14	131 755 F
5 bons numéros	561	11 445 F
4 bons numéros	43 577	159 F
3 bons numéros	842 658	10 F



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5945



HORIZONTALEMENT

I. En Asie, fait concurrence au boulanger. – II. En Espagne, c'est vraiment du gâteau. Morceau d'étamine. – III. Descendit peut-être. Qualifie le bon temps. – IV. Plein de feu. Hameau dans un archipel. – V. Nom d'un chien. Dans une série de sept. – VI. Rendre rigide. – VII. Peut donner du ressort. – VIII. Suivi. Pour le verbe, s'oppose à l'action. – IX. Forment parfois une voûte. Va avec tout. – X. Abréviation. Qui a circulé. Fin, à table. – XI. Signe particulier. Ne se frappe plus.

VERTICALEMENT

1. Un dieu sans attributs. Tranche d'éloquence. – 2. On en fait des bâtons. Résidu d'une distillation. – 3. Qui peut crever. Comme la bouche de celui qui est assis. – 4. Matière pour une bonne affaire. Sans envergure. – 5. Peut avoir son tour. Mère, c'est un résidu. D'un auxiliaire. – 6. Pour effacer des mauvais plis. – 7. Désigne une personne. Convenu. Bout de tissu. – 8. Voyage entrepris pour honorer un patron. – 9. Faire un travail d'arboriculteur. On y est bouclé, et parfois elle est ondulée.

Solution du problème n° 5944

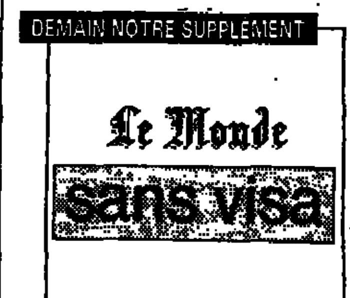
Horizontalement

I. Inspirera. – II. Numéroter. – III. Ida. – IV. Irritable. – V. Eut. Li. – VI. Nô. Assène. – VII. Lac. Us. – VIII. Izoard. Nô. – IX. Ube. Gui. – X. Tétine. Il. – XI. Au. Tourte.

Verticalement

1. Indien. Iota. – 2. Nu. Ruolz. Eu. – 3. Smart. Août. – 4. Pé. Acabit. – 5. Iritis. Réno. – 6. Rôda. Sud. Eu. – 7. Etables. – 8. Ré. Lin. Nuit. – 9. Arme. Etoile.

GUY BROUTY



VIE DES ENTREPRISES

A l'issue d'une assemblée mouvementée de l'assureur AMB

Les AGF et le Crédit lyonnais réussissent leur entrée en Allemagne

Le Crédit lyonnais et plus encore les AGF (Assurances générales de France) ont été récompensés de leur opiniâtreté, en obtenant à Aix-la-Chapelle, au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre de l'assureur Aachener und Munchener beteiligungs (AMB), leur ticket d'entrée sur le marché allemand. Les AGF deviennent ainsi le premier actionnaire du numéro deux de l'assurance allemande et le Lyonnais prend le contrôle de tout un réseau bancaire outre-Rhin, la Bank fu² Geneimwirtschaft (BfG), une première pour un établissement étranger. Mais cela n'aura pas été une simple formalité. C'est après de multiples rebondissements que les actionnaires d'AMB ont finalement approuvé à 96,23 % la prise de participation majoritaire du Crédit lyonnais dans la banque allemande BfG, filiale de AMB. Ils ont également dit «oui», à 92,96 %, à l'octroi de droit de vote à l'ensemble des actions détenues par les AGF dans AMB. Du fait de l'hostilité du directoire de la compagnie allemande, les AGF, qui détenaient 25 % des actions AMB, ne bénéficiaient, jusqu'au 30 décembre, de droit de vote que pour 7 % des titres.

Le groupe présidé par M. Michel Albert devient donc le plus gros actionnaire d'AMB avec *«25 % plus une action»* devant l'assureur italien Fondiaria, qui possède 20 % du capital d'AMB et qui a été au centre de la plupart des polémiques au cours d'une assemblée-marathon. Car la Fondiaria a, pour des raisons peu évidentes, laissé passer le délai d'inscription à l'assemblée générale. L'assureur italien a, certes, porté plainte contre son exclusion auprès du tribunal d'Aix-la-Chapelle, mais n'a pas obtenu gain de cause.

Cette mise à l'écart de la Fondiaria n'a pas amélioré l'atmosphère déjà tendue de l'assemblée et s'explique, sans doute, par son opposition à l'enregistrement des droits de vote des AGF. Mais la position italienne semble d'autant moins claire que le président du directoire d'AMB, M. Wolfgang Kaske, a indiqué que la Fondiaria cherchait un acquéreur pour son paquet d'actions. Une occasion que les AGF pourraient peut-être saisir. En tout cas, M. Kaske a dû s'employer, tout au long de la journée, face à une véritable fronde de petits actionnaires protestant contre le manque de clarté de l'opération de vente de la BfG.

ÉRIC LESER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTAT

□ **Renault : un dernier trimestre *«beaucoup moins bon»*, selon son PDG.** – M. Louis Schweitzer, PDG de Renault, a déclaré, mardi 29 décembre à Rennes, que si en 1992 *«l'entreprise fera des bénéfices honorables»*, *«le dernier trimestre sera beaucoup, beaucoup moins bon et favorable»*. M. Schweitzer s'est cependant refusé à donner des chiffres. Il a également affirmé que *«les temps qui sont devant nous seront plus difficiles»*.

REGROUPEMENT

□ **Accor regroupe ses hôtels 2 étoiles.** – Le groupe Accor a rassemblé dans une même structure juridique ses hôtels deux étoiles (enseignes Ibis et Arcade), poursuivant ainsi le mouvement de restructuration de ses activités, qui avait été rendu nécessaire à la suite de l'acquisition du groupe des Wagons-Lits. Après l'absorption de la société Sephi (Arcade), détenue à 50 % par la Compagnie des Wagons-Lits, la société Sphère (Ibis) rassemble, désormais, 391 hôtels dans 16 pays. En contre-partie, les Wagons-Lits, filiale à 70 % d'Accor, ont obtenu une participation de 6 % dans Sphère. Ces restructurations ont été ratifiées, mardi 29 décembre, par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Sphère.

RENFORT

□ **Recapitalisation et allégement de bilan pour la banque Duménil-Leblé.** – Afin de permettre à la Banque Duménil Leblé de respecter ses ratios prudentiels, Cerus et la Société financière de Genève réalisent une avance d'actionnaires d'un montant global de 430 millions de francs. Cette avance d'actionnaires, actuellement versée sur un compte bloqué, sera transformée en augmentation de capital effective, dès l'approbation des comptes de la Banque Duménil-Leblé pour l'exercice 1992. Cerus (Compagnies européennes réunies, holding européen de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti) contribue à cette avance à hauteur de 221 millions de francs, la Société financière de Genève apportant, de son côté, 209 millions de francs.

LICENCIEMENT

□ **Sopalin (Kimberly-Clark) : la justice ordonne la suspension des licenciements.** – Le tribunal de grande instance de Rouen a ordonné la suspension de la procédure de licenciement engagée à l'encontre de 312 salariés de l'usine Sopalin de Rouen (groupe Kimberly-Clark). Annoncés le 19 novembre, ces licenciements s'inscrivent dans un plan de restructuration de ce groupe américain spécialisé dans la transformation du papier. Il prévoit notamment le transfert vers d'autres sites européens de la plupart des fabrications de l'usine de Rouen (serviettes périodiques, essuie-tout, papier hygiénique...), qui conserverait uniquement les mouchoirs jetables de marque Kleenex. Dans ses attendus, le tribunal a constaté *«le défaut de communication»* aux représentants du personnel d'une étude concernant les coûts comparés des fabrications dans les différentes usines du groupe.

RACHATS

□ **BSN rachète Verdome à Perrier pour 200 millions de francs.** – Le groupe agroalimentaire BSN a conclu un accord avec Perrier, filiale du Suisse Nestlé, pour lui racheter sa participation de 95,8 % dans le fabricant de bouteilles en verre Verdome, au prix d'environ 200 millions de francs. La transaction sera réalisée pour un prix de 556 francs par action et sera suivie d'une garantie de cours au même prix. En 1991, l'entreprise a produit environ 200 000 tonnes de bouteilles en verre dans son usine de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) et réalisé un chiffre d'affaires de 505 millions de francs. Son bénéfice a été de 10 millions.

□ **Le groupe Marland Distribution racheté par un fonds d'investissement.** – Le groupe Marland Distribution, rebaptisé Kléber 55 SA après la démission récente de M. François Marland pour raisons de santé, va être racheté par un fonds d'investissement, a annoncé la société mercredi 23 décembre. Ce fonds, dont l'identité n'a pas été révélée, a été conseillé par la banque Colbert, mais ni cette banque ni Altus Finances (maison-mère de la banque Colbert) ne font partie du nouveau montage financier. Ce fonds a affecté à l'opération 1,25 milliard de franc et a confié à M. Jean-Pierre Andrevon, ancien directeur général de Pinault puis de Point P, la présidence du groupe. Le plan de reprise prévoit la création de quatre holdings regroupant les six sociétés acquises, qui vont de la distribution grossiste alimentaire (enseigne Disco) à la fabrication de panneaux publicitaires (Ma'Pub) et à la fabrication et vente de vêtements (Financière du cuir).

NOTATION

□ **Philips : Moody's réduit la note financière de la multinationale néerlandaise.** – La firme de notation financière Moody's a réduit, mardi 22 décembre, la note financière de la dette à long terme du groupe électronique néerlandais Philips, qui passe de A3 à Baa1. Cette décision touche environ 1,5 milliard de dollars de dettes du groupe. Moody's a justifié sa décision par le caractère incertain du niveau de

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 décembre ↓

Prises de bénéfice

Après la note soutenue de la veille, la Bourse de Paris subissait des prises de bénéfices, mercredi 30 décembre, dans un marché toujours très calme, mais préoccupé par la tension renaissante sur les taux d'intérêt à court terme. En baisse de 0,49 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, en fin de journée, une perte de 0,62 % à 1 858,77 points.

La nouvelle tension des taux d'intérêt au jour le jour à 10 3/4 %-11 %, mercredi matin, préoccupe les milieux financiers. On s'attend clairement du côté des salles de change à une reprise des remous monétaires au début de l'année prochaine. Le franc semble toujours être la victime désignée de la spéculation.

Du côté des valeurs, on relève les hausses de 9,3 % de la SCOA et de 3,2 % de Hachette après l'approbation définitive par ses actionnaires de la fusion avec Matra. A noter, enfin, qu'un total de 546 271 actions Secer (Société anonyme pour la construction et l'entretien des routes), soit 99,25 % du capital de la société, ont été présentées en réponse à l'offre publique d'échange et à l'offre publique d'achat lancées par le groupe Colas (routes, filiale de Bouygues) et la Société d'investissement de travaux publics (SITP).

NEW-YORK, 30 décembre ↑

Reprise

Wall Street a progressé, mercredi 30 décembre, soutenue par une chasse aux bonnes affaires après les pertes de la veille et par une hausse de l'indice composite des principaux indicateurs en novembre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, principal indicateur de Wall Street, a gagné 10,27 points, soit 0,31 %, pour s'établir en clôture à 3 321,11 points. Le volume des transactions a été moyennement élevé avec quelque 184 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que celles en baisse : 1 049 contre 763, alors que 606 titres sont restés inchangés.

Le département du commerce a annoncé, mercredi, une hausse de 0,8 % de l'indice composite des principaux indicateurs américains en novembre, censé préfigurer l'activité des semaines suivantes. Les investisseurs ont, par ailleurs, ignoré une chute de 8,3 % des ventes de logements neufs en novembre, alors que les experts tablaient sur une hausse de 4,2 % de cet indice.

VALEURS	Cours du 29 déc.	Cours du 30 déc.
Alcoa	70 5/8	71 3/4
ATT	52 1/4	52
Boeing	39 5/8	39 1/2
Chase Manhattan Bank	29 1/4	29
Du Pont de Nemours	48	48 1/4
Eastman Kodak	40 3/8	40 3/8
Exxon	61 1/2	61 3/8
Ford	42 3/8	43 1/2
General Electric	86 1/4	86 5/8
General Motors	32 1/2	32 3/8
Goodyear	67 5/8	68 7/8
IBM	49 3/4	50 1/8
ITT	71 1/2	71 1/2
Mobil Oil	62 1/2	62 5/8
Pfizer	73 1/2	73 1/8
Schlumberger	56 1/2	57 3/8
Texaco	59 1/4	59 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	123	128 1/4
Union Carbide	16 1/2	16 1/2
United Tech.	47 5/8	48 3/8
Westinghouse	12 5/8	12 7/8
Xerox Corp.	78 7/8	79

LONDRES, 30 décembre ↓

Repli

Après son record de clôture de la veille, le Stock Exchange, à l'instar des autres places internationales, a viré à la baisse, mercredi 30 décembre, perturbé par la menace d'une guerre des prix entre les grandes chaînes de supermarchés et par des prises de bénéfices. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 15,3 points à 2 832,5, soit un repli de 0,5 %. Les échanges se sont fortement redressés à 493,3 millions de titres échangés contre 285 millions mardi.

Le marché a ouvert en baisse dans le sillage de Wall Street et Tokyo. Il s'est ensuite enfoncé après la décision des supermarchés Sainsbury d'offrir des rabais de 25 % ou plus à partir de dimanche, qui a fait craindre une guerre des prix néfaste pour la distribution et l'industrie alimentaire.

TOKYO, 31 décembre

Clos

Tous les marchés de valeurs mobilières sont fermés au Japon. Ils ne rouvriront leurs portes que le lundi 4 janvier pour une demi-séance.

Selon un quotidien nippon

Les quatre grands courtiers japonais seraient sanctionnés par la SEC

Selon le quotidien économique japonais *Nihon Keizai Shimbun*, la SEC (Securities and Exchange Commission), commission américaine des opérations de Bourse, s'apprêterait à infliger de lourdes amendes aux filiales locales des quatre grandes maisons de titres japonaises, coupables de fraudes sur opérations boursières aux Etats-Unis.

Nomura Securities Co., Daiwa Securities Co., Nikko Securities Co. et Yamaichi Securities Co. auraient utilisé des intermédiaires boursiers non assermentés par les autorités américaines. En outre, Nikko et Daiwa seraient plus fortement sanctionnées pour d'autres infractions. Ce serait la première fois que la SEC pénalise des établissements financiers nippons.

Les quatre maisons de titres, déjà au centre, en 1991, de scandales retentissants, qui avaient fait apparaître des pratiques déloyales de dédommagements de leurs meilleurs clients pour leurs pertes boursières, ainsi que des liens avec la pègre nippone, ne devraient pas se faire prier pour payer rapidement ces amendes, estime le quotidien japonais.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4450	4430	Interm. Computer	133	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	24 70	....
Boiron (Ly)	500	500	Locamic	37 10	40 90 ◊
Boisset (Lyon)	244	....	Matra Comm.	395	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	779	772	Molex	135 60	....
Calberson	223 50	....	N.S.C. Schlumberger	789	785
Cardif	770	770	Publ.Filipacchi	420	405
C.E.G.E.P.	180	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	..
C.F.P.I.	240	....	Select Invest (Ly)	97	....
C.N.I.M.	960	989	Serbo	125	....
Codetour	280	....	Sopra	318	....
Conforama	....	....	TF1	367	365
Creeks	74 60	....	Thermador H. (Ly)	308	....
Dauphin	175	....	Unilog	235	....
Delmas	970	965	Viel et Cie	109	....
Demachy Worms Cie	323	...	Y St-Laurent Groupe	529	525
Devanlay	978	1000			
Deville	74	....			
Dolisos	79 10	....			
Editions Belfond	198	....			
Europ. Propulsion	170 60	174			
Finacor	123	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	435	....			
Gravograph	125	....			
Guintoli	925	921			
I.C.C.	179 80	....			
Idianova	40 95	....			
Immob. Hôtelière	1000	1000			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 décembre 1992
Nombre de contrats estimés : 29 630

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	112,14	112,72	112,68
Précédent	112,44	112,80	112,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Jan. 93	Mars 93	Jan. 93	Mars 93
112	0,43	1,14	–	0,86

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 22 059

COURS	Déc. 92	Janv. 93	Fév. 93
Dernier	1 859	1 880	1 903
Précédent	1 870	1 894	[illegible]

CHANGES

Dollar : 5,50 F =

Le dollar était inchangé jeudi 31 décembre dans un marché extrêmement calme. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,50 francs contre 5,5060 francs mercredi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	30 déc.	31 déc.
Dollar (en DM)	1,6140	1,6150
TOKYO	30 déc.	31 déc.
Dollar (en yens)	124,50	124,65

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (31 déc.) .... 10 1/2-11 %
New-York (30 déc.) .... 2 5/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	29 déc.	30 déc.
Valeurs françaises	105	104,40
Valeurs étrangères	87,20	87,10
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	481,07	482,03
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 870,28	1 858,77

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	29 déc.	30 déc.
Industrielles	3 310,84	3 321,11

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	29 déc.	30 déc.
100 valeurs	2 847,80	2 832,50
30 valeurs	2 178,80	2 170,90
Mines d'or	64,40	63,10
Fonds d'Etat	94,09	94,41

FRANCFORT

	29 déc.	30 déc.
Dax	1 542,23	1 545,05

TOKYO

	30 déc.	31 déc.
Nikkei Dow Jones	16 924,95	Clos
Indice général	1 307,66	Clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4950	5,5050	5,6075	5,6225
Yen (100)	4,4076	4,4175	4,4938	4,5090
Ecu	6,6407	6,6567	6,6594	6,6821
Deutschemark	3,4090	3,4110	3,4330	3,4385
Franc suisse	3,7745	3,7841	3,8262	3,8403
Lire italienne (1000)	3,7254	3,7424	3,7121	3,7360
Livre sterling	8,3276	8,3456	8,4218	8,4504
Peseta (100)	4,7970	4,8121	4,7561	4,7790

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 5/8	3 3/4	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16	9 15/16	10 1/16
Deutschemark	8 11/16	8 13/16	8 9/16	8 11/16	8 3/16	8 5/16
Franc suisse	6	6 1/8	5 7/8	6	5 11/16	5 13/16
Lire italienne (1000)	12 5/8	13 1/8	12 5/8	13 1/8	12 5/8	13 1/8
Livre sterling	6 7/8	7	6 7/8	7 1/8	6 3/4	7
Peseta (100)	15	15 3/8	14 13/16	15 1/16	14 1/2	14 3/4
Franc français	11	12 1/4	11	12	10 1/2	11

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **La COB fixe les règles de commercialisation des OPCVM étrangers.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) vient de fixer les règles pour les OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) étrangers, et notamment européens, désirant faire appel à l'épargne française. Afin d'harmoniser leur commercialisation avec les dispositions applicables aux OPCVM français, la COB fait obligation aux OPCVM étrangers, à compter du 1er janvier 1993, de désigner, en France, un correspondant chargé des services financiers auprès des souscripteurs français et de fournir des informations statistiques à intervalle régulier en termes d'encours et de flux.

D'autre part, la Commission a dénoncé, mercredi 30 décembre, trois sociétés étrangères – une néerlandaise et deux allemandes – qui exercent en France du démarchage sur des produits financiers. La COB rappelle que le public français ne peut être sollicité pour des opérations sur des titres étrangers que *«lorsque les marchés concernés ont été reconnus par le ministre de l'économie et des finances après avis de la COB»*.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 31 DÉCEMBRE

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
6090	C.N.E 3%	5130	5130	5130	....
826	B.N.P. T.P	836	840	836	....
813	Cr.Lyon. T.P	820	850	850	+ 3 66
1614	Renault T.P	1620	1632	1649	+ 1 79
1650	Rhone Poul. T.P	1650	1680	1680	+ 1 82
999	Saint Gobain T.P	1000	1029	1029	+ 2 90
780	Thomson T.P	800	820	820	+ 2 50
630	ACCOR	623	623	617	- 0 96
790	Air Liquide	795	796	790	- 0 63
675	Alcatel-Alsthom	688	686	684	- 0 58
1610	Als.Superm	1565	1550	1510	- 3 51
250	A L S P I	266 50	266	267	+ 0 19
485	AGF Sté Centrale	485	496	491 90	+ 1 42
73	Avenir H. Média	83	85	85	+ 2 41
1000	Axa (ex Cie Midi)	1000	1000	994	- 0 60
124	BaEp	130 10	136	138 50	+ 6 46
40	Bail-Equipem	57 50	55 20	55	- 4 35
630	Bail Investiss	631	635	630	- 0 18
395	Bancaire	402	425	402	....
600	Bazar H.-V	640	640	640	....
1220	Berger (M)	1220	1260	1220	....
375	Bertrand Faure	376	....	....	....
930	Bic	939	932	946	+ 0 75
1070	B.I.P	1095	1095	1095	....
118	BIS	123	124	122 50	- 0 41
420	B N P (CI)	437 50	430	421	- 3 77
400	Bollore Tech	448	440	440	- 1 79
2900	Bongrain	2985	3000	2980	- 0 17
420	Bon-Marché	455	454	435	- 4 40
580	Bouygues	576	570	572	- 0 69
82	BP France	84	87	84	....
940	B S N	943	943	936	- 0 74
1090	Canal Plus	1092	1109	1092	....
158	Cap Gem.S	168 50	168 50	168	- 0 30
176	Carnaudmetalbox	179 80	180	180	+ 0 11
2310	Carrefour	2366	2350	2348	- 0 76
147	Casino	147	149	149	+ 1 36
96	Casino ADP	98	98 80	98 50	+ 0 51
476	Castorama D.I	494	495	492	- 0 40
210	C.C.F	221 30	219 90	218 90	- 1 08
25	CCMC Ly	28	....	....	....
395	C.D.M.E	404	404	402	- 0 50
115	C.E.G.I.D	120	120	116	- 3 33
42	Cemrest (Ny)	40	41 90	41 90	+ 4 75
290	C.E.P. Comm	285	292	292	+ 2 46
70	Cerus	70 30	77 20	73	+ 3 84
920	Cetelem	990	999	999	+ 0 91
315	CF Int	280	280	270 10	- 3 54
275	CGI Info	271	265	270	- 0 37
950	C G I P	969	960	962	- 0 72
600	CGP	720	720	720	....
1240	Chargeurs S A	1242	1245	1239	- 0 24
220	Christian Dior	234	233	233	- 0 43
440	C I C A (M)	440	470	470	+ 6 82
270	Ciments franc	280	270	270	- 3 57
475	Clarins	504	520	510	+ 1 19
370	Club Méditer	383	384 90	382	- 0 26
830	Colas	875	875	877	+ 0 23
220	Cpt. Entrep	216	224	224	+ 3 70
1190	Compt Mod	1238	1235	1210	- 2 28
235	CPR (Paris Réé.)	247	249 90	246 50	- 0 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
980	Créd. Foncier	977	999	987	+ 1 02
335	Crédit Loc France	344	342	338 20	- 1 69
430	Cr Lyon (CI)	458	456	456	- 0 44
1090	Credis Nat	1081	1089	1078	- 0 28
540	CSEE	519	491	518	- 0 19
3190	Damart	3240	3250	3270	+ 0 93
350	Dassault Aviation	369	385	375	+ 1 63
180	Dassault Electr	187	190	182 60	- 2 35
1220	De Dietrich	1314	1310	1265	- 3 73
460	Degremont	468 50	469	462 50	- 1 28
33	Dév.P.d.C.(Li)	35	35 80	36	+ 2 86
45	Dév.R.Sud-Est	44	47	47	+ 6 82
280	D M C	272 90	275	269	- 1 43
385	Docks France	384 50	389 70	389 70	+ 1 35
81	Dynaction	87	87	86 50	- 0 57
2140	Eaux (Gle)	2165	2158	2139	- 1 20
700	E.B.F	700	700	681	- 2 71
385	Ecco	382	390	390	+ 2 09
350	Elf Aquitaine	361 60	361	359 50	- 0 58
1100	ElfSanofi(ExSanofi)	1109	1108	1110	+ 0 09
225	Erap-Elf (Certif)	235	256	241	+ 2 55
610	Eridania-Beghin	586	588	584	- 0 34
390	Essilor	390	395	397	+ 1 79
177	Essil.Int. (DP)	184	184	182	- 1 09
770	Esso	760	770	761	+ 0 13
1310	Eurafrance	1280	1282	1282	+ 0 16
415	Euro RSCG	438	440	438	....
62	Eurodisneyland	65	65	64 75	- 0 38
770	Europe 1	804	807	782	- 2 74
27	Eurotunnel	28 50	28 70	28 60	+ 0 35
1450	Exor	1450	1450	1450	....
117	Finextel	112	117 40	117 50	+ 4 91
240	Fives Lille	244	245	246	+ 0 82
605	Fougerolle	573	615	600	+ 4 71
3380	Fromager. Bel	3290	3350	3350	+ 1 82
1780	Gal Lafayette	1760	1761	1761	+ 0 06
330	G.A.N	329	334	331	+ 0 61
320	Gascogne (B)	318	318	320	+ 0 63
1240	Gaz et Eaux	1225	1245	1240	+ 1 22
565	Géophysique	544	558	558	+ 2 57
625	Groupe André SA	648	648	648	....
415	Groupe Cité	434	444	440	+ 1 38
340	GTM-Entrep	340	340	344 50	+ 1 32
1410	Guyenne-Gas	1485	1480	1480	- 0 34
72 77	Hachette	84 55	85	81 20	- 3 98
435	Havas	432	440	434 60	+ 0 58
230	Idia	230	240	239	+ 3 91
345	Imétal	349	354	349	....
135	Immob. Phénix	149 80	148	144 10	- 3 81
130	Ingénico	134	135	132 50	- 1 12
6900	Inst. Mérieux	7290	7300	7300	+ 0 14
415	Interbail	413	416 10	417	+ 0 97
380	Intertechnique	386	395	370	- 4 15
820	J. Lefebvre	849	825	826	- 2 71
475	Klépierre	484	485	484	....
590	Labinal	625	618	618	- 1 12
325	Lafarge	334	335	333 50	- 0 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
260	Lebon	260	260	254	- 2 31
3900	Legrand	4020	4000	3840	- 4 48
2120	Legrand (DP)	2190	2404	2240	+ 2 28
132	Legris Industries	131 10	132 50	131 10	....
705	Locindus	710	725	715	+ 0 70
3620	L V M.H	3760	3770	3739	- 0 56
470	Lyon.Eaux/Dumez	492 80	490	484 10	- 1 77
37	Majorette Ly	37	...	....	....
275	Mar. Wendel	282	290	284	+ 0 71
182	Matra	194	194	193	- 0 52
78	Metaleurop	79 55	81 80	80 10	+ 0 69
15	Métrologie In	15 40	15 50	15 45	+ 0 32
180	Michelin	184 20	184	182 70	- 0 81
80	MMB	83	....	....	....
82	Moulinex	77 50	78	77 70	+ 0 26
725	Navig. Mixte	732	760	736	+ 0 55
123	Nord-Est	125	126	125 50	+ 0 40
215	Nordon (Ny)	205	210	210	+ 2 44
41	Olipar	40	40 50	40 50	+ 1 25
1010	Oréal	1051	1050	1039	- 1 14
355	Paribas	359	357	351 60	- 2 09
210	Pechiney In	211	210 10	209 80	- 0 57
285	Pechiney (CIP)	292 90	294	292 50	- 0 14
360	Pernod Ricard	383 80	375	384	+ 0 05
580	Peugeot	590	585	582	- 1 36
284	Pinault	289 80	285	289 60	....
760	Plastic-Omn	792	794	781	- 1 39
186	Poliet Ex Lamb.Fr.	180	197	182	+ 1 11
795	Primagaz	820	804	804	- 1 95
639	Printemps	704	698	703	- 0 14
540	Promodès	550	555	552	+ 0 36
210	Radiotechn	226	225	220 10	- 2 61
6440	Redoute (La)	6500	6600	6500	..
136	Rémy Cointreau	138 50	140	137	- 1 08
530	R. Poulenc CIP	533	532	530	- 0 56
34	Rochette(La)	34	34	34 20	+ 0 59
410	Roussel Uclaf	412	412	412	...
2780	R. Impé.Ly *	2798	2798	2798	....
133	Sade (Ny)	131	132	130 10	- 0 69
2450	Sagem	2420	2420	2420	..
505	Saint Gobain	520	512	512	- 1 54
1140	Saint Louis	1190	1190	1184	- 0 50
1610	Salomon Ly	1640	1645	1635	- 0 30
310	Salvepar (Ny)	298	301	296 50	- 0 50
1480	S A T	1440	....	....	....
280	Saul. Chât	287 90	286	286 10	- 0 63
790	Saupiquet (Ns)	800	822	824	+ 3 00
590	Schneider	603	616	598	- 0 83
10	SCOA	12 25	12 10	12 30	+ 0 41
360	Scor s.a	379	398	380	+ 0 26
340	S.E.B	334	335	334	....
425	Sefimeg	434	439	425	- 2 07
128	Selectibanque	128	127	126 20	- 1 41
125	Sextant A	122	127	123 50	+ 1 23
510	S F I M	505	500	500	- 0 99
170	S.G.E	173 50	170	169	- 2 59
460	Simco	440	460	438	- 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
796	St. Rossignol	817	817	817	..
355	Sligos	384 50	382	380	- 1 17
600	Société Géné	611	608	605	- 0 98
40	Sodecco(B)	39 15	40	40	+ 2 17
66	Sodero(Ns)	66 70	69 70	69 70	+ 4 50
976	Sodexho	998	1000	994	- 0 40
73	Sogeral(Ny)	75 60	76 50	74 20	- 1 85
350	Sogerap	355	350	346 50	- 2 39
1090	Som-Allib	1120	1170	1165	+ 4 02
395	SOPHIA	404	404	400	- 0 99
950	Sovac	956	965	961	+ 0 52
265	SPEP	292	290	293 90	+ 0 65
290	Spie-Batignol	278 50	279 90	278	- 0 18
575	Strafor Facom	571	576	552	- 3 33
255	Suez	254	253	248 30	- 2 24
1170	Synthelabo	1160	1160	1160	
141	Thomson CSF	143 90	143 10	143	- 0 63
220	Total	231 20	230 50	230 10	- 0 48
140	– (certif)	144 90	145	145	+ 0 07
188	Truffaut Fin	172	166 10	172	..
475	U.A.P	496 80	498	493 10	- 0 74
179	U F B Locab	199	198 50	197	- 1 01
155	U.G.C. DA (Robur)	172 10	170 40	170	- 1 22
400	U I C	441	430	435	- 1 36
485	U I F	484	489	489	+ 1 03
770	U I S	785	...	...	.
340	Unibail	333	335	335	+ 0 60
640	Valéo	645	646	645	..
140	Vallourec	146	146	144	- 1 37
245	Via Banque	249	249	246	- 1 20
220	Worms et Cie	226 60	226	226	- 0 26
1370	Zodiac	1395	1399	1390	- 0 36
740	Elf Gabon	774	779	789	+ 1 94
86	Amax	86 40	89 20	90 30	+ 4 51
161	Amer. Barrick	165	167 20	167 20	+ 1 33
133	Amer. Express	136	137 10	138	+ 1 47
275	A.T.T	286 90	287 10	287 50	- 2 84
95	Anglo Amer.C	97 70	100	98 70	+ 1 02
161	Amgold	160 10	...	....	.
210	Banco Santander	192	...	. .	...
700	B.A.S.F	704	735	735	+ 4 40
880	Bayer	903	908	908	+ 0 55
40	Blenheim Plc	41 10	42	42	+ 2 19
23	Buffelsfont	23 45	....	..	.
151	Chase Manh	160	159	158 50	- 0 94
1780	Daimler Benz	1825	1887	1885	+ 3 29
64	De Beers	65 30	65 10	66 10	+ 1 23
2160	Deutsche Bank	2180	2229	2195	+ 0 69
1160	Dresdner Bank	1190	1196	1196	+ 0 50
34	Driefontein	34 65	35 05	35 10	+ 1 30
260	Du Pont-Nem	266	....	....	..
220	Eastman Kodak	225	223 20	223 20	- 0 80
6	East Rand	5 85	5 55	5 85	...
26	Echo Bay	26 20	26 40	26 40	+ 0 76
185	Electrolux	180	...	...	. .
141	Ericsson	143 10	146 50	146 50	+ 2 38
335	Exxon Corp	338 70	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Ford Motor	233			.
28	Free St	28 10	26 15	26 20	+ 0 38
11	Gencor	11 15	11 15	11 15	
475	Gén. Elect	480	477 80	477 80	- 0 46
175	Gén. Motors	177	179 70	179	+ 1 13
300	Gén. Belgique	318	313 10	313 10	- 1 54
38	Gd. Métropol	38 20		.	
42	Guinness	42 55	42 75	42 90	+ 0 82
19 50	Hanson PLC	19 45	19 55	19 50	+ 0 26
6 50	Harmony Gold	6 75	6 90	7 05	+ 4 44
380	Hewlett Packard	382 80	388	388	+ 1 36
33	Hitachi	32 65	32 70	32 50	- 0 46
820	Hoechst	850	850	850	
59	Homestake	59	58 65	58	- 1 69
85	I C I	86 60		. .	
280	I B M	280	277	278 50	- 0 54
380	I T T	382	395 10	394	+ 3 14
164	Ito Yokado	160 30	160 40	160 40	+ 0 06
52	Matsushita	50 55	50 60	50 60	+ 0 10
285	Mc Donald's	275	273 30	269 20	- 2 11
255	Merck	252	245 20	245	- 2 78
565	Minnesota M	570	549	549	- 3 68
37	Mitsubishi	38		..	
340	Mobil corp	343		..	
365	Morgan J P	361 40			
4160	Nestlé	4270	4210	4290	+ 0 47
121	Norsk Hydro	119 50	120 80	122	+ 2 09
55	OFSIL	54 70	55 10	55 10	+ 0 73
1250	Petrofina	1245	1250	1250	+ 0 40
425	Philip Morris	435 10	431 10	430 50	- 1 06
59	Philips	60	59 30	59	- 1 67
61	Placer Dome	60 50	61 25	61 25	+ 1 24
295	Procter Gamble	285	299	301	+ 5 61
181	Quilmès	180	187	190	+ 5 56
14 50	Randfontein	14 40	14 45	14 45	+ 0 35
250	Rhone Poul. Rorer	254	253	255	+ 0 39
445	Royal Dutch	446 30	447	446 80	+ 0 11
55	R T Z	56 40	56 70	56 40	
12 50	Saat & Saatchi	12 40	12 60	12 45	+ 0 40
18 50	St Helena	17 50	17 55	17 90	+ 2 29
310	Schlumberger	310 20	319	315 80	+ 1 81
45	Shell transp	46 05	46 60	46 60	+ 1 19
1970	Siemens	2005	2018	2018	+ 0 65
188	Sony	185 50	186 10	187	+ 0 81
84	Sumitomo Bank	78 05	78 10	79	+ 1 22
159	T.D.K	160 20	..	..	
55	Telefonica	53 20	54	53 60	+ 0 75
28	Toshiba	27 60	27 60	27 60	.
575	Unilever	575	576	576	+ 0 17
260	Unit Techn	262	265 10	265 10	+ 1 18
153	Vaal Reefs	154	157 50	157 50	+ 2 27
810	Volkswagen	816	897	879	+ 7 72
265	Volvo	255	245 30	245 30	- 3 80
51	West. Deep	51 65	53 65	53 30	+ 3 19
430	Xerox Corp	435	440	440	+ 1 15
114	Yamanouchi	114	110 50	110 10	- 3 42
4 46	Zambia Cop	4 80	4 80	4 84	+ 0 83

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 75	4 61
10,80% 79/94	101 35	3 49
Emp.Etat 13,4% 83	103 75	0 38
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	105 50	8 26
OAT 10% 5/2000	111 65	5 97
OAT 9,9% 12/1997	107 70	0 48
OAT 9,8% 1/1996	104 50	8 98
PTT 11,2% 85	106	0 99
CFF 10,30% 88	106 85	8 76
CFF 10,25% nov 90	110 85	8 17
CNA 10 % 1979	101 30	7 77
CNB Bques 5000F	98 60	4 27
CNB Paribas 5000F	....	4 27
CNB Suez 5000F	97 65	4 27
CNI 1/82 5000F	98 35	4 27
CNT 9 % 86	....	5 94
CRH 10,90% déc.85	110 48	0 02
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1065	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	676	....
Ly. Eaux cv 6,5%	786	....
Thoms. cv 9,2% 85	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr	1590	...
Arbel	420	410
Bains C.Monaco	865	850
B.Hypoth.Europ	220	...
B.N.P. Intercont.	324	322
Bénédictine	2400	...
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	882	...
B T P	21	21 50
Cambodge	1160	..
Carbone Lorraine	282	285
Case Poclain	2 20	....
C.B.C	245 10	241 10
C.E.G.F (Frigor.)	770	. . .
Centenaire Blanzy	310	....
Caragen	23 60	..
Champex Ny	9 50	....
CIC (CIP)	152	165 90
C.I.M	1155	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2060	...
Comphos	595	605
Cie Industrielle	3380	....
Cpt Lyon Alemand	292	290
Concorde	500	499
Constr.Mét.Prov	8 20	....
Crédit Gén.Ind	90	....
Cr Universel (Cie)	340	....
Darblay	613	....
Delmas Vieljeux	1900	....
Didot Bottin	545	....
Eaux Bassin Vichy	3079	....
Ecia	251	263 60
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	469 90	469 90
Fidei	374	372
Finalens	299 10	....
F.I.P.P	39	....
F.N.A.C	1807	1807
Foncière (Cie)	470	....
Fonciria	305	....
France I.A.R.D	350	....
France SA (La)	1500	1498
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	365	365
Gazolim	249 90	249 50
Gévelot	371 10	....
G.F.C	340	328
Groupe Victoire	711	....
G.T.I (Transport)	276	....
Immobail	311 10	320
Immobanque	620	629
Im.Marseillaise	4300	....
Invest.(Ste Cle.)	3050	....
Lambert Frères	...	....
Lille Bonnières	872	....
Locafinancière	493	...
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2490	2495
Lucia	180	...
Machines Bull	21 20	21
Mag.Uniprix	165	....
Magnant	640	...
Métal Déployé	336	....
Mors	43 05	40
Navigation (Nle)	149 20	...
Optorg	237 90	228
Oréal (CI)	580	570
Origny-Desvroise	475	....
Palais Nouveauté	1085	....
Paluel Marmont	430	...
Parfinance	180	..
Paris France	202	....
Paris Orléans	184	...
Parthena Invest	215 10	...
Pathé Cinéma	....	. .
Piper Heidsieck	601	....
Porcher	227 10	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	300	....
Publicis	531	510
Rochefortaise	117	....
Rosario	139 90	....
Rougier	155	...
S.A.C.E.R	630	..
S.A.F.A.A	200	....
S.A.F.I.C Alcan	180	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	120	120
Salins du Midi	526	530
Savoisienne M	145	....
S.C.A.C	690	....
Senelle	555	535
S.Eud.Part. (M)	152	....
Sfic	570	580
S.I.P.H	83 75	....
S.M.C.I	14	....
Sofal	475	....
Soffo	170 10	....
Sofical	1019	990
Sofimo (ex Satam)	62	....
Sofragi	2240	2240
Soudure Autogène	626	640
Sovabail	263	...
Spenx	650	....
Taittinger	2083	2085
Testut-Aequitas	136 50	....
Tour Eiffel	220	..
Ufiner	1030	....
Vicat	450	447
Vinipix	1510	
Virax	109	....
Maroc Sté Brasserie	200	.

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G	480	...
Akzo Nv Sico	420 10	....
Alcan Aluminium	85 50	....
American Brands	191	....
Arbed	241 10	. ..
Asturienne Mines	82 60	....
Banco Popular Espa	535	....
B Reglements Int	18200	....
Can.Pacifique	66 50	....
Chrysler Corp	179 10	....
C I R	2 55	....
Commerzbank	775	....
Dow Chemical	317	311
Fiat	13 50	. ..
GBL (Brux Lamb)	442	....
Gevaert	830	. .
Glaxo Holdings Ltd	65	....
Goodyear Tire	367	.
Grace and Co (WR)	185 10	....
Honeywell Inc. Int	331	....
Johannesburg	59 65	...
Koninklijke Pakhoed	81	....
Kubota	21 50	.
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	72 50	...
Olivetti priv	4	.
Pfizer Inc	396 50	400
Ricoh	26 40	....
Robeco	297 10	295 50
Rodamco NV	141	138 50
Rolinco	294	293 20
Sapem	3 50	...
Sema Group	26 55	. .
SKF Aktiebolaget	53	..
Tenneco Inc	210	...
Toray Ind	27 70	....
West Rand Cons	4	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	...
Calcphos	52 10	..
C G H Cogeshor	7	....
Coparex	578	..
Drouot Assurances	...	....
Electro-Banque	. .	..
Europ. Accum	77 50	....
Europ Soufres Ind	13	...
Guy Degrenne	252	. .
Lecteurs du Monde	220	....
Nicolas	1100	....
Particip. Percer	250	. .
Quadrant	40	....
Rorento N.V	241 80	. ..
St-Gobain-Emballage	1685	....
Schlumberger Ind	501	....
S.E.P.R	1380	....
S.M.T. Goupil	0 43	....
S.P.R. act. B	230	....
Waterman	1100	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

SICAV (sélection) 30/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilon	200 89	195 51
Acamonétaire C	30065 49	30055 49
Actimonétaire D	30055 49	30055 49
Améri-gan	7813 82	7809 44
Amplitude	638 64	620 04
Associc	1165 36	1165 36
Atout Futur	420 32	410 07
Aurecic	1074 70	1043 40
Avenir Alizés	1739 68	1705 57
Axa Capital	180 56	176 30•
Axa Court Terme	8408 54	8408 54•
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	921 02	894 19
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	760 04	737 90•
Axa Europe	125 70	122 04
Axa Investments	108 75	105 58
Axa NPL	119 14	115 67
Axa Ob.Fr.Exomes	148 86	144 52•
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	138 07	134 05
Axa Prem.Ex.Agepre	122 30	118 74•
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	149 16	144 82
Axa Valeurs PER	121 28	117 75
Cadence 1	1076 25	1055 15
Cadence 2	1063 68	1042 82
Cadence 3	1054 96	1034 27
Capimonétaire	6637 53	6630 90
Capobig	6840 31	6706 19
Capitacic	1402 48	1381 75
Coexis	1395 81	1361 77
Comptavalor	3710 94	3705 38
Convertimmo	331 25	324 76
Cradinter	448 09	435 04
Crédit Mutuel Capital	1353 07	1326 54
Cred.Mut.Ep.Cour.T	705 73	705 73
Cred.Mut.Ep.Indos	95 27	92 72
Cred.Mut.Ep.J	73448 32	73448 32
Cred.Mut.Ep.long.T	195 49	190 26
Créd.Mut.Ep.Monde	1161 65	1130 56
Cred.Mut.Ep.Quatre	1101 97	1072 48
Dieze	1359 10	1325 95
Drouot France	836 08	811 73
Drouot Sécurité	232 76	225 98
Ecocic	1070 54	1039 36
Ecupar	126 82	123 13•
Ecur. Capitalisation	2725 29	2698 31
Ecur. Expansion	507291 89	506532 09
Ecur Géovaleurs	2354 11	2285 54
Ecur. Investissement	154 25	149 76
Ecur Monepremière	70997 27	70997 27
Ecur. Monétaire	41608 93	41608 93
Ecur. Trésorerie	2564 95	2564 96
Ecur Trimestriel	2053 57	2033 24
Elancia	109 54	106 35•
Energia	270 01	257 77
Eparcic	3810 79	3810 79
Eparcourt-Sicav	4553 31	4541 96•
Epargne Associat	26714 81	26410 63
Epargne Capital	11472 20	11358 61
Epargne Croissance	1735 88	1689 42
Epargne Obligat	207 73	202 17
Epargne-Unie	1308 74	1274 87
Epargne Valeur	445 31	433 39
Eufi Cash capi	8371 54	8371 54•
Eufinvest capi	597 78	580 37•
Euro Solidarité	1089 31	1078 52
Eurocic Leaders	1015 70	988 12
Eurodyn	1140 27	1112 46
Euro Gan	5946 68	5717 96
Fonsicav	15263 82	15263 82
France-gan	9633 97	9263 43
France Garantie	276 66	276 11•
France Obligations	500 84	495 88
Francic	447 55	434 51
Francic Pierre	100 58	87 63

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Régions	1073 28	1042 02
Fructi-Associations	37 16	37 16
Fructi-Cap	44 96	44 30
Fructidor	241 43	237 86
Fructifrance action C	908 70	896 54
Fructifrance action D	888 41	866 74
GAN Rendement	5291 18	5212 99
Gestilion	15711 88	15633 71
Gest.Associations	173 24	169 43
Horizon	1260 01	1223 31
HLM Monétaire	14739 58	14739 58
Indicia	1048 15	1027 45•
Indust.Fse.Court.T	1556 65	1556 65•
Interépar.	108788 09	105619 50
Interoblig	14887 54	14595 63
Intersélection Fce	525 83	515 52
Japacic	147 37	143 08•
Jeunepargne	298 76	294 34
Latitude	2377 54	2373 98
Lion Association	11907 41	11907 41
Lion Institution	31551 65	31472 97
Lionplus	1048 88	1028 31
Lion Trésor	2254 79	2232 47
Lion 20 000	27672 03	27672 03
Livret Bourse Inv	568 60	552 04
Livret Portefeuil	716 78	695 90
Méditerranéa	168 13	163 23
Mensuel CIC	10258 04	10156 48
Monedén	72087 71	72087 71
Mone.J	38294 53	38294 53•
Monévalor	86752 19	86752 19
Mutualité dépôts	14282 55	14254 04
Natio Court Terme	100478 00	100177
Natio Court Terme2	301232 00	301232
Natio-Epargne	18770 76	18584 93
Natio-Ep. Ret	126 56	123 17
Natio Eparg.Trésor	8257 95	8241 47
Natio-Fran.index	1017 63	890 39
Natio-Imm	1119 16	1089 21
Natio-Inter	1526 43	1485 58
Natio-Monétaire	28672 88	28672 88
Natio-Opportunités	975 94	949 82
Natio-Patrimoine	1300 34	1265 54
Natio-Perspectives	1040 56	1012 71
Natio-Placements	62502 25	62502 25
Natio-Revenus	1052 09	1041 67
Natio Sécurité	11707 65	11707 56
Natio-Valeurs	869 96	846 68
Nippon-Gan	4836 46	4850 44
Nord Sud Dévelop	1666 28	1662 95
Obli-Associations	162 32	160 71
Oblicic-Mondial	2721 06	2680 85
Oblicic-Régions	1077 51	1061 59
Oblifutur	3024 13	2950 37
Oblig. très cotté	184 94	182 21
Oblilion	1452 19	1437 81
Oblisécurité Sicav	13665 06	13665 06
Oraction	1025 06	1000 06
Orvalor	7355 62	7211 39
Paribas Capitalisation	1598 45	1574 83
Paribas Opportunités	126 23	121 08
Paribas Patrimoine	578 59	555
Patrimoine Retraite	235 93	231 30
Pervalor	626 35	614 07
Placement A	1455 47	1426 93•
Placement J	7637 27	7622 03•
Placement M	70928 92	70787 35•
Placement Nord	916 51	898 64•
Plénitude	139 05	135
Poste Croissance	23014 64	22991 65
Poste Gestion	69617 18	69617 18
Première Oblig	11190 93	11179 75
Prévoy. Ecureuil	117 44	116 28

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prir'Associations	31090 79	31090 79
Proficius	986 49	962 43
Quartz	134 81	131 52
Réalvalor	718 40	704 31
Rentacic	163 09	160 68
Revenus Trimestr	5387 26	5333,92
Revenu-Vert	1174 65	1146
St Honoré Vie & Santé	990 33	945 42
St Honoré Bons du Tr	11851 60	11792 64
St Honoré Invest	766 53	731 77
St Honoré Pacifique	586 52	559 92
St Honoré Real	15834 34	15771 25
Sécuricic	1836 07	1836 07
Sécuri-Gan	12463 36	12218 98
Sécuritaux	1468 83	1468 83
Scasden	725 68	714 96
Sicav Associations	1946 95	1946 95
SFI-CNP Assur	672 10	652 52
S.G. Fr. opport. C et D	1108 24	1086 51
Sicav 5.000	440 93	429 13
S.I. Est	1321 53	1283 04•
Slivafrance	679 06	660 89
Slivam	398 13	387 47
Slivarente	220 30	215 98
Slivinter	435 64	423 98
S.N.I	1074 53	1043 23
Sogenfrance C et D	1160 15	1137 40
Sogépargne	310 50	304 41
Sogevar	975 18	956 06
Sogiver	1293 50	1268 14
Soleil Investissements	595 98	573 06
Solsace	2198 31	2192 83
State Street Act. Eur.	9069 45	8762 75•
State Street Act. Frce	10082 68	9789 01•
St. Str Act.Japon	10462 70	10108 89•
State Street Emer. Mts	12054 53	11474 98•
St.Street OAT Plus	10983 67	10768 21•
Stratégie Actions	847 12	814 54
Stratégie Rendement	1486 61	1439 82
Technocic	1011 19	981 74
Techno-Gan	5728 67	5508 34
Thésora	899 77	892 84
Trésor Plus	1372 86	1359 27
Trésor Trimestriel	1051 16	1040 75
Trésoricic	137573 54	137573 54
Trilion	5205 31	5138 51
UAP Investissement	431 06	415 48•
UAP Actions France	583	561 93•
UAP Act. Select	617 76	595 43•
UAP Aedificandi	534 55	515 23•
UAP Aktifi	213 36	205 65•
UAP Alto Sicav	187 16	181 12•
UAP Moyen Terme	149 08	143 69•
UAP Première Cat	11490 36	11075 05•
Uni-Associations	119 11	119 11•
Uni-Foncier	1206 88	1177 44
Unifrance	574 07	560 07
Uni Régions	1179 79	1151 01
Univar	248 01	248 01•
Univers Actions	1256 99	1226 33
Univers Obligations	1851 81	1808 84
Valorg	2180 76	2158 60•
Valrea	56366 72	56328 56
Winterthur St-Honoré	223 29	213 16

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 30/12	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)	5 515	5 506	5 2	5 7
Ecu	6 646	6 647	....	....
Allemagne (100 dm)	340 370	340 720	331	351
Belgique (100 F)	16 566	16 585	16 1	17 1
Pays-Bas (100 fl)	302 820	303 260	293	313
Italie (1000 lires)	3 732	3 743	3 5	4
Danemark (100 krd)	88 330	88 190	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 300	8 330	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 569	2 563	2 1	2 8
Suisse (100 f)	375 300	377 380	364	384
Suède (100 krs)	77 670	78 030	71	83
Norvège (100 k)	79 530	79 520	74	83
Autriche (100 sch)	48 377	48 430	47	50
Espagne (100 pes)	4 798	4 803	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 770	3 775	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 359	4 343	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 429	4 419	4 3	4 5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/12
Or fin (kilo en barre)	58900	58700
Or fin (en lingot)	58950	58750
Napoléon (20f)	339	339
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	340	333
Pièce Latine (20 f)	340	333
Souverain	436	441
Pièce 20 dollars	2260	2260
Pièce 10 dollars	1040	1100
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2200	2210
Pièce 10 florins	353	353

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

L'ART D'AMÉRIQUE LATINE, 1911-1968. Grande galerie. Jusqu'au 11 janvier 1993.

L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars 1993.

GLEN BAXTER. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.

COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol petite salle. Jusqu'au 12 avril 1993.

PETER FISCHLI ET DAVID WEISS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.

GARY HILL. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 24 janvier 1993.

IMAGINAIRES D'ILLUSTRATEURS EUROPÉENS. Salle d'actualités. Jusqu'au 18 janvier 1993.

PANAMARENKO, MEGANEUDON I. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.

PHOTOGRAPHES D'AMÉRIQUE LATINE. Galerie du forum. Jusqu'au 18 janvier 1993.

RÉEL-VIRTUEL. Petite salle-1er sous-sol. Jusqu'au 24 janvier 1993.

CHARLOTTE SALOMON : VIE OU THÉATRE ? Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 3 janvier 1993.

L'UNIVERS DE BORGES. Amériques latines. Galerie mezzanine Nord. Jusqu'au 1er février 1993.

Musée d'Orsay

Place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

HILL ET ADAMSON, LE PREMIER REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE, 1843-1845. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.

LES PALAIS D'ARGENT, L'ARCHITECTURE BANCAIRE EN FRANCE DE 1850-1930. Exposition-dossier. Entrée : 31 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

PIERRE LAPIN AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 janvier 1993.

SISLEY. - rez-de-chaussée. Entrée : 32 F, 45 F (billet jumelé musée-exposition). Jusqu'au 31 janvier 1993.

UNE FAMILLE D'ARTISTES EN 1900 : LES SAINT-MARCEAUX. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.

LE BRUIT DES NUAGES : PARTI PRIS DE... PETER GREENAWAY. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec Byzance). Jusqu'au 1er février 1993.

BYZANCE. L'ART BYZANTIN DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec le Bruit des nuages). Jusqu'au 1er février 1993.

LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : 31 F (billet d'entrée du musée, 35 F à partir du 1er janvier). Jusqu'au 29 mars 1993.

PANNINI (1691-1765). Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée), 35 F à partir du 1er janvier. Jusqu'au 15 février 1993.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

HANS-PETER FEDMANN. Mois de la photo. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

FIGURES DU MODERNE. L'expressionnisme en Allemagne de 1905 à 1914. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 mars 1993.

PARCOURS EUROPÉEN III : L'ALLEMAGNE. Qui, quoi, où ? Un regard sur l'Allemagne en 1992. Jusqu'au 17 janvier 1993.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ETRUSQUES ET L'EUROPE. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée · 40 F (possibilité de billet jumelé avec Picasso : 60 F). Jusqu'au 4 janvier 1993.

RÉTROSPECTIVE ALFRED MANESSIER. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 janvier 1993.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Projection de films et vidéos de Raysse t.l.j. à 14 h.

MARTIAL RAYSSE, RÉTROSPECTIVE. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

MUSÉES

L'ATELIER DU SCULPTEUR. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre. Entrée : 25 F. Du 2 janvier 1993 au 13 mars 1993.

BIJOUX DES RÉGIONS DE FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 7 mars 1993.

LES BIJOUX DE TORUN. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Exposition fermée les 31 décembre et 1er janvier. Entrée : 10 F (gratuit avec le billet d'entrée du musée). Jusqu'au 3 janvier 1993.

CHINE CONNUE ET INCONNUE. Dix années d'acquisitions. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun., et le 1er janvier de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 février 1993.

CORPS CRUCIFIÉS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 32 F, 20 F dim. Jusqu'au 1er mars 1993.

LA DANSE, UNE FAÇON D'ÊTRE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 18 janvier 1993.

EUGÈNE DELACROIX. Le voyage au Maroc. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 janvier 1993.

DESIGN : VIGNELLI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 février 1993.

DES LIVRES ET DES ROIS. La bibliothèque royale de Blois. Bibliothèque Nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

DIGITAL PHOTOGRAPHY. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 4 janvier 1993.

L'ECHAPPÉE EUROPÉENNE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

L'EPREUVE NUMÉRIQUE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 18 janvier 1993.

FRAGONARD ET LE DESSIN FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 février 1993.

HÉRAKLÈS ARCHER. Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

IMAGES D'UN AUTRE MONDE. La photographie scientifique. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 janvier 1993.

MAX JACOB, LA PASSION EN PEINTURE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

JARDIN DES MODES 1922-1992 : AFFAIRE DE STYLES. Musée des arts décoratifs, galerie des oculi, 5e étage, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Exposition fermée les 31 décembre et 1er janvier. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

KALINA. Des Amérindiens de Guyane à Paris en 1892. Musée des Arts et Traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 4 janvier 1993.

MANTEAU DE NUAGES - KESA JAPONAIS. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 février 1993.

MONNAIES DE CHINE. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

NADAR : L'ILLYRIQUE. Mois de la photo. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

LES NYMPHÉAS AVANT ET APRÈS. Musée national de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 26 F. Jusqu'au 25 janvier 1993.

LA PHOTOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 janvier 1993.

PORTRAITS D'UNE CAPITALE. De Daguerre à William Klein, les collections photographiques du musée. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45, jeu. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

MAN RAY. Les Années Bazaar, photographies de mode 1934-1942. Musée des arts de la mode, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Fermée les 31 décembre et 1er janvier. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

REGARDS TRÈS PARTICULIERS SUR LA CARTE POSTALE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier 1993.

LA RÉPUBLIQUE FÊTE SON BICENTENAIRE A LA MONNAIE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h 30 à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 3 janvier 1993.

RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. et le 1er janvier de 10 h à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril 1993.

LE ROI SALOMON ET LES MAITRES DU REGARD. Art et médecine en Ethiopie. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 17 h 50. Entrée : 23 F. Jusqu'au 25 janvier 1993.

EGON SCHIELE (1890-1918). Cent œuvres sur papier. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 20 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 février 1993.

SCULPTURE GABONAISE CONTEMPORAINE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier 1993.

LE TEMPS DU SILENCE. La photographie espagnole des années 1950-1960. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 31 janvier 1993.

TRÉSORS DE L'ÉCRIT. Bibliothèque Nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier 1993.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! 1792 - 1992. liberté - égalité - fraternité. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

VIVRE LA VILLE. De la hutte à la mégapole. Parc de la Villette, pavillon Tusquets, 211, avenue Jean-Jaurès (42-78-70-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, mer., sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

LES VOITURES D'ATGET. Mois de la photo. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

CENTRES CULTURELS

ACCORD A CORPS. Collection du professeur Desbonnet, mois de la photo. Maison de La Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun., et 1er janvier de 13 h à 18 h. Entrée : Accès libre. Jusqu'au 15 janvier 1993.

L'AMÉRIQUE DANS TOUS SES ÉTATS. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 27 janvier 1993.

AMÉRIQUES LATINES : ART CONTEMPORAIN. Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 janvier 1993.

L'AMOUR ET L'ORIENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

L'ARCHITECTE ET LA MAISON : DU RÊVE A LA RÉALITÉ. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-85). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier 1993.

BEYROUTH, FRAGMENTS. Photographies de Houda Kassatly. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

BOTERO AUX CHAMPS-ELYSÉES. 31 sculptures monumentales. De la Concorde au rond-point des Champs-Elysées. Jusqu'au 30 janvier 1993.

MIHAIL CHEMIAKIN, GUSTAVO VEJARANO. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 janvier 1993.

CHRISTIAN BOLTANSKI PRÉSENTE JAKOB GAUTEL. Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre (42-33-39-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.

COLLECTION DU MUSÉE CANADIEN DE LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE. Service culturel, ambassade du Canada, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 16 janvier 1993.

PAUL-ARMAND GETTE. Furkapass & glacier du Rhône. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

DENIAZAD HELLAL, RACHID BENHADJ. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (45-54-95-31). T.l.j. sf dim. matin de 9 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier 1993.

HOMMAGE A JOHN KOBAL. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars 1993.

LA LOGIQUE DE LA COMPLEXITÉ DANS L'ŒUVRE DE JEAN RENAUDIE (1963-1981). Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 14 février 1993.

NOUVEAUX ITINÉRAIRES. Les Alpes vues par les photographes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

LA PHOTOGRAPHIE HUMANISTE, FRANCE 1930-1960 HISTOIRE D'UN MOUVEMENT. Bibliothèque historique de Paris, 22, rue Malher (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et fêtes de 10 h à 18 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.

SAURA ET LES LIVRES DE SA VIE. Dessins originaux. Instituto Cervantes, 7, rue Quentin-Bauchart (47-20-83-45). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 19 h 30. Jusqu'au 9 janvier 1993.

VARTAGRAPHIE DE MIODRAG VARTABEDIJAN-VARTA. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

YÉMEN. Architecture millénaire. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

GALERIES

1 MÈTRE SUR 1 MÈTRE. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 30 janvier 1993.

JEAN BAUDRILLARD. Photographies. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 30 janvier 1993.

BITRAN. Dessins. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 23 janvier 1993.

BORDERLINE. Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 16 janvier 1993.

BOTERO. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 janvier 1993.

LOUISE BOURGEOIS. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 30 janvier 1993.

FRÉDÉRIC BRECK. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 3 février 1993.

ANDRÉA BUSTO. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 13 février 1993.

NICOLE D'AGAGGIO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 16 janvier 1993.

RICHARD DAVIES. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 9 janvier 1993.

ANTONIO DEBON. Galerie Gastaud & Caillard, 6, rue Debelleyme (42-74-22-95). Jusqu'au 9 janvier 1993.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 19 janvier 1993.

ARAM DERVENT. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 9 janvier 1993.

DRUESNES. Galerie Franka Barndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 9 janvier 1993.

GASIOROWSKI. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 16 janvier 1993.

CHRISTIAN GATTINONI. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 16 janvier 1993.

GEMIGNANI. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 8 janvier 1993.

MARIO GIACOMELLI. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 9 janvier 1993.

GILLIAM, REMINGON, T. SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 16 janvier 1993.

DENNIS GODEFROY. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 15 janvier 1993.

JEAN-MARC HAROUTIOUNIAN. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 6 janvier 1993.

CLAUDIA HART. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ANN VERONICA JANSSENS. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 23 janvier 1993.

MICHAEL KENNY. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 23 janvier 1993.

GÉRARD KOCH. Galerie Clara Scremini, 16, rue des Filles-du-Calvaire (44-59-89-09). Jusqu'au 23 janvier 1993.

FRANS KRAJCBERG. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 16 janvier 1993.

PIERRE LANNELUC. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 6 janvier 1993.

BARBARA ET MICHAEL LIESGEN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 30 janvier 1993.

MORIO MATSUI. Le murmure de la toile. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (40-27-96-22). Jusqu'au 16 janvier 1993.

MEHR LICHT. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 30 janvier 1993.

JEAN MESSAGIER. Galerie Ariane Bomsel, 40, rue de Verneuil (42-61-00-66). Jusqu'au 23 janvier 1993.

JEAN-CLAUDE MEYNARD. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 16 janvier 1993.

AURÉLIE NEMOURS. Le nombre et le hasard. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 15 janvier 1993.

HERMANN NITSCH. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 9 janvier 1993.

PIERRE NIVOLLET. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 16 janvier 1993.

CLAUDE PIÉPLU, MARY BEACH. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Du 5 janvier 1993 au 30 janvier 1993.

LES PILIERS DE LA SAGESSE. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 15 janvier 1993.

VINCENT PIMENTEL. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-78-03-10). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ALEXANDRA POLEO. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-60). Jusqu'au 30 janvier 1993.

HENRI PRESSET. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 15 janvier 1993.

XAVIER PUIGMARTI. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 17 janvier 1993.

ADRIAN SCHIESS, HIROSHI SUGIMOTO. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 10 janvier 1993.

MICHAEL SNOW. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ANTON SOLOMOUKHA. Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart (42-71-55-01). Jusqu'au 20 janvier 1993.

PIERRE SOULAGES. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 8 janvier 1993.

PAUL STRAND. Le jardin d'Orgeval. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 12 janvier 1993.

HERVÉ TÉLÉMAQUE. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ANNE TESTUT. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 9 janvier 1993.

THÉODOULOS. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 9 janvier 1993.

JEAN-CHARLES VIGUIE. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ANDY WARHOL. Polaroid 1971-1986. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 9 janvier 1993.

ROBERT WILSON. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 14 janvier 1993.

VLADIMIR YANKILEVSKI. Autoportraits. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 30 janvier 1993.

ZABOROV. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 janvier 1993.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 29 décembre. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.22), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 20-170; Les Carroz-d'Araches : 5-200; Chamonix : 20-305; Châtel : 20-60; La Clusaz : 0-150; Combloux : 10-60; Flaine : 30-200; Les Gets : 5-60; Le Grand-Bornand : 0-70; Megève : 5-140; Morillon : 0-110; Morzine : 0-100; Praz-de-Lys-Sommand : 30-50; Praz-sur-Arly : 10-90; Saint-Gervais : 26-90; Samoëns : 0-200; Thollon-Les Mémises : 10-40.

SAVOIE

Les Aillons : 0-30; Les Arcs : 50-300; Arêches-Beaufort : 10-190; Aussois : 20-120; Bessans : 75-95; Bonneval-sur-Arc : 90-300; Le Corbier : 10-150; Courchevel : 25-170; Crest-Voland-Cohennoz : 10-50; Flumet : 10-80; Les Karellis : 18-190; Les Menuires : 30-150; La Norma : 25-150; Notre-Dame-de-Bellecombe : 10-30; Peisey-Nancroix-Vallandry : 65-200; La Plagne (altitude) : 20-290; La Plagne (villages) : 5-250; Pralognan-la-Vanoise : 40-100; Saint-François-Longchamp : 30-150; Les Saisies : 40-80; Tignes : 120-360; La Toussuire : 40-100; Val-Cenis : 20-190; Valfréjus : 20-180; Val-d'Isère : 105-146; Valloire : 20-120; Valmeinier : 15-150; Valmorel : 20-160; Val-Thorens : 130-350.

ISÈRE

Alpe d'Huez : 48-240; Alpe-du-Grand-Serre ; 5-30; Auris-en-Oisans : 25-70; Autrans : 0-20; Chamrousse : 20-50; Le Collet-d'Allevard : 15-35; Les Deux-Alpes : 30-230; Méaudre : 0-20; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-10; Les Sept-Laux : 10-40; Villard-de-Lans : 20-50.

ALPES DU SUD

Auron : 10-30; Briançon : 20-100; Isola 2000 : 25-50; Montgenèvre : 30-100; Orcières-Merlette : 35-180; Les Orres : 30-120; Pra-Loup : 10-60; Puy-Saint-Vincent : 15-130; Risoul : 30-90; Le Sauze-Super Sauze : 10-60; Serre-Chevalier : 30-200; Superdévoluy : 0-60; Val-d'Allos-Le Seignus : 15-45; Val-d'Allos-La Foux : 25-60; Vars : 15-100.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 0-40; Barèges : 40-60; Cauterets-Lys : 30-150; Font-Romeu : 25-35; Gourette : 10-90; Luchon-Superbagnères : 20-50; Luz-Ardiden : 30-70; Peyragudes : 20-50 ; Piau-Engaly : 35-80; Saint-Lary-Soulan : 20-70.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-15; Besse-Super-Besse : 0-10; Super-Lioran : 0-20.

JURA

Métabief : 0-10; Mijoux-Lelex-La Faucille : 0-15; Les Rousses : 0-10.

VOSGES

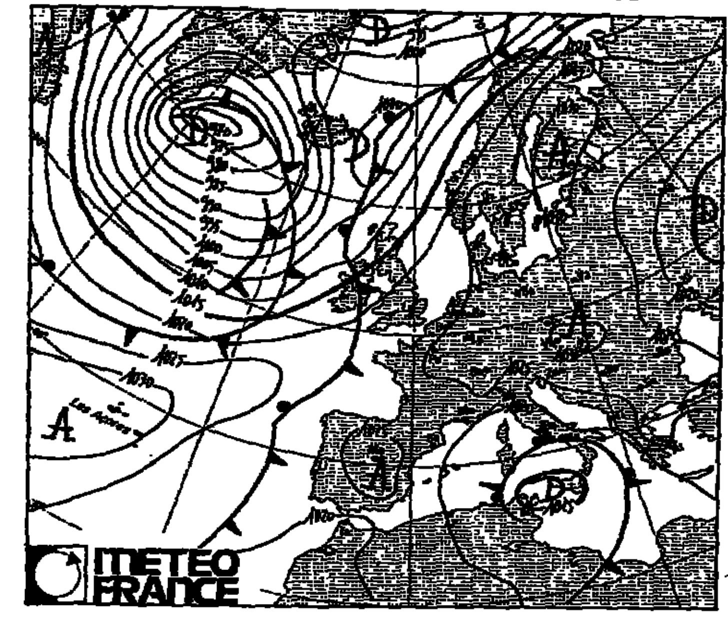
La Bresse-Hohneck : 10-10; Gérardmer : 20-20.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

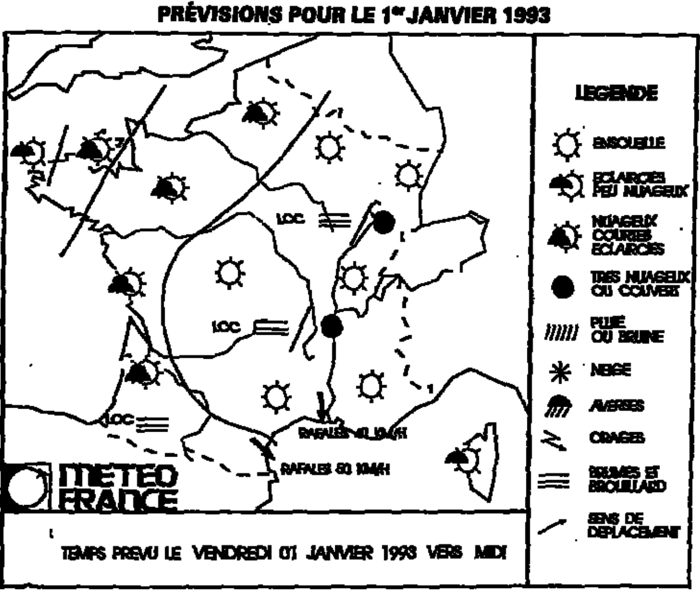
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 1er JANVIER 1993



Vendredi : nuages à l'ouest, froid et sec ailleurs. – Sur la Bretagne, les nuages et les éclaircies alterneront. De la Normandie aux pays de Loire et jusqu'à l'Aquitaine, le ciel sera couvert avec par endroit des brumes ou brouillards. Sur ces régions, le soleil fera quelques apparitions l'après-midi.

Sur la moitié est du pays, après dissipation des brouillards matinaux, le temps restera froid, sec et ensoleillé.

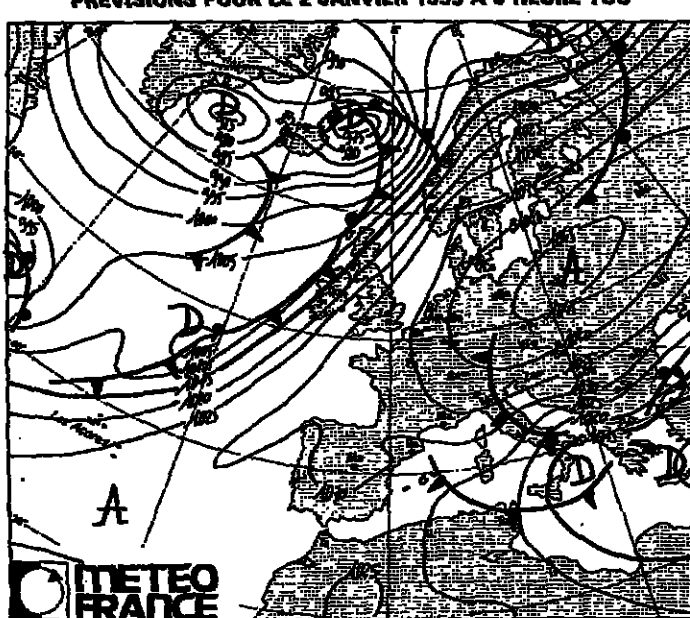
Des brouillards parfois givrants pourront persister dans les vallées. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera clair, avec plus de nuages en Corse. Mistral et tramontane souffleront à 50 km/h en rafales. Sur les Pyrénées, les nuages et les éclaircies alterneront avec plus de soleil en altitude. Sur les Alpes, le soleil sera prédominant avec un vent de nord-est assez fort au-dessus de 1 500 mètres.

Les températures minimales resteront souvent basses :

Sur un grand quart nord-est du pays, les minima seront compris entre –7 et –10 degrés ; à l'ouest, il fera entre –2 et –4 degrés ; mais 0 à 2 degrés en Bretagne, sur le littoral atlantique et et le pourtour méditerranéen.

Les maxima ne dépasseront pas 1 à –1 degré dans le nord-est du pays, –1 à +2 degrés du Nord au Centre, 3 à 5 degrés du Sud-Ouest à la basse vallée du Rhône, 3 à 6 degrés sur la Bretagne et les côtes atlantiques, et 9 à 11 degrés en Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 2 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 31-12-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-12-1992 à 6 heures TUC et le 31-12-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

	max	min	temps
AJACCIO	12	2	N
BIARRITZ	10	2	D
BORDEAUX	8	–2	N
BOURGES	–2	–4	C
BREST	5	3	N
CAEN	2	–2	C
CHERBOURG	3	2	C
CLERMONT-FER.	3	–7	B
DIJON	–2	–3	C
GRENOBLE	2	–5	C
LILLE	2	–6	D
LIMOGES	5	–4	B
LYON	3	–4	C
MARSEILLE	10	–3	D
NANCY	–1	–11	D
NANTES	5	3	C
NICE	14	4	D
PARIS-MONTS.	2	–2	C
PAU	9	–2	D
PERPIGNAN	10	1	D
POINTE-A-PITRE	30	23	D
RENNES	3	2	C
ST-ETIENNE	1	–3	B
STRASBOURG	–2	–10	B
TOULOUSE	7	–3	D
TOURS	2	–6	B

ÉTRANGER

	max	min	temps
ALGER	11	8	P
AMSTERDAM	2	–6	D
ATHÈNES	9	7	C
BANGKOK	33	24	N
BARCELONE	11	2	D
BELGRADE	–2	–14	B
BERLIN	0	–1	C
BRUXELLES	3	–6	D
COPENHAGUE	2	–1	C
DAKAR	24	19	D
GENÈVE	–1	–2	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	3	–4	B
JÉRUSALEM	11	6	D
LE CAIRE	18	6	D
LISBONNE	11	6	N
LONDRES	3	2	C
LOS ANGELES	15	9	D
LUXEMBOURG	3	–4	D
MADRID	8	–4	D
MARRAKECH	18	6	N
MEXICO	22	8	D
MILAN	8	–10	D
MONTRÉAL	–6	–7	C
MOSCOU	–10	–16	*
NAIROBI	24	14	N
NEW-DELHI	25	10	D
NEW-YORK	11	7	P
PALMA	11	0	D
PÉKIN	7	–6	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	11	6	N
SÉVILLE	14	6	N
SINGAPOUR	30	24	P
STOCKHOLM	–2	–6	N
SYDNEY	25	20	D
TOKYO	12	5	D
TUNIS	12	4	N
VARSOVIE	–1	–2	C
VENISE	8	–3	D
VIENNE	–6	–6	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

L'érotisme ne tient qu'à un fil

QUELLE est la différence entre une femme nue et la même légèrement voilée ? Celle entre la pornographie et l'érotisme, aurait-on pu répondre naguère. Aujourd'hui, la nudité s'étale partout – au cinéma, à la télévision, dans la publicité – à tel point qu'elle ne recèle plus aucun mystère. Tout est relatif. A l'ère victorienne, une cheville entr'aperçue était troublante dans la mesure où tout le reste était caché. Lorsque rien n'est laissé à l'imagination, celle-ci devient paresseuse. Trop de familiarité tue le désir, qui se nourrit de fantasmes...

C'est pourquoi l'invention du bas Nylon fut un coup de génie. Cette parure magique, soyeuse, légère et translucide, habille les jambes tout en les dévoilant, en accentue les formes tout en restant invisible. Quoi de plus érotique que la scène de *l'Ange bleu* où le vieux professeur, agenouillé devant Marlene Dietrich, lui enfile ses bas : fil de soie (à l'époque) qui l'entortille, le rendant éperdument esclave ? Arletty, Cyd Charisse, Marilyn : toutes les *déesses de l'écran* ont usé de cet artifice fétichiste pour ensorceler leur public.

« Nylon blues », le documentaire de Françoise Lévie sur France 2, *tisse l'histoire* fascinante de cette fibre synthétique, fine mais résistante, extensible, infroissable, lavable et inusable, inventée par une équipe de chercheurs américains des laboratoires Du Pont de Nemours, et baptisée NYLON d'après les initiales de leurs femmes : Nancy, Yvonne, Louella, Olivia et Nina. La saga – les hauts et les bas du bas – débute avec le siècle et les premières tentatives de fabriquer de la soie artificielle, et se termine par l'arrivée du collant, invention honnie par les hommes, qui a remisé le bas – temporairement ? – parmi les accessoires des magasins de lingerie sexy.

Ce document mêle habilement, sociologie et sexualité, économie et érotisme. Le commentaire (dit par Leslie Bedos) est enjoué et le sous-titre juste : « L'histoire anecdotique des bas Nylon ». On y apprend que Betty Boop portait une jarretière sans bas ; que le Nylon était réquisitionné pendant la guerre pour la fabrication de sacs à poudre pour canon ; que cette denrée, devenue rare, a servi de monnaie d'échange aux GI stationnés en Europe ; qu'il existe de nos jours un club voué à *« la défense du bas menacé d'extinction »*... A bas le collant, vive le bas !

ALAIN WOODROW

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 31 décembre

TF 1

20.45 Cinéma : Poulet au vinaigre. ■■
Film français de Claude Chabrol (1984).

22.40 Variétés : Les Petits Plats dans les grands.
Emission présentée par Philippe Bouvard.

0.40 Variétés : Les Filles du Crazy Horse.

1.55 Théâtre : La Dame, le Voleur et le Détective.
Pièce d'Henri Rabine-Lear.

FRANCE 2

20.50 Théâtre : Et moi... Et moi !
Pièce de Maria Pacôme.

22.45 ▶ Divertissement : Le Bêtisier.
De Monique Cara.

23.30 Divertissement : 93 d'en haut !
Vœux et extraits des spectacles de cabarets parisiens.

0.35 Concert : Hommage à Freddy Mercury.
A Wembley, le 20 avril 1992.

FRANCE 3

20.50 Spectacle : Las Vegas. Présenté par Vincent Perrot. Avec Siegfried & Roy, Alabama, Tina Turner, Liza Minnelli...

22.20 Journal et Météo.

22.32 Dessin animé : Ernest le vampire (et à 1.02).

22.35 Théâtre : La Madeleine Proust à Paris.
Pièce de Laurence Semonin et Thierry Vlart.

23.30 Dessins animés : Tex Avery.

0.00 Vœux de France 3.

0.05 Spectacle : Bal du Moulin rouge.
Revue « Formidable ! », de Jacki Clerico, Jean-Jacques Clerico et Roland Léonar, chorégraphie de Bill Goodson.

1.05 Musique : Portée de nuit.

1.15 Cinéma : Hommage à la MGM.
Festival de bandes-annonces.

CANAL PLUS

20.35 ▶ Magazine : Le Zapping de l'année.
Présenté par Thierry Beccaro, Jean-Pierre Foucault, Nagui, Christian Blachas, Anne Magnien, Michel Denisot, Maïté et Micheline.

22.00 Flash d'informations.

22.05 Cinéma : Milliardaire pour un jour. ■■■
Film américain de Frank Capra (1961).

0.15 Les Vœux 1993.

0.20 Cinéma : Total Recall. ■■
Film américain de Paul Verhoeven (1990) (v.o.).

2.10 Cinéma : Le Dindon de la farce. ■■
Film américain d'Anthony Perkins (1988).

ARTE

20.40 Cinéma : La Dernière Valse. ■■
Film américain de Martin Scorsese (1978) (v.o.).

22.35 Musique : Concert du Nouvel An.
Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin.

23.35 Si j'étais.
Programme court d'Olivier Lujon.
Idées, souhaits, espoirs...

0.10 Série : Dinner for One.
Le quatre-vingt-dixième anniversaire.
Miss Sophie et son valet de chambre. Un sketch et un classique de la télévision allemande, produit par la NDR au temps du noir et blanc.

M 6

20.50 Série : Les Aventures de Tintin.
Les Sept Boules de cristal ; Le Temple du soleil.

22.20 Documentaire : Les Stars de l'action.
De Sylvie Bleckmans et Laurent Weil.

23.15 Magazine : Sea, Six and Fun.

0.30 Musique : Dance Party 93.
Musique toute la nuit.

FRANCE-CULTURE

20.10 Augustes, Zou..., empereurs du rire.

22.40 Les Nuits magnétiques.
Ce soir, on reste ensemble.

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Carlos Fuentes (Constancia et autres histoires pour vierges).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 août 1990 à Budapest) : Enigme variations pour orchestre op. 36, d'Elgar ; Concerto pour piano et orchestre n° en sol majeur op. 8, de Beethoven ; Une vie de héros, de R. Strauss, par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, dir. Jeffrey Tate ; Bruno-Leonardo Gelber, piano.

23.09 Ainsi la nuit. Quatuor pour flûte et cordes en ré majeur K 85, de Mozart ; Sonate pour piano en si mineur, de Liszt ; Die Verklaerte Nacht pour septuor à cordes op. 4, de Schoenberg.

0.33 L'Heure bleue.

Vendredi 1er janvier

TF 1

16.20 Club Dorothée.

18.10 Série : Duo d'enfer.

18.55 Série : La Famille fous rires.

20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.45 Théâtre : Trois partout.
Pièce de Ray Cooney et Tony Hilton. Adaptation de Jean Poiret, mise en scène de Pierre Mondy et Christiane Bloch, avec Michel Leeb, Odile Mallet, Charlotte Kady.

23.00 Cinéma : La Barbare. ■
Film français de Mireille Darc (1987). Avec Murray Head, Angela Molina, Aurélie Gilbert.

0.30 Série : Mike Hammer.

1.20 Journal et Météo.

1.25 Documentaire : La Saga de la chanson française.
Georges Brassens.

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons.

16.50 Jeu : Fort Boyard. Animé par Patrice Laffont et Valérie Pascale.

18.15 Magazine : Giga.

18.45 Le Téléjack (et à 19.55).

18.50 Jeu : Score à battre.
Animé par William Leymergie.

19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
Animé par Nagui.

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Téléfilm : Le Bal.
De Jean-Louis Benoît, d'après le roman d'Irène Nemirovsky.

22.15 Sport : Patinage artistique.
Tournoi professionnel enregistré à Landover, Maryland (Etats-Unis), le 12 décembre 1992.

23.25 Journal et Météo.

23.45 Cinéma : Nouvelle Vague. ■■■
Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1989). Avec Alain Delon, Domiziana Giordano, Roland Amstutz.

1.10 Divertissement : Le Bêtisier (rediff.).

FRANCE 3

16.25 Cinéma : Les Aventures de Robinson Crusoé. ■■
Film américano-mexicain de Luis Bunuel (1952).

17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

18.55 Un livre, un jour.
Les dix meilleurs documents du trimestre.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Téléfilm : La Mort dans l'objectif.
De Franck Pierson.

22.30 Journal et Météo.

22.55 ▶ Opéra : Le Barbier de Séville.
De Gioacchino Rossini, avec les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Nancy, dir. Giuliano Carella ; sol. : Lucio Gallo, Gregory Cross, Michel Trempont, Ruggero Raimondi, David Richards, Phyllis Pancella, Nadine Chery, Jean-Pascal Introvigne. Mise en sène de Ruggero Raimondi. En simultané et en stéréo sur France-Musique.

1.35 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

15.15 Téléfilm : Le Linceul de glace.
De Richard Colla.

16.50 Documentaire : Iles... était une fois l'océan Indien. D'Antoine.

17.54 Vœux 1993.

17.55 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Le Top. Révélation du nouveau Top.

19.20 Flash d'informations.

19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.
Extraits choisis.

20.30 Fables géométriques 3.

20.35 Téléfilm : Le Dernier Cow-Boy.
De William A. Graham.

22.00 Documentaire : Les Enfants du voyage.
Les Bêtes du cirque, de Laurent Chevallier.

22.55 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : Maman, j'ai raté l'avion. ■■
Film américain de Chris Columbus (1990).

0.40 Cinéma : Chienne de vie. □
Film américain de Mel Brooks (1991) (v.o.).

2.10 Les Vœux 1993.

2.15 Cinéma : La Neige et le Feu. ■
Film français de Claude Pinoteau (1991). Avec Vincent Perez, Géraldine Pailhas, Matthieu Rozé.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma d'animation. Le Lion devenu vieux ; Le Papillon ; Le Hérisson dans le brouillard ; Les Trois Bonzes ; La Grand-mère cybernétique ; Le Héron et la Cigogne ; Une vieille boîte ; La Flûte du bouvier.

19.00 Série : Monty Python's Flying Circus.

19.30 Documentaire : Frans Hals d'Anvers.
De Jonne Severisn.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Liens étroits.
D'Adrian Shergold.

21.55 Magazine : Macadam.
Liza Minnelli, Two Nights at Radio City Hall, de Phil Ramone.
Deux soirées exceptionnelles avec la chanteuse et comédienne américaine, à New-York, en janvier 1992.

23.30 Téléfilm : Singles.
D'Ecki Ziedrich.

M 6

15.15 Série : Les Aventures de Tintin.
L'Oreille cassée ; Tintin au Tibet ; Les Bijoux de la Castafiore ; Vol 714 pour Sydney.

18.00 Série : Equalizer.

19.00 Série : Les Routes du paradis.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Cosby Show.

20.35 Magazine : Capital (et à 0.45).

20.45 Téléfilm : Strip-tease fatal.
De Robert Lewis.

22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après.
Les Sables de Seth.

23.25 Magazine : Emotions.

23.50 Magazine : Culture rock.
La saga de Madonna.

0.15 Informations : Six minutes première heure.

0.20 Magazine : Rapline.
Supreme NTM Live, au Zénith.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Au Guy, l'An neuf.
L'espérance préservée de Guy Beart.

22.40 Les Nuits magnétiques.
Les petites ondes en fête.

0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... J. Meunier.

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 et 9 février à Berlin) : Symphonie n° 4 en la majeur op. 90, de Mendelssohn ; Symphonie n° 10 en mi mineur op. 93, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Sir Georg Solti.

22.30 Concert (donné en novembre à l'Opéra de Nancy) : Le Barbier de Séville, opéra en deux actes, de Rossini, par les Chœurs des Opéras de Nancy et de Lorraine, l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, dir. Giuliano Carella ; sol. : Gregory Cross, Michel Trempont, Ruggero Raimondi, Lucio Gallo, David Richards, Phyllis Pancella, Nadine Chéry, Jean-Pascal Introvigne. En simultané avec France 3.

1.05 Papillons de nuit. Par David Jisse.

Le Monde

Tournant la page de l'ère Collor

Le nouveau président du Brésil, M. Itamar Franco donne la priorité à la lutte contre la pauvreté

Arrivés ensemble au pouvoir en mars 1990, l'un comme président et l'autre en qualité de vice-président, MM. Fernando Collor de Mello et Itamar Franco ont chacun prononcé un discours, mercredi 30 décembre, à quelques minutes d'intervalle. M. Franco, le nouveau président investi mardi, a fait sa première déclaration de politique générale, dans laquelle il s'est engagé à lutter contre la pauvreté tout en respectant les engagements internationaux du Brésil. M. Collor, démissionnaire et privé de ses droits civiques par le Sénat pour corruption, a indiqué qu'il ferait appel de cette condamnation devant le Tribunal suprême. La plus haute cour du pays a, par ailleurs, interdit à l'ancien président, qui n'entend pas renoncer à la politique, de quitter le pays sans son autorisation.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Du palais présidentiel du Planalto, le nouveau chef de l'Etat a lu pendant près de vingt-cinq minutes ce qui constitue son programme politique pour les deux années à venir. Après avoir souligné qu'*« une nation qui a surmonté une grave crise politique dans le respect des lois peut en être fière »*, M. Itamar Franco a promis de combattre la misère, les inégalités sociales et la corruption.

Il a critiqué, dès le début de son allocution, l'action menée par M. Collor : *« Les quelque trente mois pendant lesquels la fausse modernité a servi de programme de gouvernement ont retardé l'économie du pays et appauvri le Brésil,* a-t-il estimé. *Nous désirons tous moderniser le pays, et nous le ferons sans appauvrir les classes moyennes et sans augmenter les sacrifices des travailleurs »*. Dénonçant *« la politique de taux d'intérêts élevés »* qui empêche le gouvernement d'*« investir dans des activités productives »*, il a affirmé sa volonté de sortir de *« ce cauchemar, mais sans plans de choc »*, en respectant les accords signés avec les créanciers internationaux.

A propos des privatisations, dont il a suspendu la mise en œuvre, M. Franco a indiqué que seule *« l'orientation ethique »* de ce programme changerait, sans donner plus d'explications. *« Penser que nous pouvons construire un pays moderne en levant simplement quelques entraves est une illusion »*, a-t-il ajouté, estimant qu'*« ouvrir les frontières à la compétition internationale ne signifiait pas renoncer à la souveraineté. »*

Appel aux hommes d'affaires

Convaincu que *« le retour de la confiance facilitera les conditions d'une reprise »*, M. Franco a mis ses espoirs dans *« les hommes d'affaires lucides, ceux qui considèrent leur entreprise comme un instrument du progrès social et non pas comme une simple source de profit »*. Tout au long de son allocution, le chef de l'Etat a pris soin de complimenter tour à tour les retraités, les chercheurs, les églises, les professeurs, les jeunes, les intellectuels, les femmes, et les forces armées. Il a insisté sur *« la perte des valeurs traditionnelles »*, comme *« la famille, la religion et les idéologies »*.

M. Franco a souligné qu'il avait déjà commencé *« à résoudre des problèmes essentiels dans la vie quotidienne des Brésiliens »*. Il a cité les mesures récemment prises pour faire baisser les prix des médicaments et des produits alimentaires ou la réduction des tarifs de l'électricité pour les moins fortunés. Il a terminé son discours en *« espérant que l'époque des chefs d'Etat aux pouvoirs quasi impériaux était terminée à jamais »*, et en annonçant *« l'ère d'une nouvelle responsabilité partagée entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire dans l'administration du pays »*.

De la bibliothèque installée dans un bâtiment qui fait face à sa résidence privée de Brasilia, M. Collor est apparu moins serein. Entouré de sa femme et de deux sénateurs qui lui sont restés fidèles, l'ancien président a violemment dénoncé *« la républiquette tribale »* qui, selon lui, allie désormais *« la vieille oligarchie aux idéologies les plus rétrogrades »* et qui *« s'oppose à la modernisation, en voulant protéger ses privilèges »*. Il a dénoncé le *« simulacre de jugement »*, dont il estime avoir été victime et a annoncé qu'il interjettera appel de sa condamnation, qui lui interdit d'occuper une charge publique jusqu'en l'an 2000. Son porte-parole a confié qu'il envisageait la publication d'un livre.

L'ancien et le nouveau président ont chacun envisagé l'avenir à leur manière. M. Franco a évoqué *« le grand futur auquel nous a destiné la providence »*. Une demi-heure plus tard, M. Collor concluait son allocution par un simple et vigoureux *« A très bientôt ! »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Accusé d'avoir été lié à l'agitation islamiste de juin 1991

Un ressortissant français a été condamné à mort en Algérie

Un ressortissant français converti à l'islam, M. Roger-Didier Guyan, a été condamné, jeudi 31 décembre, à la peine capitale par le tribunal criminel de Tiaret, au sud d'Alger, a indiqué une source judiciaire.

M. Guyan, qui a pris pour nom musulman Abdelkrim, était jugé pour *« complot ayant en vue de propager le massacre et la dévastation ainsi que pour détention illégale d'armes à feu »*, en relation avec l'agitation islamiste de juin 1991. – *(AFP.*

Règlement de comptes à Papeete

M. Vernaudon est « déclaré démissionnaire » de l'Assemblée territoriale de la Polynésie

PAPEETE

de notre correspondant

Nouveau règlement de comptes politiques en Polynésie française : M. Emile Vernaudon, député (apparenté socialiste), maire de Mahina, chef de file du Aia Api, a été *« démissionné d'office »* de l'Assemblée territoriale, jeudi 31 décembre, par les élus de la majorité locale – forte de vingt-six sièges sur quarante et un, – que préside M. Jean Juventin, maire de Papeete, ancien député (non inscrit).

Ceux-ci ont invoqué contre lui, au cours de la dernière séance plénière de l'année, l'article 46 de la loi de septembre 1984 portant statut du territoire, selon lequel, *« lorsqu'un membre de l'Assemblée territoriale aura manqué à une session ordinaire sans excuse légitime admise par l'Assemblée territoriale, il est déclaré démissionnaire d'office par l'Assemblée dans la dernière séance de la session »*.

Depuis son éviction de la présidence de l'Assemblée territoriale, en avril dernier, à la suite de la rupture de son alliance avec le président du gouvernement local, M. Gaston Flosse, ancien député (RPR), M. Vernaudon boycotte, en effet, les travaux de cette instance, dont il conteste d'autant plus la légitimité que M. Juventin fait personnellement l'objet d'une double inculpation d'ingérence, corruption passive et trafic d'influence dans les multiples affaires qui défraient la chronique polynésienne depuis quelques années (*le Monde* du 11 novembre). Il a accusé ses adversaires politiques de se livrer à *« un véritable putsch »*.

Menant campagne tantôt sur des thèmes proches de ceux des indépendantistes, tantôt sur la nécessité de moraliser la vie publique, M. Vernaudon apparaît de plus en plus isolé à trois mois d'un scrutin législatif qui l'opposera principalement à M. Flosse, lequel ne semble pas diminué, aux yeux de ses partisans, par sa récente condamnation pour ingérence à six mois d'emprisonnement avec sursis, confirmée par la onzième chambre de la cour d'appel de Paris (*le Monde* du 2 décembre).

MICHEL YIENGKOW

Saisissant le ministère de l'intérieur et la justice

Le MRAP s'indigne de l'enregistrement d'une association « négationniste » au « Journal officiel »

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) proteste contre l'enregistrement, au *Journal officiel* du 25 novembre dernier, d'une association intitulée « Amnistie nationale pour les internés et les victimes de la loi Gayssot », qui se donne pour objet d'*« ouvrir un débat contradictoire sur la question des chambres à gaz homicide durant la seconde guerre mondiale »*. Déclarée à la sous-préfecture de Fontainebleau, en Seine-et-Marne, cette association est domiciliée à Voux, dans le même département.

Le MRAP se déclare *« stupéfait par cette légalisation officielle de la propagande négationniste »* et demande *« la dissolution de cette association »*. Il indique qu'il a, à cette fin, *« interpellé le ministère de l'intérieur »*, *« saisi l'ensemble des groupes parlementaires »* et *« initié une procédure »*, le 10 décembre, devant le tribunal de grande instance de Fontainebleau, *« afin qu'il soit procédé à l'annulation de ladite association »*.

Des groupes qui se baptisent « révisionnistes » s'emploient, depuis plusieurs années, à présenter comme une opinion discutable l'assassinat collectif de juifs et de Tsiganes dans les camps organisés à cet effet par les nazis durant la seconde guerre mondiale. La loi du 13 juillet 1990 réprimant le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, qui a pour origine une proposition de loi d'un député communiste, M. Jean-Claude Gayssot (Seine-Saint-Denis), permet de poursuivre les auteurs de déclarations ou d'écrits publics contestant l'existence des crimes contre l'humanité définis et condamnés par le Tribunal international de Nuremberg au lendemain de la guerre.

Cependant, dans sa décision du 16 juillet 1971, le Conseil constitutionnel, alors saisi par le président du Sénat d'un projet de loi visant à permettre à l'autorité administrative de retarder la déclaration d'une association jusqu'à ce que l'autorité judiciaire se prononce, le cas échéant, sur sa légalité, avait estimé que, en vertu du principe de la liberté d'asociation, *« la constitution d'associations, alors même qu'elles paraîtraient entachées de nullité ou auraient un objet illicite, ne peut être soumise pour sa validité à autorisation préalable de l'autorité administrative ou même de l'autorité judiciaire »*.

Autrement dit, l'enregistrement d'une association est de droit. Il ne constitue donc pas une *« légalisation officielle »* de son activité ni des idées dont elle se réclame. La légalité de l'objet ou des statuts d'une association déclarée peut être, au contraire, contestée devant les tribunaux à l'initiative du parquet ou sur plainte d'un particulier.

P. J.

Le débat sur la politique monétaire

M. Giscard d'Estaing plaide pour le maintien du franc dans le SME

M. Valéry Giscard d'Estaing estime, dans *Paris-Match* (daté 7 janvier), qu'il existe *« un complot ou plutôt une sorte de culture-complot, qui incite toutes sortes de gens – des opérateurs, des analystes, des commentateurs – à agir dans le même sens, au même moment, pour tenter de faire sauter les derniers verrous qui protègent encore le système monétaire européen »*. Le président de l'UDF souligne que *« les uns agissent par conviction idéologique »*, parce qu'ils jugent le système des taux de change flottants *« mieux adapté aux réalités brusquement changeantes du monde moderne »*, et que d'autres prônent la fin du SME parce qu'*« ils ont compris que, si le système monétaire européen saute, c'en est fini pour longtemps du projet d'union monétaire »*. Pour M. Giscard d'Estaing, *« le franc doit être maintenu contre vents et marées, avant et après l'échéance de mars prochain, dans le système monétaire européen »*.

Dans le même hebdomadaire, M. Edmond Alphandéry, député (UDC) de Maine-et-Loire, affirme que, si l'opposition revient au pouvoir, elle fera voter, au printemps, un collectif budgétaire qui opèrera des *« coupes claires »* dans beaucoup de ministères. Cet argent sera affecté prioritairement, indique-t-il, à *« des opérations de soutien de l'activité économique »* en faveur du bâtiment et des travaux publics, des PME et de l'agriculture. Il ajoute qu'il n'est *« pas question de dévaluer le franc »* ni, six mois après le référendum sur Maastricht, de faire *« une croix sur l'Europe en sortant le franc du SME »*. Quant à ceux qui prônent une dévaluation, selon M. Alphandéry, *« ils se discréditent et ils font du mal à l'opposition »*.

Alors que le chômage touche 11 % de la population

L'Italie adopte un plan de 8,8 milliards de francs en faveur de l'emploi

Le gouvernement italien a approuvé, mercredi 30 décembre, un décret-loi prévoyant 2 350 milliards de lires (8,8 milliards de francs) de soutien à l'emploi et donné son feu vert à des privatisations devant rapporter 27 000 milliards de lires (102 milliards de francs). En revanche, au cours du dernier conseil des ministres de l'année, le gouvernement a reporté l'adoption des mesures d'incitations fiscales aux investissements en Bourse, très attendues dans les milieux financiers.

Le chômage touche actuellement 11,1 % de la population active et quelque 400 000 emplois sont menacés en 1993. Le plan prévoit l'institution d'un salaire réduit pour les jeunes qui s'engagent dans leur premier emploi et l'extension de la Caisse d'intégration (qui permet la prise en charge d'une partie du chômage technique par l'Etat) aux petites entreprises. Un fonds spécial gérera la majorité de ces fonds et les subventions de la CEE.

Le gouvernement a également donné son feu vert au plan de privatisations mis au point au cours des derniers mois et adopté le décret-loi de mise en conformité du taux italien de TVA avec la norme européenne entrant en vigueur le 1er janvier. – *(AFP.)*

Une vingtaine de pierres tombales renversées

Nouvelles profanations dans un cimetière juif en Alsace

STRASBOURG

de notre correspondant régional

Depuis l'été dernier, les actes antisémites se multiplient en Alsace. Mercredi 30 décembre, une vingtaine de pierres tombales ont été renversées dans un cimetière juif de Cronenbourg, quartier du nord-ouest de Strasbourg. La veille, une dizaine de stèles avaient été souillées dans un autre cimetière israélite du même faubourg (*le Monde* du 31 décembre 1992). Au début du mois de décembre, un centre communautaire attenant à la synagogue de La Meinau, quartier du sud de la capitale alsacienne, avait été mis à sac et des croix gammées avaient été peintes sur les murs. A la fin août, cent quatre-vingt-treize tombes avaient été profanées dans le cimetière d'Herrlisheim près de Colmar (*Haut-Rhin*).

Aujourd'hui, les autorités juives de la région lancent un cri d'alarme : *« La répétition et la gravité de tels agissements risquent d'entraîner un sentiment de banalisation et d'accoutumance au mépris du droit sacré des morts de reposer en paix. »* Après l'affaire d'Herrlisheim, M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), avait parlé, se référant à des phénomènes comparables dans d'autres pays, notamment en Allemagne, du *« vent mauvais »* qui soufflait sur l'Europe. La colère des juifs alsaciens est d'autant plus grande que la police n'a appréhendé jusqu'ici aucun des responsables de ces exactions. Après le dernier incident, la préfecture du Bas-Rhin a annoncé qu'elle allait renforcer la surveillance des lieux de culte et des cimetières israélites.

MARCEL SCOTTO

Après le retour de M. Tapie

M. Georges Cavallier reste directeur du cabinet du ministre de la ville

Trois anciens responsables du cabinet de M. Bernard Tapie vont à nouveau faire partie de son équipe. M. Georges Cavallier, qui avait été chargé de mission dans le cabinet de M. Bernard Tapie et avait assuré la direction du cabinet de M. François Loncle, a été confirmé dans cette fonction auprès du nouveau ministre de la ville. Mme Noëlle Bellone retrouve son poste de chef de cabinet et M. Jean-Pierre Deck redevient conseiller auprès de M. Tapie.

[Né en mars 1934 à Callian (Var), M. Georges Cavallier est ancien élève de l'Ecole polytechnique. Ingénieur général des ponts et chaussées, il a été chargé de mission au Commissariat général du Plan en 1969 avant de rejoindre la Lorraine, en 1971, pour assurer la direction de la mission régionale. Revenu au Commissariat général du Plan en 1975, il est ensuite devenu chargé de mission auprès du directeur des enseignements supérieurs. Arrivé à la délégation interministérielle à la ville en 1990, il était entré au cabinet de M. Bernard Tapie, ministre de la ville, le 28 avril 1992. M. François Loncle, devenu secrétaire d'Etat à la ville l'avait nommé directeur de son cabinet.]

EN BREF

□ **M. Mitterrand gagne un point dans le sondage SOFRES-*Figaro-Magazine*.** – 33 % de Français font confiance à M. François Mitterrand *« pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement »*, soit un point de plus que le mois dernier, selon le « baromètre » mensuel de la SOFRES pour *le Figaro-Magazine*. Selon ce même sondage, réalisé du 18 au 21 décembre auprès de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus, M. Pierre Bérégovoy, gagne un point lui aussi, 43 % déclarant lui faire

□ ***Le CNI adresse ses vœux à M. Pinay pour ses cent un ans.*** – A l'occasion de l'anniversaire de M. Antoine Pinay, président d'honneur du Centre national des indépendants (CNI), qui a fêté ses cent un ans en famille, mercredi 30 décembre, à Saint-Chamond (Loire), M. Jean-Antoine Giansily, président du CNI, a adressé à l'ancien président du conseil des vœux dans lesquels il déclare, notamment, que *« quarante ans après, l'expérience Pinay, fondée sur la confiance, la stabilité et la défense du franc, continue d'inspirer les Indépendants, comme elle devrait inspirer l'ensemble de l'opposition »*.

□ **CUBA : les élections législatives fixées au 24 février.** – Le journal officiel *Granma* a annoncé, mardi 29 décembre, que le gouvernement cubain avait fixé au 24 février prochain la date des élections à l'Assemblée nationale et aux quatorze assemblées provinciales. Aux termes d'une loi votée en octobre, la moitié des candidats doivent être des élus municipaux, l'autre moitié étant proposée par diverses organisations officielles. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

DÉBATS

Culture : « Il faut repenser l'organisation de la musique à Paris », par Marcel Landowski ; « Réinventer le réel », par Michel Anthonioz. Cambodge : « Plus de fermeté à l'égard de la Thaïlande », par Jean-Luc Domenach et François Godement 2

ÉTRANGER

La crise dans l'ex-Yougoslavie : M. Panic conteste sa destitution. 3
Grande-Bretagne : la crise d'identité du Labour 3
POINT/La partition de la Tchécoslovaquie 4
M. Dumas propose un compromis pour les Palestiniens expulsés 0
Afghanistan : le président Burrhadunin Rabbani se succède à lui-même 5
Venezuela : accroissement du trafic de cocaïne vers l'Europe 6
Mozambique : l'espoir renaissant... 6

POLITIQUE

Point de vue : « Réformer la démocratie », par Laurent Cohen-Tanugi . 7

HISTOIRE

Le fichier des juifs : le prérapport de M. René Rémond et les réactions de la CNIL et de Me Serge Klarsfeld 7

SOCIÉTÉ

Cinq mille lits mis à la disposition des « sans domicile fixe » à Paris. 8
Le département américain de la santé accuse le professeur Gallo de « mauvaise conduite scientifique » 8

LE MONDE DES LIVRES

• Ingmar Bergman romancier • La symphonie Rybakov • Histoires littéraires, par François Bott : « La moindre des politesses ..... 9 à 12

CULTURE

Le dessinateur Baudoin illustre un texte de Pier Paolo Pasolini 13
Cinéma : *l'Atlantide*, de Bob Swain ; *Crush*, d'Alison MacLean ; *Toubab bi*, de Moussa Touré ; *En route pour Manhattan*, de Paul Bogart 13

ÉCONOMIE

Plusieurs grands patrons allemands demandent une baisse des taux d'intérêt 14
Les industriels abordent 1993 avec un moral au plus bas 14
La barre des trois millions de chômeurs risque d'être franchie le mois prochain 14
La hausse des prix de détail en novembre 15
La chasse aux faux rabais 15
Communication: les télévisions de l'an neuf 15
Les AGF et le Crédit lyonnais réussissent leur entrée en Allemagne 16
Vie des entreprises 16

Services

Abonnements 13
Bulletin d'enneigement 20
Carnet 15
Loto 15
Marchés financiers .... 16 et 17
Météorologie 19
Mots croisés 15
Radio-télévision 19
Spectacles 18

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 31 décembre 1991 a été tiré à 439 292 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans Visa » : les Vietnamiens du Cambodge

Bien décidés à ne pas se mêler de politique, les Vietnamiens du Cambodge sont prêts à exercer tous les métiers pour subsister. Mais leur vie précaire reste directement menacée par la violence de Khmers rouges qui n'ont pas baissé les armes.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde SANS VISA